

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

N'EST PAS ÉDUCATEUR QUI VEUT

“N'est pas éducateur qui veut. L'on peut être lettré, écrivain, mériter le titre d'humaniste, de philosophe, et ne point appartenir à la grande lignée des éducateurs”.

C'est en ces termes que l'abbé Léon MerKlen commence un article bibliographique, appréciant, dans *La Croix*, de Paris, le volume que M. le chanoine Alleaume vient de consacrer à la mémoire de Mgr Julien, qui fut professeur et supérieur de collège.

S'inspirant du livre de M. le chanoine Alleaume (1), livre écrit “dans une langue de haute tenue que pourraient envier plusieurs académiciens”, l'abbé MerKlen trace ainsi le portrait de l'éducateur:

“L'éducateur est un homme qui possède à la fois le culte des idées générales et le sens des nuances que revêt dans la vie leur application pratique.

“C'est un penseur et un artiste, un observateur qui s'élançe d'un bond au firmament de l'universel et un psychologue qui, pour parvenir aux réalisations vivantes, se plonge à bon escient dans le concret.

“Pour répondre efficacement à sa mission, il doit beaucoup savoir et avoir pourtant l'esprit de synthèse, goûter les fines analyses et se complaire cependant dans les vues d'ensemble.

“S'il joint à ces qualités intellectuelles les vertus morales, il sera un conducteur d'âmes; transplanté d'un milieu de jeunesse sur le vaste champ de la vie publique, il deviendra, naturellement et comme sans effort, un véritable chef de la pensée, le maître d'une génération”.

Voilà en pied le portrait de l'éducateur idéal.

Dans l'enseignement primaire, l'instituteur peut-il atteindre à un niveau aussi élevé? Toute mesure gardée, pourquoi pas?

Un instituteur n'est pas nécessairement un primaire au sens péjoratif, c'est-à-dire un esprit étroit, un pédant, un demi-savant. Dans la dernière livraison de *l'Enseignement Primaire* (2), R. Maurecourt a démontré qu'il y a des membres de l'enseignement secondaire, voire des professeurs d'université, qui sont *primaires* par plus d'un côté.

Un instituteur ne peut-il pas arriver à l'équilibre harmonieux de ses facultés “qui le préserve de toute exagération”?

Un instituteur ne peut-il pas devenir “prudent, avisé, réfléchi, homme de bon sens et de juste milieu”?

A l'instar de Bourdaloue, dont on célèbre cette année le troisième centenaire (3), l'instituteur ne peut-il pas rester en équilibre: “homme de bon sens et de juste milieu”?

(1) *Les Maîtres d'une génération: Mgr Julien*, par CHARLES-J. ALLEAUME, archiprêtre du Havre. Un vol. in-8° Jésus de 154 pages, avec un portrait, 12 francs. En vente à la librairie Garneau, rue Buade, Québec.

(2) Dans *l'Enseignement Primaire* d'octobre, page 76, voir l'article de R. Maurecourt reproduit de *l'École*, de Paris.

(3) Voir dans les *Études*, de Paris, du 20 août 1932, “Bourdaloue et sa province natale”.

Homme de bon sens, ai-je dit. Le célèbre auteur des *Paillettes d'Or* a écrit les lignes qui suivent au sujet du bon sens chez l'éducateur: "La vertu ne suffit pas pour la direction même d'une simple école. La sainteté ne peut suppléer à l'esprit de prudence, de discernement, de réflexion, qui sont les rayonnements naturels du *bon sens*, pour former une âme d'enfant".

N'a-t-on pas vu des instituteurs, des professeurs même, hommes d'esprit et instruits échouer lamentablement dans l'enseignement, faute de bon sens, de tact, de jugement, en un mot. Ils n'avaient pas "cette faculté de deviner ce qu'il faut faire dans un moment pressant."

"Homme d'équilibre et de juste milieu", voilà ce que doit être encore l'instituteur. Ainsi "la parole du maître" ne doit pas dégénérer en verbiage. "L'afflux des manifestations verbales, dit Paul Bernard (1), affecte quelquefois les caractères d'une véritable maladie: la verbomanie". L'instituteur doit donc parler en classe, causer avec ses élèves, mais non *pérorer*. Socrate ne *professait* pas, il causait avec ses disciples. "Ses leçons, dit Bernard, étaient des entretiens, des débats, des façons de colloques".

Pour garder l'équilibre, le maître doit donc *parler* en classe un langage qui sera pour ses élèves d'une "absolue clarté". Il animera ses leçons et ses récits "de tons vifs et familiers, rehaussant les couleurs de sa palette, donnant de l'éclat aux choses ternes, mettant—en traits nets et sobres—l'accent sur l'essentiel. "Et surtout, ajoute Bernard, apprenons à nos élèves à se servir des livres, ces professeurs muets qui, si nos soins n'ont pas été inutiles, les accompagneront et les éduqueront pendant tout le cours de leur vie".

L'Auteur des *Paillettes d'Or* et Paul Bernard (2) ont écrit pour les maîtres de l'enseignement primaire, tandis que le chanoine Alleaume a écrit pour les professeurs de l'enseignement secondaire. Mais tous les trois s'accordent sur les qualités fondamentales que doivent posséder tous ceux qui ont pour mission d'enseigner, d'instruire et d'éduquer.

Parlant de son modèle comme éducateur (Mgr Julien) le chanoine Alleaume dit:

"A l'équipe de professeurs qu'il a groupés autour de lui et auxquels il estime essentiel d'insuffler le même esprit, il répète qu'aucune éducation n'est possible sans mettre sans cesse en contact nos idées avec les réalités; qu'il est inutile de toujours gémir sur les difficultés qu'on rencontre: en chaque enfant sommeillent des possibilités de transfiguration; que l'effort d'éducation ne serait jamais vain qui obtiendrait l'abandon par l'élève de la corvée subie en faveur de la besogne spontanément et joyeusement acceptée".

N'est-ce pas là une théorie pédagogique chère aux instituteurs comme aux professeurs qui ne se contentent pas d'être d'habiles *enseigneurs*, mais qui sont surtout de vrais *éducateurs*.

C.-J. MAGNAN.

TANT VAUT LA DISCIPLINE, TANT VAUT L'ÉCOLE

(Pour l'Enseignement Primaire)

Dans le petit état scolaire, une loi doit régir les sujets; la loi, c'est le règlement. Un royaume où les sujets se conduiraient à leur guise, sans souci des ordres de l'autorité, où chacun ferait fi de toutes les lois, de toutes volontés, serait une véritable anarchie; ainsi en est-il dans une classe où le règlement n'est pas bien observé.

La discipline scolaire vise un double objet: l'ordre extérieur et l'ordre intérieur.

La discipline règle les actes extérieurs, allées et venues, mouvements d'ensemble, etc. . . elle établit l'ordre et la régularité et permet ainsi aux activités physiques, intellectuelles et morales de s'épanouir dans un milieu plus favorable. En même temps, elle fortifie dans l'âme

(1) PAUL BERNARD—*L'École attentive*. Paris, 1932.

(2) Nous ne voulons ici établir aucun parallèle entre l'Auteur des *Paillettes d'or* et Paul Bernard. Le premier s'éclaire aux lumières de l'expérience et de la doctrine catholique; le second puise aussi aux sources de l'expérience, mais il ne s'éclaire qu'à la lumière de la philosophie humaine et neutre.

de l'enfant l'habitude de se gouverner lui-même, c'est là le second objet de la discipline et, je dirais, le principal, puisqu'il est le principe du premier, et qu'il atteint le but de toute bonne discipline: ordonner les efforts de l'enfant pour qu'il en résulte un contrôle parfait de lui-même.

La discipline tend encore à créer, dans la raison, ce principe d'ordre qui devra régler la vie de l'enfant devenu homme. Si le maître saisit bien la nature et l'importance de cette partie de la discipline, il verra qu'il a mieux à faire que de tenir son petit monde paralysé par la crainte, et de faire de ses élèves des automates qui obéissent militairement à ses commandements. "Une discipline purement extérieure révolte les âmes fières et déprime les faibles". Comment pourrait-on préparer les enfants à se gouverner eux-mêmes une fois sortis de l'école, si l'on ne s'efforce pas de développer en eux des convictions profondes, des principes d'ordre, de régularité et de bonne conduite. C'est donc vers l'intérieur qu'il importe de tourner la volonté de l'enfant. Mouvements réglés, silence, sont des effets: la formation morale, voilà ce qui compte, voilà la vraie discipline.

Tout le fondement de l'éducation repose dans la discipline. De tout temps, on a reconnu que sans règlement il n'y a pas d'ordre; sans ordre, sans régularité, pas d'éducation et souvent même, pour ne pas dire toujours, pas de moralité; mais trouble, désordre, perte de temps et corruption. C'est donc la discipline qui fait la force et assure le succès d'une école. Il ressort de là l'obligation imposée aux maîtres d'exiger, dans son intégrité rigoureuse, le règlement dans une classe. Il est le premier et principal agent de la vitalité et de la moralité d'une école; et tout ce qui concerne l'enfance doit provoquer l'action du professeur, car rien de ce qui touche la discipline ne doit lui être indifférent; soins physiques, moraux, intellectuels, tout cela fait partie de sa mission. Mais entrons dans quelques détails: d'abord, c'est la discipline qui règle la prière en disposant chacun à s'en acquitter avec respect, attention et dévotion; elle réprime la dissipation, la légèreté, l'insouciance qui pourraient se glisser même dans l'acte religieux.

La discipline est encore le plus puissant auxiliaire des études, elle maintient le silence indispensable à la réflexion et si nécessaire au travail. De toutes les vertus, la plus importante et la plus efficace en classe est le silence, parce qu'elle assure toutes les autres. La discipline éloigne et fait disparaître toute cause de distraction; elle préside au travail, ranime le courage, aiguillonne la paresse, réprime la légèreté, arrête la dissipation, règle le temps, en partage l'emploi, prescrit les occupations étrangères à l'étude; enfin, elle voit à ce que tous s'occupent constamment et utilement, se rend compte de la manière dont les devoirs sont faits; elle est en quelque sorte le premier moteur qui fait fonctionner régulièrement toutes les intelligences d'une école en dirigeant tous les travaux; c'est encore elle qui broie les jeunes gens à la soumission, qui leur enseigne le respect, les égards dus aux supérieurs, la déférence et l'aménité envers les égaux et les bons procédés à l'égard de tous; n'est-ce pas elle aussi qui leur insinue de mille manières cette urbanité qui distingue les gens bien élevés?

Concluons de ceci que si l'ordre, la bonne intelligence règnent dans une école, si le travail y est actif et soutenu, si les récréations sont salutaires et innocentes, si la politesse est cordialement observée, si les exercices sont exempts de dissipation et d'insouciance, si tout marche et se meut avec ensemble et dignité, la discipline en est le principe, et seule l'école où règne une parfaite discipline, est digne du nom de maison d'éducation.

Quelques moyens généraux à employer pour obtenir une parfaite discipline

I.—*Prendre l'autorité sur les enfants.*—Les enfants nous domineront si nous ne les dominons pas; ils seront nos maîtres, si nous ne sommes pas le leur. Il faut donc nous les assujettir entièrement et prendre au premier abord de l'ascendant sur eux. Si le maître ne se met dès les premiers jours en possession de son autorité, les élèves deviendront peu à peu maîtres de la classe et des désordres de toutes sortes s'en suivront. Le jeune maître surtout doit veiller à ne pas laisser entamer son autorité; le premier soin des élèves est d'étudier leur maître; il n'y a point de ruses qu'ils n'emploient pour prendre, s'ils le peuvent, le dessus et si le maître sait déjouer leurs multiples tentatives, il conquiert du même coup l'ascendant sur ses élèves et l'assurance du succès en classe.

II.—*Bien étudier ses élèves.*—Le maître qui ne connaîtrait pas ses élèves ne saurait leur faire tout le bien que les parents, l'Église attendent de lui; et par là même, il ne pourrait atteindre le second but de la discipline, car, comment faire acquérir des connaissances, si

l'on ne connaît pas le degré d'intelligence de ses élèves? Comment les encourager à mieux se conduire, à être plus attentifs à leur devoir, si l'on ne connaît pas leurs dispositions? Chaque élève demande à être traité et conduit suivant son caractère; vouloir les réduire tous au même niveau serait forcer leur nature; vouloir les diriger tous par les mêmes moyens serait tenter l'impossible. (Montaigne) Il suit de là que la surveillance est le premier moyen mis à la disposition du maître pour qu'il atteigne le but ci-dessus proposé; surveillance aux prières, à l'étude, aux jeux, à l'Église...

La discipline ne doit pas être si rigide qu'elle contraigne chez l'enfant cette bonne joie qui vient au cœur et sort comme spontanément de son être; n'est-elle pas le plus souvent une manifestation d'une âme pure et libre de toute inquiétude morale? Tempérée de douceur, la discipline, même ferme, gagne les cœurs des petits et leur laisse la liberté de s'ouvrir, s'ils le désirent.

Que les maîtres se mettent bien dans l'esprit que les enfants aiment à être menés et que rien ne les ennuie tant que l'indécision des maîtres ou l'imprécision du règlement.

Se faire aimer et respecter des élèves.—Pour cela, être d'une bonté sans faiblesse et d'une justice sans rigueur. La bonté gagne les cœurs, elle vient à bout des caractères les plus revêches, les plus mutins et les plus emportés; elle agit sur les cœurs et rien ne lui résiste. L'instituteur travaille donc à son plus grand avantage en se conduisant à l'égard de ses élèves comme une mère envers ses enfants...

Mais la bonté n'exclut pas la justice. Bonté et justice vont en très bonne compagnie et il faut savoir les allier; pour cela, voyons en quoi consiste la justice chez le maître.

La justice demande que le même dévouement soit prodigué à tous les élèves, suivant toutefois les circonstances énumérées plus haut ou d'autres analogues. Elle s'allie avec la bonté, puisque son but n'est autre que de faire éviter les excès de la bonté, à savoir, la préférence et l'antipathie. Que de maîtres ont perdu leur autorité le jour où leurs élèves ont dit d'eux: "Il a des préférés" ... Que d'enfants ont échappé au but de la discipline en disant "Le maître m'en veut".

Les enfants ont l'œil large pour découvrir une injustice et, chose encore remarquable, ils recherchent pour eux les préférences du maître et ne détestent rien de plus que de se voir mis de côté et de voir les confrères préférés du professeur, et nous connaissons le terme qu'ils emploient pour qualifier ces injustices. Elles s'attaquent à l'autorité du professeur, la ruinent et entraînent après elles des désordres de toutes sortes.

Mais les antipathies n'ont pas moins de conséquences que les préférences. Que de cœurs d'enfants sont restés fermés pendant tout le temps de leur éducation pour la seule raison qu'un maître s'est montré bourreau, peut-être en une seule occasion; un seul acte d'injustice suffit pour faire perdre à jamais au maître la confiance des élèves; et Dieu sait ce que vaut cette confiance des élèves pour un vrai éducateur.

Frère A.-E.,

Scolasticat-École normale de Laprairie, Qué.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

De la préparation de la classe, sa nécessité. Convient-il de tenir un journal de classe? Quand et comment faut-il préparer sa classe? Documents à consulter pour faire cette préparation.

"Avant la classe, dit Overberg, vous devez vous y préparer avec soin. Autant il importe "à vous et à vos élèves de les former par l'instruction et l'éducation, autant vous devez avoir "à cœur de vous bien préparer; car, sans préparation, vous échouerez, et quant à l'instruction et à l'éducation".

Le maître qui parlait ainsi avait l'âme pleine d'amour, et les élèves qui l'avaient une fois entendu disaient: "Je voudrais être un instituteur comme Bernard Overberg, de Munster."

Nous serons tous des instituteurs comme Overberg, si nous comprenons de quelle importance est la préparation de la classe, et comment cette préparation doit être faite.

Il y a, selon nous, deux manières de comprendre ce devoir: l'une qui constitue la préparation dite éloignée; l'autre, la préparation prochaine.

La préparation éloignée s'occupe de tout ce qu'un maître doit faire pour acquérir, augmenter sans cesse les connaissances et les qualités indispensables à sa mission.

Le savoir acquis à l'École normale est peu de chose; on y apprend comment on travaille, on entrevoit quel champ vaste les connaissances humaines offrent aux investigations de l'esprit, et c'est tout. Mais ceux qui, un peu plus tard, ont avancé dans la carrière et ont senti, pour la plupart, leur insuffisance, reconnaissent que l'homme qui enseigne a sans cesse besoin d'acquérir, de s'améliorer et de grandir en intelligence et en sagesse.

Il faut, en effet, lorsqu'on doit polir ces âmes d'enfants, ces pierres précieuses qui composeront l'édifice social, il faut, dis-je, que la vie surabonde pour la donner à ceux qui ne l'ont pas ou ne la possèdent qu'imparfaitement.

Quand nous avons su distinguer cette voie et surtout y persévérer, il importe que l'exercice de la réflexion et de la méditation vienne ajouter à nos connaissances une force nouvelle et comme la trempe dont elles ne sauraient se passer.

La réflexion, c'est le ressort de la vie morale. Si nous n'y prenons garde les instincts matériels tendent à dominer la vie spirituelle, à rompre l'équilibre de notre existence; or, la réflexion rétablit cet équilibre, redresse les déviations de la vie morale, si nous prenons l'habitude de nous y livrer à propos; si nous savons appeler notre pensée sur les choses graves et sérieuses de l'existence, au lieu de nous laisser distraire par des préoccupations étroites et mesquines; si nous savons enfin donner à notre jugement une solidité éprouvée, à notre esprit une croyance inébranlable et raisonnée aux choses qu'il a mission d'enseigner.

La réflexion est une pratique des sages; l'instituteur doit être essentiellement un sage.

Voilà pour la préparation éloignée.

La préparation prochaine comporte trois parties essentielles: celle du cœur, celle des devoirs et leçons du jour, celle des objets matériels.

Dans la préparation du cœur le maître doit, comme première pensée de chaque jour, encourager lui-même son zèle; se redire quels sont ses devoirs; se prémunir, se fortifier contre les défaillances que ferait naître la difficulté de sa tâche; se pénétrer aussi de toutes les vertus qu'il doit inspirer par l'exemple.

Si cette préparation est comprise; si la pensée du bien en est l'essence; si nous sommes convaincus que nous rendons de grands services aux familles, au pays; alors réchauffés à ce foyer pénétrant de la préparation du cœur, comptons que la journée sera fructueuse pour tous.

A cette préparation succèdera celle des leçons et devoirs journaliers. C'est ici que j'entends répondre à la question du journal de classe.

Jadis des prescriptions rigoureuses ont ordonné la tenue de ce journal; puis le relâchement, l'abandon y ont succédé; mon avis est que jamais l'on n'aurait dû négliger l'emploi de cet indispensable auxiliaire.

Le journal de classe; c'est le confident de nos actes, c'est le témoin de l'esprit de suite que nous apportons dans notre enseignement; c'est comme le mémorial de nos efforts, c'est, à l'égard de nos supérieurs, la marque de notre ponctualité; à l'égard de nos élèves, la preuve manifeste de notre préoccupation constante pour leurs progrès; c'est enfin le gardien fidèle et complaisant de devoirs choisis dont nous pourrions commodément au besoin retrouver les indications.

Quand doit se faire la préparation de ce journal? Le matin ordinairement. Le soir, le corps et l'esprit, fatigués par un travail où l'on donne tout le meilleur de son être, ont besoin l'un et l'autre de repos, de détente; le matin, au contraire, nos membres et nos organes reposés, nos facultés, régénérées, permettent, redemandent un nouvel exercice.

C'est l'heure où le maître reprend utilement ses devoirs; toutefois cette heure n'est pas celle de l'arrivée de ses élèves; c'est celle qui précède; c'est l'heure silencieuse où personne n'a le droit de le déranger ni de réclamer de lui un service touchant ses fonctions accessoires.

Alors, les yeux sur les programmes, sur l'emploi du temps, sur les cadres de son journal de classe, l'instituteur se pose des questions auxquelles il répond par des notes qui fixent les détails de la besogne journalière: qu'apprendrai-je aujourd'hui à mes élèves? Comment ce

jour s'enchaînera-t-il utilement à ceux qui le précèdent ou le suivront ? Quels sont les besoins particuliers de ces intelligences ? Est-ce que je comprends suffisamment ce que j'ai à enseigner ? Aurai-je la justesse, la précision que réclame telle leçon ? Mes exemples seront-ils bien choisis, appropriés au sujet ? Ne serai-je pas obscur, incomplet ? Saurai-je convaincre à propos ? Telles leçons, tels devoirs seront-ils applicables à la position sociale, au genre de vie, aux habitudes de mes jeunes disciples ? etc. . . .

Et ainsi le directeur prévoyant et zélé règle à chaque pas la marche, la convenance de son enseignement ; il ne craint pas de descendre à trop de détails en indiquant par ses notes les problèmes, les dictées, les lectures, les exemples, les maximes, dont il fait choix pour la journée.

S'il a besoin de raviver des idées ou des faits précis, des textes qui lui échappent, le thème d'une leçon que sa mémoire n'a pas fidèlement conservée, n'a-t-il pas à sa disposition la bibliothèque scolaire, ses notes personnelles, ses journaux de classe antérieurs, ses ouvrages favoris et usuels où le crayon n'a pas craint de souligner ça et là les idées essentielles pour les ressaisir vivement au besoin.

Je suis fermement convaincu que la tenue fidèle et suivie du journal de classe aura les meilleurs effets, et je recommande aux jeunes maîtres surtout de prendre, au début de leur carrière, la résolution inébranlable d'apporter tous leurs soins à la préparation de ce journal. Je leur promets le succès.

Si mon vœu même avait chance d'être entendu, je dirais que je conçois un type tout spécial quant à la forme matérielle de ce journal, de son cadre et des dispositions qu'il comporte : ainsi sur le recto de chaque feuille serait le cadre ordinaire disposé selon les divisions de l'emploi du temps ; sur le feuillet à gauche, qui serait le verso du précédent, une page libre où seraient imprimées une ou deux pensées pédagogiques offertes quotidiennement à la méditation du maître ; au-dessous un espace blanc où l'on pourrait, en quelques mots, résumer sa journée, ses efforts, les faits, les incidents particuliers, ses remarques, ses réflexions personnelles, qui constitueraient comme l'histoire, le reflet de la vie à l'école.

Ceux qui accomplissent leur devoir dans toute l'honnêteté de leur conscience, ceux qui n'ont eu à toute heure du jour que la pensée du bien, peuvent-ils craindre d'en laisser la trace ?

Je n'ai plus qu'un mot à dire, touchant la préparation des choses matérielles, auxiliaires du maître et des élèves dans la succession de leurs travaux. Cette préparation évitera non seulement des pertes de temps, me fera gagner nombre de minutes au cours d'une journée : elle aidera aussi au maintien de la discipline.

Les cahiers spéciaux, les livres nécessaires à une lecture, à une leçon, et placés peut-être dans la bibliothèque, seront sous la main au moment opportun ; la carte sur laquelle une démonstration doit être faite sera dépliée ; les objets devant servir à la leçon de dessin seront placés à la portée de tous ; les encriers seront pourvus d'encre, la craie sera abondante près des tableaux ; l'éponge même n'en sera pas absente.

Ce simple exposé fait-il assez comprendre ma pensée ? Oui. Alors je termine, en rappelant encore ce mot d'Overberg :

“Maîtres, préparez vos classes, ou vous échouerez quant à l'instruction, quant à l'éducation”.

PIERRE FONS.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Quelques observations sur un très vieux thème

(Pour l'Enseignement Primaire)

Une ancienne méthode toujours nouvelle. Où l'on voit que l'enfant est “un prince charmant” en quête d'un conte de fée et d'un beau livre d'images . . . La Terre et ses merveilles. Un enseignement vivant et attrayant. Plaçons le petit campagnard dans son milieu.

Le mois de septembre est passé, et, avec lui les expositions scolaires. Nous avons eu la bonne fortune d'en visiter trois: à Nicolet, à N.-D. des Anges, (Portneuf), et au sein de la Gaspésie, à St-Elzéar de Bonaventure. A chaque endroit, le souci d'imprégner l'enseignement primaire d'un caractère champêtre s'est manifesté à nos yeux.

A Nicolet, à N.-D. des Anges, les institutrices, à part les produits de la ferme apportés par les élèves, avaient exposé des collections de mauvaises herbes et de plantes utiles; en plus, à St-Elzéar, dans la chapelle-école, où se tenait l'exposition, on remarquait, pendus aux murs de la classe, des tableaux agricoles.

Partout, de l'entrain, de l'intérêt, de l'émulation. L'agronome Joyal, l'inspecteur Pellerin, de même que le curé Pierre Chalifour et l'inspecteur Filteau, peuvent être fiers des résultats obtenus chez eux. A Nicolet, M. l'Inspecteur général des écoles primaires, C.-J. Miller, vint lui-même présider à l'exposition scolaire. Grand honneur et bel encouragement à tous les participants.

A St-Elzéar, la pluie continue, la boue des chemins et le vent très froid n'ont pu empêcher le sourire et le zèle de ce "cher curé Plourde", de ses vaillantes institutrices, suivies de leurs gentils élèves.

Beau mouvement en effet. Ici et là, on désire de plus en plus—et quelle caractéristique significative!—s'inspirer, dans l'enseignement primaire, des nécessités rurales qui saisiront les enfants au sortir de l'école. Le caractère éducatif des jardins et expositions scolaires a fait ses preuves.

Voilà pour le dehors de l'école. Mais, à l'intérieur de nos classes, particulièrement au cours de nos longs hivers, la vue des choses de la nature et la valeur des leçons qu'elle offre deviennent presque impossibles. C'est alors qu'il faut songer à créer un peu la nature en dedans, au sein des classes. Comment y arriver?

Certaines classes de nos couvents et collèges ruraux, au vrai, encore peu nombreuses, offrent à la vue des visiteurs de délicieux modèles, et, croyez-le, organisés à peu de frais. On y voit des plants, des fleurs, des dessins champêtres en craie de couleur au tableau noir; d'autres classes étalent, sur leurs murs, des tableaux muraux variés. Ces tableaux représentent diverses scènes agricoles. Ce sont des paysages gracieux, des fermes bien tenues, des labours, des semailles, des récoltes. Plus loin, ce sont des instruments aratoires, des animaux domestiques, des plantes utiles ou nuisibles, etc.

Voilà une atmosphère amie de la Terre. Leçon admirable dont l'enfance profite. Le tout, spectacle vivant et fructueux, demeure à sa vue en permanence. Mémoire et intelligence, goût et jugement sont mis en œuvre, par cette méthode judicieuse, très pédagogique. Tout cela, éveillant chez l'enfant le sens de l'ordre et de la beauté, ne peut que le situer dans le milieu champêtre d'où il vient et où il importe de le réintégrer constamment. Tous en bénéficient, même les trente-troisièmes de classe... que l'on retrouve quelquefois premiers, dans la vie...!

Avec ces tableaux agricoles, collectionnés à peu de frais et disposés sur toile ou carton avec ordonnance, un maître intelligent, à l'esprit "terrien", au lieu de se cantonner dans les pages d'un manuel d'agriculture, rigide et abstrait, peut, de façon vivante, donner des leçons de choses aussi charmantes qu'un conte de fée... Ne l'oublions pas, le manuel d'agriculture ne devrait être mis qu'à la disposition des élèves les plus âgés. Chez les petits, un manuel d'agriculture peut fort bien devenir, (avec le pouvoir de les endormir...) complexité et sécheresse, ennui et perte de temps. Les gens d'expérience en savent quelque chose! Les notions agricoles sont assimilées et comprises par une méthode concrète, vivante et imagée.

A cette fin, le musée et les tableaux scolaires deviennent de puissants auxiliaires et offrent une valeur éducative dont le maître avisé ne saurait se priver.

Il nous arrive souvent de visiter les écoles (même en "pélerin"...). Que de jolies choses et aussi que de progrès! Il faudrait que la petite école ait aussi une presse à elle, pour en raconter les initiatives magnifiques, hélas, si peu connues! Récemment, dans une petite école de rang, nous avons été agréablement impressionné, à la vue d'une série de tableaux agricoles confectionnés par l'institutrice. Celle-ci avait découpé, dans des revues agricoles usagées, des dessins ou gravures,

se rapportant aux choses du sol. A titre de spécimen, exposons ici le tableau ci-dessous, montrant les animaux de la ferme avec races et noms respectifs; (Voir tableau ci-dessous:)

Cheval Canadien	Cheval Percheron	Cheval Belge	Cheval Clyde
Vache Canadienne	Vache Ayrshire	Vache Hollandaise	
Mouton Shropshire	Mouton Oxford	Mouton Leicester	
Porc à bacon Yorkshire	Porc à lard gras Chester Blanc		
POULES de race Plymouth Rock, Rhode-Island, Livournes, Chantecler.		BASSE-COUR: Canard Pékin, Dindes bronzées, Oies, Lapins, Pigeons.	

I.—TABLEAUX DES ANIMAUX DE LA FERME

Voilà, à peu de frais, un vrai tableau champêtre, monté par l'institutrice, de son initiative et de ses propres ressources. Bel exemple qui ne peut manquer de faire grand bien. Les amies de l'agriculture et les précurseurs de cette méthode ne peuvent que goûter, en l'occurrence, les joies de l'invention et la beauté de cette solution ingénieuse...

Quelle parité cette solution n'établit-elle pas dans notre pensée? En effet, elle va du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait, du particulier au général. Vieilles sentences, vieilles vérités pédagogiques, toujours nouvelles, toujours utiles. Peuvent-elles être mieux appliquées que par un enseignement aussi clair et prenant, que par le spectacle naturel du monde champêtre? Et, croyons-nous, une méthode, qui ne tient aucun compte du *goût du visible* chez l'écolier et de la psychologie de l'enfance, porte nécessairement à faux.

L'ancien procédé impérial... , sec et despotique, imposant un texte aride, faisant uniquement appel à la mémoire, tenant l'enfant dans l'invisible, restreignant ses autres facultés prêtes à s'épanouir, ne peut que produire des automates et des médiocres, ou encore des inactifs et des immobilisés. En agriculture, de même que pour les autres matières, la méthode vivante et imagée ne peut qu'ouvrir à la vie intelligente et cordiale, l'esprit et le cœur des enfants. L'esprit humain à son point de départ dans *le sensible*. Pour l'enfant, comprendre c'est voir.

L'enfant, a-t-on dit, est un prince charmant. Heureuse expression! Il lui faut un livre d'images, un récit merveilleux. Répondons à ce légitime désir. Penchons-nous sur l'âme enfantine, encore fraîche et éprise de beauté. Mettons la vie en nous et dans notre enseignement, et, à ces chers petits, ouvrons, de façon captivante et délicieuse, ouvrons le chemin fleuri de la Connaissance et de la Vérité. Ceci, pour leur plus grand bonheur et peut-être aussi... pour le nôtre...!

JEAN-CHS MAGNAN, Agr.,
Ministère de l'Agriculture de Québec.

LES SCIENCES NATURELLES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

II

A l'école primaire (suite) ⁽¹⁾

De l'avis des psychologues, le *sens esthétique* se manifeste rarement avant l'âge de dix ans, et ce n'est qu'à partir de l'âge de treize ans en moyenne que l'adolescent devient susceptible d'une véritable éducation esthétique. Il ne s'agit donc pas, avec des enfants de moins de dix ans, d'enseigner l'art proprement dit, de donner des leçons systématiques de peinture, d'architecture, de sculpture, d'exposer les règles de la perspective, d'expliquer les effets d'ombre et de lumière. Il s'agit seulement de former *le goût*. Or, le goût, s'il est une disposition naturelle et instinctive de l'esprit, est aussi une qualité perfectible, dont il est nécessaire de faire l'éducation. Cette éducation doit commencer tôt. Tout ce qui contribue à la culture générale de l'esprit et du cœur, tout ce qui tend à inculquer à l'enfant l'amour de l'ordre, de la simplicité, de l'harmonie, contribue également à la formation du goût. Mais il est d'autres moyens plus directs et parmi ceux-ci, le plus agréable, le plus accessible, et peut-être le plus efficace: *la contemplation des beautés du monde vivant*. Je me garderai bien d'évoquer ici un seul des trésors d'harmonies, de parfums, de délicatesses, de somptueuses couleurs, d'incomparables grandeurs que la nature animée peut offrir à l'admiration des enfants. Qu'on relise plutôt quelques-uns de ces grands poètes que la nature a conquis: *Fabre* (Souvenirs entomologiques); et plus près de nous: *Jacques Delamain* (Pourquoi les oiseaux chantent); *André Martignon* (Un promeneur à pied); *Marie-Victorin*, des Frères des Écoles chrétiennes, le chantre le plus exact de notre nature québécoise (Croquis Laurentiens), etc.

Tant de merveilles qui ont enrichi tous les beaux-arts, même la musique, et renouvelé leurs sources d'inspiration, ne sont nullement inaccessibles à l'admiration de l'enfant, car l'enfant aime les beaux paysages, les fleurs, les oiseaux, les insectes, les couleurs, les sons, les parfums. Exercer le goût des enfants par l'observation directe des beautés de la nature doit être, pour une bonne part, l'œuvre des sciences biologiques. Des leçons de zoologie ou de botanique qui se borneraient "à affubler de noms pédants des animaux empaillés ou des fleurs séchées" (R. Paucot), et que ne viendraient jamais vivifier les élans vers la beauté, les souffles de l'admiration, devraient être impitoyablement bannis des écoles.

En outre, le dessin, en sciences naturelles, doit être d'un usage constant. Or, le dessin est un des exercices les plus propres à développer le goût. Dans un premier stade, généralement de quatre à huit ans, l'enfant est incapable de copier les objets, les modèles; il représente, non pas ce qu'il voit, mais ce qu'il sait, de ces objets, de ces modèles. Il fait du *dessin-langage*. L'exercice, ici, aura uniquement pour but de *stimuler l'observation*. Plus tard, l'enfant devient capable de copier les objets et d'en saisir les éléments de beauté lorsqu'ils lui sont signalés. A cette éducation esthétique par le dessin, la collaboration de l'Histoire naturelle est précieuse, car les objets qu'elle offre à l'analyse excitent l'intérêt de l'enfant, captivent son attention, et constituent un ensemble de modèles d'une infinie variété, allant des plus simples aux plus complexes. Enfin, dans les classes les plus avancées (primaire, supérieure) au dessin-copie vient s'ajouter le dessin artistique; les élèves doivent tendre à styliser leurs modèles biologiques, et à en déduire des compositions décoratives. Si l'on veut se faire une idée des ressources incomparables qu'offrent, de ce côté, les formes végétales et animales, qu'on se reporte aux admirables chefs-d'œuvre des imagiers du XIII^e siècle. (à suivre).

Dr GEO. PRÉFONTAINE,

Professeur de biologie à l'Université de Montréal
et à l'École normale de Saint-Hyacinthe.

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de septembre et octobre 1932.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 1932

Séance du 28 septembre 1932.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Son Excellence Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa; Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Joliette; Mgr Comtois, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr Desmarais, représentant Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe; l'honorable Dr J. J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge J.-M. Tellier, l'honorable Jules-Édouard Prévost, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge Wilfrid Mercier, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Édouard Montpetit, M. Victor Doré, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, secrétaire adjoint.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le secrétaire ayant donné lecture d'un arrêté ministériel, en date du 4 août 1932, nommant l'honorable juge Antonin Galipeault membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de l'honorable juge Auguste-M. Tessier, décédé, le Surintendant prend la parole et s'exprime comme suit:

“Avant que nous procédions à l'ordre du jour, permettez que je dépose sur la tombe trop tôt ouverte de l'honorable juge A.-M. Tessier, notre collègue, avec nos profonds regrets, l'expression de nos plus vives sympathies, et que j'offre à l'honorable juge Antonin Galipeault nos plus sincères félicitations pour le témoignage que lui a rendu le Gouvernement de la Province en l'appelant à recueillir cette succession.

Je manquerais aussi à mon devoir, il me semble, si je ne me faisais pas également votre interprète pour dire à l'honorable juge J.-M. Tellier, un de nos plus précieux collègues, que sa promotion si méritée au poste important de Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi nous a grandement réjouis et ne le priais d'agréer nos cordiales félicitations ainsi que nos meilleurs vœux”.

Mgr Brunault prie ses collègues de vouloir bien accepter le témoignage de sa reconnaissance pour les félicitations qu'ils lui ont offertes, lors de la dernière session du Comité catholique, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales et il les remercie de l'avoir désigné, à la suggestion de M. Montpetit, comme méritant la décoration de l'Ordre du Mérite scolaire.

L'honorable juge J.-M. Tellier remercie aussi les membres du Comité qui, par la bouche du Surintendant, veulent bien lui donner cette marque de haute estime.

Le secrétaire soumet à l'approbation du Comité catholique les rapports suivants:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 27 septembre 1932.

PRÉSENTS:—Mgr Forbes, président; Mgr Brunault, Mgr Langlois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, l'honorable Dr J. J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. Napoléon Brisebois, M. Antonio Perrault et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1. "Histoire du Canada—3e année", par Jacques Morency.—Refusé.
2. "Histoire du Canada—4e année", par le même.—Refusé.
3. "Géographie—3e année", par Jacques Morency.—Refusé.
4. "Géographie—4e année", par le même.—Refusé.
5. "Dictées graduées et Analyses—1er Manuel", par les Frères du Sacré-Cœur.—Recommandé comme livre du maître.
6. "Dictées graduées et Analyses—2e Manuel", par les mêmes.—Recommandé comme livre du maître.
7. "Dictées graduées et Analyses—3e Manuel", par les mêmes.—Recommandé comme livre du maître.
8. "Canadian Catholic Corona Readers"—Primer I—Primer II—First Book—Second Book—Third Book—Fourth Book", approved by the Minister of Education for use in the Roman Catholic Separate Schools of Ontario.—Recommandé.
9. "Économie et Placements vs Gaspillage" (éditions française et anglaise) par M. l'abbé O. Bélanger.—Recommandé comme livre du maître.
10. Demande d'approbation d'un planétaire, par The School Equipment Company, d'Ottawa.—Le sous-comité ne prendra en considération la demande d'approbation de ce planétaire que lorsqu'on lui aura fourni la preuve qu'il est breveté au Canada.

(Signé) † GUILLAUME FORBES, Arch. d'Ottawa,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport est approuvé.

RAPPORT DU BUREAU DES EXAMINATEURS POUR LES ASPIRANTS A LA CHARGE D'INSPECTEUR D'ÉCOLES

Le Bureau des Examineurs catholiques pour les candidats à la charge d'inspecteur d'écoles a l'honneur de faire rapport au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qu'il s'est réuni à l'École normale Laval, Québec, les 23, 24, 25 et 26 août 1932.

Étaient présents à cette session:—M. l'abbé L.-A. Desrosiers, président; M. l'abbé J.-J. Dubé, M. C.-J. Magnan, M. C.-J. Miller, M. J.-M. Manning et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Au commencement de la séance du 23 août, après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière session, les membres du Bureau prennent communication des demandes d'admission aux examens soumises par les aspirants dont les noms suivent:—Jean-Marie Badeau, Ls-Philippe Bérubé, François-Xavier Bonin, J.-René Corbeil, Omer-Jules Désaulniers, Lionel Desmarais, J.-Adélarde Faubert, Rosario Filion, Albert Gaudreault, Roland Genest, Robert Goulet, J.-Alfred Hervieux, Henri Jolin, René Lacasse, Léonidas Lafond, J.-Lucien Laperrière, James Albert McMurray, André Raymond, J.-Édouard Robitaille et J.-Arcadius Thériault.

La demande d'admission de M. Roland Genest n'est pas acceptée, parce qu'il n'a pas encore enseigné pendant au moins cinq ans dans une école sous le contrôle de commissaires ou de syndics de la province de Québec.

Tous les autres sont admis.

A cette même séance du 23 août, le Bureau adopte les questions et les problèmes d'examen qui suivent:

SUJET DE COMPOSITION FRANÇAISE

Comment comprenez-vous les relations de l'école et de la famille?
Développez le sujet ci-dessus.

PÉDAGOGIE

1. De quels principes l'instituteur doit-il se pénétrer dans la mise à exécution du programme d'études?
2. Dites l'importance absolue et relative des matières du programme.
3. Que pensez-vous du travail des élèves à domicile?
4. Pour être "bonne et profitable", quelles "conditions" doit réaliser une "leçon"?
5. Tracez la marche d'une leçon de lecture courante.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

a) *Histoire générale de la pédagogie:*

1. Dites quels sont les grands préceptes apportés au monde par le Christianisme en matière d'éducation.
2. Donnez le résumé de la doctrine pédagogique de saint Joseph Calazance.
3. Faites connaître les principales idées de Montaigne sur l'éducation.

b) *Historique de l'instruction publique dans la province de Québec:*

4. L'instruction publique au Canada fut-elle négligée sous la domination française? Justifiez votre réponse.
5. En quelle année, sous le régime anglais, l'école confessionnelle fut-elle officiellement reconnue dans la province de Québec?

HISTOIRE GÉNÉRALE

1. Qu'appelle-t-on Pères de l'Église? Nommez les principaux jusqu'au 5e siècle de notre ère.
2. Quelle doctrine nomme-t-on islamisme? Qui en est l'auteur? Où se répandit-elle et quelles en furent les conséquences jusqu'aux croisades?
3. Dites brièvement quels furent les résultats de la découverte de l'Amérique.
4. Quel rôle a joué l'Acadie dans notre histoire jusqu'à la conquête?
5. Racontez brièvement la découverte de l'Ouest canadien par les La Vérendrye.

SCIENCES NATURELLES

1. Quelle est la loi physique en vertu de laquelle flottent les bateaux de fer, s'enfoncent les sous-marins, montent ou descendent dans l'eau les poissons?
2. Expliquez le phénomène de la condensation de la vapeur avec application à l'alambic.
3. Nommez les quatre sortes de nuages, les sept couleurs de la lumière blanche, les sortes d'électricité et de lentilles.
4. Dites brièvement sur quels principes reposent la photographie, le cinéma, le phonographe, la radio et la boussole.

LOI ET RÈGLEMENTS SCOLAIRES

a) *Loi de l'Instruction publique:*

1. Quelles formalités une corporation scolaire doit-elle remplir pour obtenir l'autorisation de contracter un emprunt?
2. Quand des emprunts temporaires peuvent-ils être contractés et pour quels montants?
3. Par qui, quand et comment est fait le recensement annuel des enfants d'une municipalité scolaire?

b) *Règlements du Comité catholique:*

4. A quelle distance du chemin public doivent être construites les maisons d'école?
5. Quelle est la durée de l'année scolaire pour les écoles catholiques?

THÈME ANGLAIS

Cours de lecture Lagacé.—23e édition.—Page 112.

"Le petit Serin":—De: "Une petite fille nommée Caroline", jusqu'à: "puis elle le mit dans la cage".—(15 lignes).

VERSION ANGLAISE

Fradet's Modern History.—Page 162.

From: "By this time, the empire was in a most deplorable condition", to: "as far as the Straits of Constantinople".—(16 lignes).

GÉOGRAPHIE

Cinq questions au choix:

1. a) Dites comment se produisent les volcans; b) Quelle est leur forme en général? c) Où les trouve-t-on? d) Quels sont leurs effets?
2. Que sont les marées? Comment sont-elles produites?

3. Quels sont les États les plus grands? Les plus peuplés?
4. Quels sont les pays qui exportent en plus grande quantité les produits dérivés du lait?
5. Quels sont les ports de commerce les plus importants du monde?
6. Dans le gouvernement fédéral, à qui appartient le pouvoir exécutif?
Le gouverneur général peut-il gouverner sans l'avis de personne?
Quel est le rôle des ministres?
7. Que dit-on de l'importance des forêts canadiennes?
8. Avec quels pays surtout le Canada fait-il du commerce—importation et exportation?

ARITHMÉTIQUE

1. Multipliez 43.2 par 0.07 et divisez le produit par 0.0036.
2. Il y a dans une place forte 9,000 hommes qui ont des vivres pour 64 jours. La ville est sur le point de subir un siège qui doit durer 150 jours. Combien faut-il faire sortir d'hommes pour qu'en diminuant la ration de $\frac{1}{5}$ les vivres puissent être suffisants pour ce temps?
3. Une personne place les $\frac{3}{5}$ de son capital à 5.5% et le reste à 4.5%. Au bout de l'année, tout compris, elle dispose de \$71,468.00. Quel est son capital?
4. Une propriété paye une taxe de 10% sur le revenu et une taxe foncière de $12\frac{1}{2}$ % sur ce qui reste. Après ces deux paiements, il reste au propriétaire \$1,612.00. Quel était le revenu de cette propriété sans déduction aucune?
5. Seize ouvriers, en travaillant 4 jours et 8 heures par jour, ont fait 64 verges d'ouvrage. Combien faudrait-il d'ouvriers travaillant 7 jours et 10 heures par jour pour faire 280 verges du même ouvrage?

ALGÈBRE

1. La fortune d'une personne est partagée en deux parties égales; la première partie, placée à 5%, rapporte \$12.00 de plus que la deuxième placée à $4\frac{1}{2}$ %. Quelle est la fortune de cette personne?
2. En disposant un certain nombre d'arbres en carré de façon à former des rangées parallèles et toutes équidistantes dans les deux sens, on trouve 46 arbres de reste. En ajoutant un arbre par rangée de manière à avoir un carré de plus, il en manque 25 pour achever ce carré. Combien avait-on d'arbres?
3. Quelle est la surface d'un triangle rectangle dont la base a 10 verges et dont la différence entre les deux autres côtés est de 2 verges?
4. Quatre livres de thé et trois livres de café coûtent en tout \$2.50. Si le prix du thé augmente de 20% et que celui du café diminue de 15%, quatre livres de thé et trois livres de café se vendront \$2.65. Trouvez le prix d'une livre de thé et celui d'une livre de café.
5. Trouvez au moyen de logarithmes la septième racine de 2187.

GÉOMÉTRIE

1. Combien faudrait-il de verges cubes de terre pour élever de 5 pieds le niveau d'un terrain rectangulaire ayant 50 pieds de longueur et 40 pieds de largeur?
2. Trouvez la surface latérale d'un cône droit qui a 22 pouces de diamètre et 40 pouces de hauteur.
3. Une chambre a 30 pieds de long sur 27 de large. Combien de verges de tapis ayant $\frac{3}{4}$ de verge de large faudra-t-il pour couvrir le plancher de cette chambre, s'il y a une perte de 2 pieds par laize en appareillant le tapis?
4. La surface d'un trapèze est de 612 pieds et les bases parallèles ont $24\frac{1}{4}$ pieds et $43\frac{3}{4}$ pieds; quelle en est la hauteur?
5. Un officier fait établir une tente de forme conique d'un volume intérieur de 594 pieds cubes. La hauteur étant de 6 pieds, quel doit être le rayon de la base?

AGRICULTURE

1. Citez trois plantes de la famille des légumineuses.
2. Qu'appelle-t-on graminées? Nommez-en quelques-unes.
3. Qu'appelle-t-on matières fertilisantes du sol et quelles sont-elles?
4. Citez des racines comestibles.
5. Que tire-t-on du blé et de quoi se compose la farine de blé?

PHILOSOPHIE

1. Les tigres sont carnivores;
Or, mon chien est carnivore;
Donc, mon chien est un tigre.
Contre quelle loi du syllogisme pêche ce raisonnement?
2. Qu'est-ce que l'imagination? Quels êtres en sont doués?
3. Quel est l'objet propre de l'intelligence humaine? Prouvez qu'elle l'emprunte aux choses sensibles.
4. Par quelles propriétés essentielles de l'âme humaine prouvez-vous son immortalité?
5. Qu'est-ce que la loi éternelle? La loi naturelle?

DESSIN

1. Dessinez, telle que vous la voyez, la chaise placée devant vous.
2. Dessinez, de mémoire, une branchette d'érable avec quelques feuilles.

LECTURE EXPLIQUÉE ET LITTÉRATURE

1. Lire à haute voix la fable de La Fontaine intitulée: "Le laboureur et ses enfants" (livre V, fable IX). Tenir compte de la prononciation et de l'expression.
2. *Explication littéraire et vocabulaire*: Que signifient les expressions: a) "C'est le fonds qui manque le moins"; b) "dès qu'on aura fait l'ouï"?
3. Quelle figure de construction renferment a) le 6e vers? "Que vous ont laissé nos parents"; b) le 13e vers? "Le père mort, les fils vous retournent le champ".
4. Déterminez les quatre parties de cette fable (exposition, nœud, dénouement, moralité).
5. Dans quel genre littéraire se sont distingués Châteaubriand, Lamartine et Victor Hugo?
6. Citez quelques-unes des principales œuvres d'Octave Crémazie et de Louis Fréchette.

A la séance de l'après-midi du 23 août et aux séances de l'avant-midi et de l'après-midi des 24, 25 et 26 août, les candidats subissent les examens sur les matières qui précèdent.

Après correction des épreuves, le Bureau constate que MM. René Lacasse, Léonidas Lafond et Omer-Jules Désaulniers méritent de recevoir le diplôme français, avec la note "distinction".
M. J.-Alfred Hervieux obtient le diplôme français et anglais, avec la note "bien".
M. James Albert McMurray, le diplôme anglais et français, avec la note "bien".
MM. André Raymond et J.-René Corbeil, le diplôme français, avec la note "bien".
Le président du Bureau fait connaître aux intéressés le résultat de leurs examens, puis il distribue les diplômes aux candidats heureux, et la session est ajournée.

(Signé) L.-A. DESROSIERS, Ptre,
Président.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire

Approuvé.

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES AU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Bureau central des Examineurs catholiques a l'honneur de vous faire son rapport, comme il y est tenu par les prescriptions de l'article 113 des règlements scolaires.

Dans le cours de l'année académique 1931-32, le Bureau a tenu deux sessions: la première, le 29 décembre 1931, et la seconde, les 28, 29 et 30 juillet 1932.

Comme d'habitude, la première session annuelle a eu pour objet l'organisation des examens de l'année alors courante, l'adoption des questions, des dictées et des problèmes à être soumis aux candidats, le choix des examinateurs-délégués, au nombre de 157, chargés de la surveillance des aspirants et aspirantes dans les différents centres de la province de Québec où ont lieu les examens, etc.

A leur seconde session annuelle, les membres du Bureau ont révisé la correction des épreuves d'examen qui avait été faite avec beaucoup de soin, dans le courant du mois de juillet, et ils ont décerné les diplômes et les certificats aux aspirants et aux aspirantes qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 21 au 24 juin inclusivement, et ils ont eu lieu dans les quarante-sept localités mentionnées à l'article 80 amendé des Règlements du Comité catholique.

4,339 aspirants et aspirantes aux diplômes ont été admis aux examens, après s'être conformés fidèlement aux exigences des règlements. C'est 311 de plus que l'année précédente.

Les 4,339 aspirants et aspirantes, 526 hommes, dont 249 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 3,813 femmes, dont 137 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit:

2,374 (179 hommes et 2,195 femmes) pour le diplôme d'école primaire élémentaire;
1,965 (347 hommes et 1,618 femmes) pour le diplôme d'école primaire complémentaire ou supérieur, dont 76 étaient porteurs de diplômes de bacheliers obtenus d'une université catholique de la Province.

3,511 (327 hommes et 3,184 femmes) ont passé leurs examens avec succès, savoir:
1,887 (107 hommes et 1,780 femmes) pour le brevet élémentaire;
1,624 (220 hommes et 1,404 femmes) pour le brevet supérieur.

828 (199 hommes et 629 femmes) n'ont pas réussi dans leurs examens, savoir:
487 (72 hommes et 415 femmes) pour le diplôme élémentaire;
341 (127 hommes et 214 femmes) pour le diplôme supérieur.

Ce qui donne les résultats suivants:

1° Pour le brevet élémentaire, 79.4 pour cent ont réussi et 20.6 pour cent ont échoué;
2° Pour le brevet supérieur, 82.6 pour cent ont réussi et 17.4 pour cent ont échoué.

Résultat général: 80.9 pour cent de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 19.1 pour cent ont été refusés.

De plus, le Bureau a admis aux examens du brevet élémentaire, en vertu d'un règlement du Comité catholique adopté à la session de septembre 1919 et amendé en 1927, 622 aspirants et aspirantes qui n'avaient que seize ans. Ces candidats ne peuvent aspirer à recevoir le diplôme élémentaire à la suite de leurs examens; mais, s'ils réussissent sur toutes les matières, ils peuvent se présenter dans le cours des trois années suivantes pour le brevet supérieur et jouir des exemptions accordées aux aspirants et aspirantes déjà munis du brevet élémentaire.

Sur les 622 admis à l'examen du certificat élémentaire, 588 (3 hommes et 585 femmes) ont réussi, soit 94.5 pour cent et 34 (34 femmes) ont échoué, soit 5.5 pour cent. L'examen de ces jeunes aspirants et aspirantes a donc été très bon.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

MATIÈRES	ÉLÉMENTAIRE	SUPÉRIEUR
Instruction religieuse.....	Très bien	Très bien
Lecture française.....	Bien	Très bien
Lecture anglaise.....	Bien	Bien
Lecture latine.....	Bien	Bien
Grammaire française et analyse.....	Très bien	Très bien
Dictée française.....	Bien	Bien
Écriture.....	Passable	Assez bien
Littérature.....	Très bien	Très bien
Composition française.....	Assez bien	Très bien
Histoire sainte.....	Très bien	Très bien
Histoire du Canada.....	Passable	Bien
Histoire de la civilisation chrétienne.....	Bien	Bien
Géographie et instruction civique.....	Bien	Bien
Arithmétique.....	Très bien	Très bien
Mesurage.....	Très bien	Très bien
Algèbre.....		Bien
Comptabilité.....	Très bien	Très bien
Pédagogie.....	Très bien	Très bien
Bienséances.....	Bien	Très bien
Hygiène.....	Très bien	Très bien
Dessin.....	Faible	Assez bien
Philosophie.....		Bien
Enseignement ménager.....	Très bien	Très bien
Agriculture.....	Bien	Bien
Zoologie et chimie agricole.....		Passable
Physique.....		Assez bien
Droit commercial.....	Bien	Bien
Technologie.....		Bien

LANGUE ANGLAISE (pour les aspirants et aspirantes de langue anglaise)

Grammaire anglaise et analyse.....	Très bien	Très bien
Dictée anglaise.....	Très bien	Très bien
Littérature anglaise.....	Bien	Très bien
Composition anglaise.....	Passable	Bien

ANGLAIS (pour les candidats dont la langue maternelle est le français)

Grammaire anglaise et analyse.....	Très bien	Très bien
Dictée anglaise.....	Bien	Bien
Composition anglaise.....	Faible	Faible

Le Bureau attire de nouveau l'attention du personnel enseignant ainsi que des aspirants et aspirantes sur les matières dont la note moyenne est inférieure à "bien".

Et la session est ajournée *sine die*.

(Signé) JOSEPH FERLAND, ptre,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Approuvé.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION
DU 11 MAI 1932, D'Étudier

a) LES PROGRAMMES, LES DIPLOMES A DÉCERNER, L'AGE AUQUEL UN ÉLÈVE PEUT ÊTRE DIPLOMÉ, EN VUE D'ÉLEVER, SI POSSIBLE, LE NIVEAU DES ÉTUDES DANS LES ÉCOLES NORMALES ET ASSURER LEUR PLEINE EFFICACITÉ

b) L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS A L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Séance du 16 septembre 1932.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr Georges Courchesne, Mgr Joseph-Arthur Papineau, l'honorable Dr J. J. Guerin, M. Victor Doré, M. J.-P. Labarre, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

M. Brisebois, qui a fait nommer ce sous-comité, expose ce qu'il voudrait obtenir: Le niveau de l'instruction, dit-il, s'est sensiblement élevé dans la Province depuis quelques années. Un programme pour les classes des 9e, 10e et 11e années a été préparé et adopté par le Comité catholique et un grand nombre d'élèves fréquentent ces cours supplémentaires. Ces études sont cependant facultatives dans les écoles normales et M. Brisebois désirerait qu'elles soient obligatoires dans les écoles normales de garçons.

On fait remarquer qu'au point de vue enseignement, les villes de Montréal et de Québec ne sont pas dans les mêmes conditions, n'ont pas les mêmes besoins et qu'il y a lieu d'exiger que l'École normale Jacques-Cartier, qui doit préparer des professeurs pour les classes des 9e, 10e et 11e années et pour des classes exclusivement anglaises, fournisse des sujets absolument capables de remplir ces fonctions.

Tous les membres de ce sous-comité prennent part à une longue et intéressante discussion et plusieurs suggestions sont soumises dont voici les principales:

a) L'École normale Jacques-Cartier ne devrait accepter que des élèves ayant fait la 11e année et leur décerner un diplôme après deux ans d'entraînement pédagogique;

b) Pour l'anglais, les porteurs du titre de bacheliers de cette langue recevraient pendant un an, aux frais de la Commission scolaire catholique de Montréal, un cours spécial d'anglais, obtiendraient un brevet d'enseignement et seraient employés comme suppléants ou comme instituteurs réguliers;

c) Les professeurs déjà en activité seraient tenus de suivre des cours de perfectionnement ou de fréquenter l'Institut pédagogique du Mont Saint-Louis;

d) L'âge d'admission à l'école normale serait augmenté.

Le sous-comité, en soumettant ce rapport préliminaire, considère qu'il lui reste encore plusieurs points à étudier avant de pouvoir présenter un rapport définitif sur un sujet si important et il prie le Comité catholique de le maintenir en fonction.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport reçoit l'approbation du Comité catholique et le sous-comité est continué dans ses fonctions.

RAPPORT CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DES TRAVAUX MANUELS DANS LES CLASSES DES 5^e ET 6^e ANNÉES

Québec, le 8 septembre 1932.

Le sous-comité chargé d'étudier l'opportunité d'exiger que l'enseignement des travaux manuels soit donné dans les classes des 5^e et 6^e années du cours élémentaire s'est réuni une troisième fois, le 30 août 1932, à l'École normale Jacques-Cartier, sous la présidence de Son Excellence Mgr Georges Courchesne, et la résolution suivante, présentée par M. Augustin Frigon, a été unanimement adoptée:

“Qu'en vue de rendre cet enseignement obligatoire, le Comité catholique soit prié:

- a) De l'inscrire au programme d'études des écoles normales de garçons et de recommander aux principaux et directrices des écoles normales de filles de donner à cet enseignement une attention particulière;
- b) De prier Nos Seigneurs les évêques d'orienter vers cet enseignement le personnel enseignant de leur district respectif;
- c) De prendre les moyens pour qu'un traité de travaux manuels soit fourni aux écoles et d'entrer en communication à ce sujet avec la Commission scolaire catholique de Montréal qui possède déjà certaines publications se rapportant à cette matière;
- d) D'exiger que les inspecteurs d'écoles encouragent l'enseignement des travaux manuels et qu'ils fassent rapport au Surintendant, aussitôt que possible, de ce qui s'est fait antérieurement dans leur district à ce sujet”.

(Signé) † GEORGES COURCHESNE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION
DU 11 MAI 1931, D'Étudier l'opportunité de permettre au BU-
REAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE
FAIRE SUBIR DES EXAMENS SUR LES MATIÈRES
DE LA QUATRIÈME ANNÉE DES ÉCOLES
NORMALES

Québec, le 21 août 1932.

Ce sous-comité s'est réuni à l'École normale Jacques-Cartier, le 15 du mois de juillet dernier.

ÉTAIENT PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant, à qui fut confiée la présidence; Son Excellence Mgr Georges Courchesne, Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau, l'honorable Dr J. J. Guerin, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. J.-P. Labarre, M. Nap. Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Après avoir pris connaissance d'une lettre du Bureau central des Examineurs catholiques demandant le pouvoir d'accorder des diplômes aux élèves qui auront passé des examens sur les matières de la 4e année des écoles normales ou des 10e et 11e années des écoles publiques, le sous-comité considère cette requête, la discute longuement et croit devoir recommander que les écoles normales aient seules le privilège d'octroyer de tels diplômes.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté.

RAPPORT SUR LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Québec, le 23 septembre 1932.

L'honorable CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport général sur l'organisation des examens du Certificat d'études primaires dans les districts scolaires de la Province.

Pour se conformer au désir exprimé par le Comité catholique, le 30 septembre 1931, 57 inspecteurs de districts ruraux et un inspecteur d'un district urbain ont organisé des examens pour l'obtention du Certificat d'études de 6e et de 8e années.

Monseigneur Leventoux, MM. Thériault, Auger et Brillon, pour des raisons tout à fait particulières, n'ont pu entreprendre le travail nécessaire à cette fin. M. Desjarlais n'a pas cru devoir s'occuper de cette innovation.

Les inspecteurs de Montréal et de Québec se sont abstenus de faire subir lesdits examens, vu le système déjà en vigueur dans ces deux cités.

BUREAUX D'EXAMENS

532 municipalités scolaires ont accepté avec empressement le projet qui leur a été soumis par MM. les inspecteurs et plusieurs autres ont manifesté l'intention de faire concourir leurs élèves l'an prochain.

Dans la presque totalité des bureaux, la surveillance fut confiée à MM. les curés ou à MM. les vicaires. Ailleurs, des notables de la paroisse se chargèrent de cette tâche. Je tiens à souligner le fait que plusieurs surveillants ont prêté leurs concours à titre gratuit.

ASPIRANTS

6,136 élèves, dont 5,685 de sixième année et 451 de huitième année, se sont présentés pour subir les examens requis. Sur ce nombre, 4,322 ont obtenu un certificat d'études de sixième année et 369, un certificat d'études de huitième année, soit une moyenne de 76% pour les élèves de sixième et de 81% pour les élèves de huitième.

Ce résultat est donc très satisfaisant.

MODES D'EXAMENS ET DE CORRECTION

Le système suivi pour l'organisation des examens et la correction des épreuves a varié d'une région à l'autre et, dans certains cas, entre les districts d'une même région.

a) Ainsi, quelques inspecteurs ont exigé des commissions scolaires une contribution de \$1.00 par élève de 6e année et de \$1.50 par élève de 8e année, les inspecteurs fournissant la papeterie et payant les surveillants et les correcteurs.

La plupart des inspecteurs ont fixé le droit d'admission à 25 sous par élève de 6e année et à 50 sous par élève de 8e année, les commissions scolaires s'engageant à payer \$3.00 par jour à chacun des surveillants.

Quelques commissions scolaires n'ont rien souscrit; dans ces cas, les élèves eux-mêmes ont payé leur droit d'admission aux examens. Le curé d'une paroisse a bien voulu fournir lui-même la somme requise, afin de permettre aux élèves de 6e année de ses écoles de subir les examens du Certificat d'études.

b) Le choix des questions d'examens fut également laissé aux inspecteurs d'écoles; de sorte que, le questionnaire n'ayant pas été uniforme, nous ne pouvons, dans la plupart des cas, établir de comparaisons justes entre les diverses régions, ni même les districts d'une région.

Les examens eurent lieu le 16 juin dans la majorité des districts tandis que, dans un certain nombre d'autres, ils durèrent deux jours, les 16 et 17 juin.

c) La correction des épreuves fut faite d'après deux systèmes. Un certain nombre d'inspecteurs corrigèrent seuls les copies d'examens, tandis que la plupart formèrent des comités de correction composés des représentants des communautés religieuses enseignantes et des maîtres et maîtresses de leurs districts respectifs.

d) Le résultat des examens et le certificat d'études furent transmis aux aspirants heureux, avant la distribution des prix.

En terminant ce rapport, je dois rendre hommage au dévouement des inspecteurs d'écoles qui, malgré les difficultés du début, ont pu mener cette organisation à bonne fin.

Malgré les faiblesses constatées, faiblesses dues à l'absence d'une direction unique, le Certificat d'études constitue une innovation qui est destinée à produire d'excellents résultats tant au point de vue de la classification des élèves que de l'émulation dans les classes. Cette organisation mérite d'être continuée et perfectionnée.

STATISTIQUES

	Nombre de municipalités	Élèves qui ont subi les examens		Total	Certificats décernés		Total	Pourcentage	
		6e	8e		6e	8e		6e année	8e "
Région No 1.....	37	575	84	659	373	68	441	6e année	65%
								8e "	80%
Région No 2.....	134	1,161	174	1,335	899	155	1,054	6e "	77%
								8e "	89%
Région No 3.....	46	512	58	570	424	31	455	6e "	82%
								8e "	53%
Région No 4.....	44	608	608	429	429	6e "	70%
Région No 5.....	145	1,178	81	1,259	860	67	927	6e "	73%
								8e "	82%
Région No 6.....	52	361	361	278	278	6e "	77%
Région No 7.....	44	643	643	539	539	6e "	83%
Région No 8.....	29	362	7	369	281	3	284	6e "	77%
								8e "	43%
Totaux pour les 8 régions.....	531	5,400	404	5,804	4,083	324	4,407	6e année	75%
								8e "	80%
Verdun: Insp. J.-R. Côté.....	1	285	47	332	239	45	284	6e année	83%
								8e "	95%
Totaux pour la Province.....	532	5,685	451	6,136	4,322	369	4,691	6e année	76%
								8e "	81%

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'assurance de mon entier dévouement.

(Signé)

C.-J. MILLER,

Inspecteur général des écoles primaires.

Ce rapport est reçu et sur proposition de Mgr Papineau, secondé par Mgr Forbes, il est résolu :
 "Qu'un sous-comité, composé du proposeur et du secondeur de cette motion, de Mgr Langlois, de M. Antonio Perrault, de M. Victor Doré et de M. C.-J. Miller, comme membre adjoint, soit chargé d'étudier cette question du Certificat d'études et de suggérer des amendements à l'article 76a des Règlements du Comité catholique, s'il le juge à propos".

 PREMIER RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE RÉGIE DES SCOLASTICATS-ÉCOLES NORMALES

Québec, le 15 septembre 1932.

L'article 164f des Règlements du Comité catholique concernant les Scolasticats-écoles normales pourvoit à la création d'un bureau d'aviseurs ou "Comité de Régie" composé de cinq membres comme suit:—le Surintendant de l'Instruction publique, l'Inspecteur général des écoles normales, un autre officier du Département, nommé par le Surintendant, et deux représentants des Scolasticats désignés à tour de rôle par les supérieurs provinciaux des congrégations religieuses intéressées, suivant l'ordre d'ancienneté de ces dernières ou la date de leur érection comme Écoles normales.

Ce Comité a pour fonctions d'assister le Surintendant d'une manière générale dans l'interprétation des Règlements concernant les scolasticats et, en particulier, d'organiser les examens finals qui doivent avoir lieu tous les ans, au mois de juin et au mois d'août, dans chacune des nouvelles écoles normales.

La formation du premier Comité de Régie s'est faite conformément à ces dispositions de nos règlements scolaires et ce Comité comprend actuellement les membres suivants:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'I.P., président ex-officio; M. Lionel Bergeron, Secrétaire D.I.P., nommé par lettre du Surintendant en date du 15 janvier 1932; M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles normales, membre ex-officio; le révérend Père Alphonse de Grandpré, désigné par le révérend Père provincial des Clercs de St-Viateur, par lettre en date du 14 septembre 1931, et le cher Frère Éphrem, désigné par le révérend Frère provincial des Frères des Écoles Chrétiennes, de la province de Montréal, par lettre en date du 15 janvier 1932. A sa première réunion, le 31 mars dernier, le Comité a choisi, comme secrétaire, M. B.-O. Filteau, assistant-secrétaire du Département de l'Instruction publique.

Ce Comité a l'honneur de faire rapport au Comité catholique que, depuis sa constitution, il a tenu quatre réunions au cours desquelles il s'est occupé du choix des questions et de l'organisation générale des examens de juin et d'août derniers ainsi que de diverses questions de régie générale concernant les nouvelles institutions.

A l'examen tenu les 15, 16 et 17 juin dernier, 273 candidats ont été présentés par les neuf scolasticats alors en activité. Le tableau qui suit donne la répartition des candidats entre les diverses écoles normales:

École normale de Laval-des-Rapides (FF. EE. CC.):

Brevet élémentaire, 38
 " supérieur, 26

École normale de Rigaud (C. S. V.):

Brevet élémentaire, 21
 " supérieur, 26

École normale de Côte-des-Neiges, Montréal, (C. S. C.):

Brevet élémentaire, 6
 " supérieur, 11

École normale d'Iberville (FF. Maristes):

Brevet élémentaire, 13
 " supérieur, 11

École normale de Laprairie (FF. I. C.):

Brevet élémentaire, 25
 " supérieur, 18

École normale de Sault-au-Récollet (FF. St-Gab.):

Brevet supérieur, 14

École normale de Granby (FF. S. C.):

Brevet élémentaire, 18
" supérieur, 7

École normale de Sainte-Foy (FF. EE. CC.):

Brevet élémentaire, 16
" supérieur, 8

École normale de la Pointe-du-Lac (FF. I. C.):

Brevet élémentaire, 10
" supérieur, 5

De ces 273 candidats, 192 ont réussi, dont 93 pour le brevet élémentaire et 99 pour le brevet supérieur.

Au deuxième examen qui a eu lieu les 22, 23 et 24 août dernier, le nombre des candidats, parmi lesquels on comptait deux nouveaux aspirants seulement, a été de 76. Tous, à l'exception de deux, ont subi l'examen avec succès, ce qui donne le résultat final suivant:

Brevet élémentaire avec grande distinction,	2
" " avec distinction,	70
" " avec satisfaction	72
Total	144
<hr/>	
Brevet supérieur avec grande distinction,	2
" " avec distinction,	85
" " avec satisfaction,	36
Total	124
<hr/>	

Conformément aux Règlements du Comité catholique, les examens dans chaque maison ont été présidés par un délégué du Surintendant et la correction des épreuves s'est faite par huit jurys composés de trois membres chacun dont un représentant du Surintendant et deux délégués des écoles normales intéressées, sous la direction générale de l'Inspecteur des écoles normales ou du Secrétaire du Comité de Régie.

Tel que prescrit par les Règlements, des rapports ont été préparés sur trois des matières d'examen: le premier, sur la religion, par le cher Frère Adhémar, C.S.C.; le deuxième, sur la pédagogie, par le cher Frère Abre de Jésus, F.E.C., et le troisième, sur la composition française, par le cher Frère Liguori, F.I.C. Ces rapports qui renferment de précieux conseils pour les candidats et d'excellentes observations pédagogiques, seront communiqués sans retard aux principaux des écoles normales.

Pour terminer, nous dirons que la plus cordiale coopération a marqué les rapports auxquels ces examens ont donné lieu entre le Surintendant, le Département de l'Instruction publique, les membres religieux du Comité de Régie, les délégués du Surintendant et le personnel des nouvelles écoles normales. Nous aimons à en citer comme preuve la résolution qui suit, adoptée par les directeurs des Scolasticats à la suite des examens de juin dernier, et transmise au Comité de Régie par le révérend Frère Éphrem:

"Très satisfaits de la manière dont se sont faites la surveillance des examens qui ont eu lieu ces jours derniers dans leurs établissements et la correction des copies de ces examens;

De plus, heureux de ce qu'à la clôture de ces épreuves, le révérend Père de Grandpré, se faisant leur interprète, a exprimé leur reconnaissance envers Messieurs les surveillants et Messieurs les correcteurs;

Les Directeurs des Écoles normales congréganistes, sur la proposition des frères directeurs Rosius et Albertus, prient le frère Éphrem de transmettre leurs bien sincères remerciements à l'honorable Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique et au Comité de Régie des écoles normales; ils désirent exprimer leur reconnaissance tout particulièrement envers Monsieur le Commandeur inspecteur des écoles normales et Monsieur le secrétaire du Comité de Régie pour le dévouement qu'ils ont manifesté en cette occasion".

Les excellentes relations dont cette résolution fait foi sont d'un heureux augure. Il y a lieu d'espérer que les nouvelles écoles normales continueront à se développer dans cette atmosphère de confiance mutuelle et qu'ainsi ces institutions contribueront d'une manière de plus en plus efficace au progrès de l'enseignement public dans cette Province.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) B.-O. FILTEAU,
Secrétaire,

Ce rapport est approuvé.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ D'EXAMINER LES TABLEAUX DESTINÉS A FAVORISER L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES ÉCOLES RURALES

Réunion du 15 août 1932.

SONT PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delage, S.I.P., président; M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Écoles normales; M. l'abbé J.-J. Dubé, principal, École normale Laval; M. l'abbé J.-E. Maurais, principal, École normale de Saint-Pascal; M. Nérée Tremblay, professeur, École normale Laval; M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires; MM. L.-O. Pagé, J.-A. Paquin, Lucien Gagnon et J.-Chs. Magnan.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre par laquelle M. le chanoine Gervais, principal de l'École normale de Joliette, s'excuse de ne pouvoir être présent.

Cette réunion a spécialement pour objet d'étudier les améliorations à faire aux tableaux agricoles préparés par M. J.-Chs Magnan. Après avoir examiné les tableaux, exposé et entendu les explications de M. J.-Chs Magnan, le Comité adopte les propositions suivantes et les soumet respectueusement à l'approbation de MM. les Membres du Comité catholique:

- a) Proposé par M. L.-O. Pagé:
"Que les tableaux soient montés dos à dos sur des cartons solides afin d'en réduire le nombre et d'en assurer la conservation";
- b) Proposé par M. L.-O. Pagé:
"Que les tableaux soient bilingues afin de profiter également aux élèves des deux langues";
- c) Proposé par M. J.-A. Paquin:
"Que l'on ajoute au bas des tableaux quelques phrases bien choisies résumant les notions essentielles que l'institutrice devra s'efforcer de communiquer à l'aide de chacun d'eux";
- d) Proposé par M. Lucien Gagnon:
"Que quelques mots appropriés, inscrits sur chacun des tableaux, viennent aussi rappeler aux institutrices que les exercices de vocabulaire, de leçons de choses et de rédaction peuvent facilement se combiner avec l'enseignement de l'agriculture";

e) Proposé par M. C.-J. Miller:

“Que la série des tableaux à distribuer comprenne aussi les trois tableaux suivants:

1. Tableau des mauvaises herbes, publié par M. Omer Caron, botaniste provincial;
2. Tableau de rotation, publié par M. L.-O. Pagé;
3. Tableau des insectes nuisibles, publié par M. Geo. Maheux”.

Il est ensuite proposé par M. C.-J. Magnan, appuyé par M. Nérée Tremblay:

“Que le Comité catholique, s'il approuve la série des tableaux ci-dessus proposés, veuille bien les recommander à l'honorable Ministre de l'Agriculture afin que celui-ci en assure la publication et les mette ensuite à la disposition du Surintendant de l'Instruction publique qui verra à leur distribution dans les écoles primaires de cette province”.

Proposé par M. l'abbé J.-E. Maurais, appuyé par MM. L.-O. Pagé et J.-A. Paquin:

“Que MM. Nérée Tremblay, C.-J. Miller et J.-Chs Magnan soient chargés, en collaboration avec l'honorable Ministre de l'Agriculture, de surveiller la préparation définitive des tableaux agricoles et en particulier de rédiger les directions et les conseils qui doivent figurer sur chacun d'eux”.

Et la séance est ajournée.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) B.-O. FILTEAU,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté, mais le Comité catholique décide que ces tableaux, avant d'être distribués, devront être soumis à l'approbation du sous-comité chargé d'examiner les ouvrages classiques.

De plus, en vue de développer davantage cet enseignement agricole, il est résolu, sur proposition de l'honorable Jules-Édouard Prévost, secondé par M. Antonio Perrault:

“Qu'un sous-comité, composé de Mgr Ross, de Mgr Courchesne, de l'honorable Hector Champagne, de l'honorable Jules-Édouard Prévost, de M. Antonio Perrault et de M. Nérée Tremblay, soit chargé de rechercher les moyens à prendre pour favoriser l'enseignement agricole dans les écoles primaires”.

Sur proposition de Mgr Comtois, appuyé par Mgr Papineau, il est résolu:

“Que le Bureau central des Examineurs catholiques soit autorisé de faire subir les examens à Shawinigan Falls et que l'article 80 des Règlements du Comité catholique soit amendé à cet effet”.

Le Comité, après avoir pris connaissance d'une communication de la Légion Canadienne qui lui demande l'autorisation de prélever une souscription des élèves dans les écoles de Montréal, fait réponse que cette permission doit être demandée à la Commission des Écoles catholiques de Montréal à laquelle toute discrétion est accordée.

La requête des institutrices des écoles primaires catholiques de la Province qui réclament une amélioration à leur sort est lue et le Comité répond qu'il ne croit pas posséder le pouvoir de se rendre au désir des requérantes.

Son Excellence Mgr Villeneuve saisit alors l'occasion de présenter la résolution suivante:

“Le journal la “Gazette de Montréal”, en date du 28 septembre 1932, contient l'information que le système scolaire de la Province serait prochainement modifié. Je propose, appuyé par Son Excellence Mgr Gauthier:

“Que le Gouvernement et la Législature soient priés de ne pas mettre cette question à l'étude avant qu'au préalable le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique n'ait été consulté”.

Les résolutions qui suivent, concernant la nomination de principaux et de professeurs d'écoles normales, sont adoptées avec prière au surintendant de les faire sanctionner par le Lieutenant-gouverneur en conseil, conformément à l'article 481 du Code scolaire:

1° Sur proposition de Mgr Gauthier, secondé par Mgr Langlois:
Pour l'École normale des Frères des Écoles Chrétiennes, Laval-des-Rapides:

Principal:	Frère Mennas-Rosius
Professeurs:	Frère Mamertus-Andrew
	“ Abre de Jésus
	“ Modestus-Léopold
	“ Severinus-Basil
	“ Ramir-Adrien
	“ Rimer-Ludovic
	“ Maltin-Grégoire
	“ Marien-Charles
	“ Nivard-Anselme
	“ Natalique-Jean
	“ Octavian-Leo
	“ Magin-Adolphe
	“ Malon-Michel
	“ Marie-Olivier
	“ Marie-Stanislas
	“ Ménéle-Charles
“ Magne-Bénilde	
“ Marc de Jésus	
“ Mélissène-Gédéon	
	M. le Dr J.-A. Baudouin

2° Sur proposition de Mgr Gauthier, appuyé par M. Édouard Montpetit:
Pour l'École normale Saint-Gabriel (Frères de Saint-Gabriel) Montréal:

Principal:	Frère Narcisse-Joseph
Professeurs:	Frère Ananie
	“ Bernardin-de-Sienne
	“ Constantien
	“ Martial-Joseph
	“ Frumence
	“ François-Solano
	“ Robert-François
	“ Théophile
“ Elphège	

2° Sur proposition de Mgr Gauthier, secondé par Mgr Desmarais:
a) Pour l'École normale des Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie:

Principal:	Frère Cyprius-Célestin
Directeur des études:	Frère Rémi
Professeurs réguliers:	Frère Liguori
	“ Épiphane
	“ Frédéric
	“ Gérald
	“ Robert
	“ Clément-Marie
	“ Théodore
	“ Claude-Joseph
Professeur adjoint	Frère Florentin

b) Pour l'École normale des Frères de l'Instruction Chrétienne, la Pointe-du-Lac:

Principal:	Frère Théoctène-Marie
Assistant-principal:	Frère Justinus
Professeurs:	Frère Emmanuel
	“ Arsène-Louis
	“ Germain-Édouard
	“ Alcide
	“ Albert-Marie

4° Sur proposition de Mgr Gauthier, secondé par M. Victor Doré:
Pour l'École normale des Frères de la Congrégation de Sainte-Croix, Côte-des-Neiges, Mont-réal:

Principal:	Frère Bernardin
Professeurs:	Frère Adhémar
	“ Conrad
	“ Faustin
	“ Germain
	“ François-Régis
Professeurs auxiliaires:	Frère Placide (de musique)
	M. Guillaume Dupuis (de chant)
	“ Antonio Champagne (de culture physique)

5° Sur proposition de Mgr Villeneuve, secondé par Mgr Gauthier:
Pour l'École normale Saint-Joseph (Frères des Écoles Chrétiennes), Sainte-Foy:

Principal:	Frère Fabien
Professeurs:	Frère Émile
	“ Irénée
	“ Georges
	“ Yves
	“ Alain
	“ Alfred
	“ Parvinus
	“ Léon
	“ Martin

6° Sur proposition de Mgr Desmarais, appuyé par Mgr Papineau:
a) Pour l'École normale des Frères Maristes, Iberville:

Principal:	Frère Louis-Gustave
Professeurs:	Frère Charles-Félix
	“ Jules-Émile
	“ Joseph-Adonis
	“ Pierre-Eugène

b) Pour l'École normale Mont-Saint-Bernard (Frères de la Charité), Sorel:

Principal:	Frère Régis
Professeurs réguliers:	Frère Victorin
	“ Daniel
	“ Maurèle
Professeurs spéciaux:	Frère Garin
	“ Junias
	“ Nicolas

c) Pour l'École normale Mont-Sacré-Cœur (Frères du Sacré-Cœur), Granby:

Principal:	Frère Albertus
Professeurs réguliers:	Frère Origène
	“ Louis-Bertrand
	“ Siméon
	“ Théophile
	“ Vincent
	“ Donatien Bertrand
Professeurs spéciaux:	Frère Rolland
	“ Auguste
	“ Charles-Édouard

Après lecture du rapport qui suit, présenté par M. C.-J. Magnan, les deux résolutions ci-dessous mentionnées sont adoptées, sur proposition de Mgr l'évêque de Nicolet, secondé par l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier et M. Napoléon Brisebois:

RAPPORT CONCERNANT LE SCOLASTICAT DES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR, A ARTHABASKA

Québec, le 15 septembre 1932.

L'honorable CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant de l'Instruction publique,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

A la demande du cher Frère Provincial des Frères du Sacré-Cœur, j'ai visité le Scolasticat de cette congrégation, à Arthabaska, les 13 et 14 courant. Cet important établissement de formation religieuse et pédagogique est admirablement situé au centre d'un vaste terrain de plus de soixante arpents de superficie (5 arpents par 12½).

Un joli parc aux essences forestières variées, un verger de sept cents pommiers, un immense potager et des parterres de fleurs ornent la propriété. Il y a aussi sur cette propriété de la grande culture: céréales, foin, etc., et la ferme comprend en outre un troupeau d'animaux et trois grands poulaillers modèles. Une fabrique de conserves complète l'organisation agricole. C'est dire que le Scolasticat d'Arthabaska est amplement pourvu de tout ce qui est nécessaire à la section agricole du programme des écoles normales. La section industrielle n'est pas moins bien partagée avec un atelier double pour travail sur bois et sur fer; en plus, un atelier de reliure est aussi en activité pour les besoins de la communauté. J'ai l'assurance qu'un cabinet de physique et un laboratoire seront ajoutés à l'organisation pédagogique actuelle de l'institution.

Cette organisation est suffisamment complète et comprend, dans chacune des quatre classes affectées au cours normal: tableaux noirs, cartes géographiques, globes terrestres et différents tableaux pour l'enseignement intuitif: anatomie et botanique. On complétera ces collections par les tableaux Deyrolle, pour les industries et métiers, et les tableaux Desrosiers, pour l'histoire du Canada.

Les quatre classes ci-dessus mentionnées ont 20 x 20 pieds avec, en plus, une salle de conférence de 60 x 35 pieds. Il faut aussi noter deux salles de récréations: l'une de 60 x 35 pieds et l'autre 100 x 40; deux dortoirs de 140 x 60 pieds et une chapelle de 100 x 40 pieds.

Quatre bibliothèques d'environ 1,000 volumes chacune sont à la disposition des professeurs et des élèves.

Quant à la section commerciale, elle est bien pourvue: dactylographie, sténographie, comptabilité et droit commercial sont en honneur chez les Frères du Sacré-Cœur.

Le personnel enseignant de la section normale du scolasticat comprend un Frère Principal qui a 41 ans d'expérience et 7 professeurs dont voici les titres: 6 sont pourvus du brevet supérieur

français et anglais du Bureau central dont l'un est licencié en littérature de l'Université Laval et un a le brevet élémentaire bilingue.

Quant aux années d'expérience pour les professeurs, voici: un a 34 ans de pratique dans l'enseignement; deux, 17 ans; un, 14 ans; un, 11 ans; un, 7 ans et un, 3 ans.

L'âge moyen des élèves (section normale) est comme suit: 1ère année élémentaire, 15 ans (22 élèves); 2e année élémentaire, 17 ans (18 élèves); 3e année ou année du Brevet supérieur, 17 et 18 ans (13 élèves).

Le solfège, le chant grégorien et la musique instrumentale favorisent la culture esthétique des scolastiques.

La botanique, l'entomologie et la minéralogie sont l'objet d'études méthodiques. Au cours des dernières vacances, les Scolastiques et novices ont recueilli un millier de plantes de toutes les familles de la région. Le Scolasticat d'Arthabaska possède la flore à peu près complète des Bois-Francs. Aussi, plusieurs milliers d'insectes ont été capturés, insectes appartenant aux principaux ordres entomologiques.

Le musée possède aussi 150 spécimens minéralogiques.

Pour toutes les raisons qui précèdent, il est de mon devoir de recommander au Comité catholique de l'Instruction publique le Scolasticat des Frères du Sacré-Cœur au titre d'École normale.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre tout dévoué serviteur.

(Signé)

C.-J. MAGNAN,

Inspecteur général des écoles normales.

Il est résolu:

1° "Que le Lieutenant-gouverneur en conseil soit prié de reconnaître, comme École normale, le Scolasticat des Frères du Sacré-Cœur, à Arthabaska".

2° "Que le Lieutenant-gouverneur en conseil veuille bien nommer, pour le Scolasticat-école normale des Frères du Sacré-Cœur, à Arthabaska, comme principal et professeurs, les personnes dont les noms suivent et qui sont spécialement recommandées par leur Provincial, le Très Honoré Frère Ulric:

Principal:

Frère C.-F. David

Professeurs:

Frère Gonzague

" Louis-Gérard

" Benjamin

" Alphonse

" Jean-Berchmans

" Xavier

" Paul-Eugène

Les deux avis de motions suivants donnés par M. Édouard Montpetit, lors de la session du mois de février dernier, sont déférés, du consentement unanime des membres du Comité, au sous-comité chargé d'étudier le fonctionnement des écoles normales:

a) "Que l'article 111 des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit modifié en retranchant les mots: agriculture, droit commercial et technologie";

b) "Que les bacheliers, candidats au poste d'inspecteur d'écoles, soient dispensés de l'examen prévu par les Règlements du Conseil, sauf en ce qui concerne les matières pédagogiques".

Les avis de motion ci-dessous mentionnés sont donnés:

a) Par l'honorable Jules-Édouard Prévost:

"Que les écoles normales de filles soient autorisées à donner des cours de perfectionnement professionnel pendant les vacances de l'été";

b) Par M. Victor Doré:

"Vu l'importance de certains problèmes soumis à son attention et la nécessité d'en hâter le règlement, ce Comité peut, avec l'assentiment de la majorité absolue de ses membres, disposer, séance tenante, de toute proposition".

Après avoir distribué le fonds de l'éducation supérieure et celui des municipalités pauvres, le Comité catholique accorde aux institutions énumérées plus bas, les titres suivants:

TITRE D'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE, AVEC COURS SUPÉRIEUR

Comté d'Arthabaska.....	Sainte-Anne-du-Sault, Arr. No 4, école mixte. Sainte-Clotilde-de-Horton, Arr. No 6, école mixte. Saint-Médard, Arr. No 4, école mixte. Saint-Médard, Arr. No 11, école mixte. Saint-Paul-de-Chester, paroisse, Arr. No 1, école mixte. Saint-Paul-de-Chester, paroisse, Arr. No 12, école mixte. Sainte-Victoire, Arr. No 7, école mixte.
Comté de Bagot.....	Saint-André-d'Acton, paroisse, Arr. No 2, école mixte. Saint-André-d'Acton, paroisse, Arr. No 5, école mixte. Saint-Liboire, paroisse, Arr. No 4, école mixte. Saint-Liboire, paroisse, Arr. No 6, école mixte. Saint-Pie, village, école de filles. Sainte-Rosalie, Arr. No 2, école mixte. Sainte-Rosalie, Arr. No 3, école mixte.
Comté de Beauce.....	Saint-Éphrem, paroisse, Arr. No 16, école mixte. Saint-Éphrem, paroisse, Arr. No 17 école mixte. Ile-Saint-Ignace, Arr. No 2, école mixte. Saint-Frédéric, Arr. No 9, école mixte. Saint-Georges, village, école de filles. Saint-Séverin, Arr. No 2, école mixte.
Comté de Bellechasse.....	Saint-Raphaël (Saint-Arthur), école de garçons.
Comté de Berthier.....	Berthier, paroisse, Arr. No 3, école mixte. Berthier, paroisse, Arr. No 5, école mixte. Lavaltrie, Arr. No 2, école mixte. Saint-Barthélemy, Arr. No 5, école mixte. Saint-Cuthbert, Arr. No 2, école mixte. Saint-Gabriel-de-Brandon, paroisse, Arr. No 5, école mixte.
Comté de Bonaventure.....	Carleton, Arr. No 3, école mixte. Hamilton (Saint-Bonaventure), école mixte. Hamilton (Saint-Bonaventure), Arr. No 7, école mixte. Maria, Arr. No 1, école mixte. Maria, Arr. No 2, école mixte. Maria, école indépendante, mixte. Saint-Alexis-de-Matapédia, Arr. No 4, école mixte. Saint-Omer, Arr. No 1, école mixte. Saint-Omer, Arr. No 3, école mixte. Saint-Simon, Arr. No 1, école mixte.
Comté de Chambly.....	Boucherville, village, école de garçons, indépendante.
Comté de Charlevoix.....	Cap-à-l'Aigle, Arr. No 2, école mixte. Saint-Irénée, Arr. No 3, école mixte.
Comté de Châteauguay.....	Saint-Urbain, Arr. No 5, école mixte. Saint-Urbain, Arr. No 6, école mixte.
Comté de Chicoutimi.....	Bagotville, ville, école de garçons. Chicoutimi, ville, école indépendante, mixte.
Comté de Compton.....	Compton-Canton, Arr. No 2, école mixte.: Compton-Canton, Arr. No 10, école mixte. Eaton, Arr. No 4, école mixte. Hereford, Arr. No 3, école mixte. Saint-Venant, Arr. No 2, école mixte. Saint-Venant, Arr. No 3, école mixte.

Comté de Dorchester	Saint-Benjamin,	Arr. No 1, école mixte.
	Sainte-Hénédine,	Arr. No 3, école mixte.
	Sainte-Hénédine,	Arr. No 4, école mixte.
	Sainte-Hénédine,	Arr. No 5, école mixte.
	Sainte-Hénédine,	école indépendante, mixte.
	Sainte-Marguerite,	Arr. No 6, école mixte.
	Sainte-Marguerite,	Arr. No 8, école mixte.
	Sainte-Marguerite,	Arr. No 10, école mixte.
	Saint-Maxime-de-Scott,	Arr. No 3, école mixte.
	Saint-Maxime-de-Scott,	Arr. No 4, école mixte.
	Saint-Zacharie,	Arr. No 1, école mixte.
Comté de Drummond	Notre-Dame-du-Bon-Conseil,	Arr. No 10, école mixte.
Comté de Frontenac	Adstock,	Arr. No 2, école mixte.
	Chesham (Notre-Dame-des-Bois)	Arr. No 1, école mixte.
	Courcelles (Sainte-Martine)	Arr. No 4, école mixte.
	Courcelles (Sainte-Martine)	école de filles.
	Lambton,	Arr. No 15, école mixte.
	Sainte-Évariste-de-Forsyth,	Arr. No 6, école mixte.
	Saint-Gédéon-de-Marlow,	Arr. No 1, école mixte.
	Saint-Hilaire-de-Dorset,	Arr. No 1, école mixte.
Comté de Gaspé-Nord	Cap-Chat, paroisse,	Arr. No 1, école mixte.
	Cap-Chat, paroisse,	Arr. No 4, école mixte.
	Cap-Chat, paroisse,	Arr. No 6, école mixte.
	Pointe-à-la-Frégate,	Arr. No 1, école mixte.
	Saint-Joachim,	école de filles.
Comté de Gatineau	Eardley,	Arr. No 2, école mixte.
Comté de Huntingdon	Côte-Saint-Charles,	école mixte.
Comté de Jacques-Cartier	Haut-de-la-Côte-Saint-Louis,	école mixte.
	Pointe-Claireville,	école de filles.
Comté de Joliette	Grand-Rang-de-Sainte-Mélanie,	Arr. No 3, école mixte.
	Saint-Alphonse-de-Kildare,	Arr. No 3, école mixte.
	Sainte-Béatrix,	Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Charles-Borromée,	Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Charles-Borromée,	Arr. No 5, école mixte.
	Saint-Côme,	Arr. No 2, école mixte.
	Sainte-Élizabeth,	école indépendante mixte.
	Saint-Jean-de-Matha,	Arr. No 3, école mixte.
	Saint-Paul,	Arr. No 1, école de garçons.
Comité de Kamouraska	Saint-Bruno-de-Woodbridge,	Arr. No 7, école mixte.
	Sainte-Hélène,	Arr. No 3, école mixte.
	Saint-Pacôme,	Arr. No 4, école mixte.
	Saint-Pacôme,	Arr. No 5, école mixte.
	Saint-Philippe-de-Néri,	Arr. No 2, école mixte.
Comté de Labelle	Canton-Boyer	école mixte.
	Canton-Campbell,	Arr. No 1, école mixte.
	Kiamika,	école mixte.
	Sainte-Véronique-de-Turgeon,	école mixte.
Comté du Lac-Saint-Jean	Hébertville-station,	Arr. No 3, école de garçons.
	Hébertville, village,	école mixte.
	Saint-Gédéon-de-Grandmont,	Arr. No 9, école de garçons.
	Saint-Émilien, village,	école mixte.
Comté de Laprairie	Saint-Constant,	Arr. No 3, école mixte.
	Saint-Philippe,	Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Philippe,	Arr. No 5, école mixte.
Comté de l'Assomption	L'Assomption, ville,	Arr. No 2, école de filles.
Comté de Laval	Ville de Laval-des-Rapides,	école mixte.
Comté de Laviolette	Almaville, village,	Arr. No 1, école mixte.
	Almaville, village,	Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Tite, paroisse,	Arr. No 2, école mixte.
Comté de Lévis	Pintendre,	Arr. No 3, école mixte.
	Saint-Henri,	Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Nicolas, paroisse,	Arr. No 4, école mixte.
	Saint-Romuald (New Liverpool),	école mixte.
Comté de L'Islet	Ashford,	Arr. No 1, école mixte.
	Saint-Clément-de-Tourville,	école mixte.
	Saint-Roch-des-Aulnaies,	Arr. No 4, école mixte.
	Saint-Roch-des-Aulnaies,	Arr. No 6, école mixte.

Comté de Lotbinière.....	Deschaillons,	Arr. No 5, école mixte.	
	Lotbinière, paroisse,	Arr. No 3, école mixte.	
	Lotbinière, paroisse,	Arr. No 4, école mixte.	
	Lotbinière, paroisse,	Arr. No 8, école mixte.	
	Saint-Agapit,	Arr. No 3, école mixte.	
Comté de Maskinongé.....	Maskinongé,	Arr. No 7, école mixte.	
	Rivière-du-Loup,	Arr. No 3, école mixte.	
Comté de Matane.....	Saint-Léandre,	Arr. No 2, école mixte.	
	Saint-Octave,	Arr. No 2, école mixte.	
	Saint-Octave,	Arr. No 3, école mixte.	
	Saint-Octave,	Arr. No 10, école mixte.	
Comté de Mégantic.....	Leeds, village, (diss.)	Arr. No 2, école mixte.	
Comté de Missisquoi.....	Sainte-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg,	école de filles, indépendante	
Comté de Montcalm.....	Saint-Alexis, paroisse,	Arr. No 2, école mixte.	
	Saint-Alexis, paroisse,	Arr. No 3, école mixte.	
	Saint-Alexis, paroisse,	Arr. No 5, école mixte.	
	Saint-Jacques, No 2,	Arr. No 2, école mixte.	
	Saint-Jacques, No 2,	Arr. No 3, école mixte.	
	Comté de Montmorency.....	Château-Richer,	Arr. No 4, école mixte.
Montréal, cité.....	Saint-Pierre,	Arr. No 3, école mixte.	
	Saint-Tite-des-Caps,	Arr. No 2, école mixte.	
	Saint-Tite-des-Caps,	Arr. No 3, école mixte.	
	District Nord: École	Octave-Crémazie, école mixte.	
	District Est: École	Gabriel-Lalemant, école mixte.	
Comté de Napierville.....	École	Louis-Joliet, école de garçons.	
	District Ouest: École	Isaac-Jogues, école mixte.	
	Saint-Édouard,	Arr. No 5, école mixte.	
	Saint-Michel, paroisse,	Arr. No 4, école mixte.	
	Comté de Nicolet.....	Gentilly,	Arr. No 7, école mixte.
Comté de Nicolet.....	Nicolet-Sud, paroisse,	Arr. No 1, école mixte.	
	Sainte-Eulalie,	Arr. No 5, école mixte.	
	Sainte-Monique,	Arr. No 3, école mixte.	
	Saint-Raphaël-d'Aston,	Arr. No 2, école mixte.	
	Sainte-Sophie-de-Lévrard,	Arr. No 6, école mixte.	
	Très-Précieux-Sang-de-N.-S.	Arr. No 2, école mixte.	
	Très-Précieux-Sang-de-N.-S.	Arr. No 3, école mixte.	
	Villers,	Arr. No 1, école mixte.	
	Comté de Portneuf.....	Saint-Augustin,	Arr. No 2, école mixte.
	Québec, cité.....	École Bluteau,	école indépendante, mixte.
École Notre-Dame-de-Grâce,		école de garçons.	
École Saint-Joseph,		école de garçons.	
École Saint-Joseph,		école de filles.	
École Saint-Pascal-Baylon,		école de garçons.	
Comté de Richmond.....	Saint-Georges-de-Windsor,	Arr. No 8, école mixte.	
	Saint-Georges-de-Windsor,	Arr. No 12, école mixte.	
	Stoke-Centre	Arr. No 11, école mixte.	
Comté de la Rivière-du-Loup... .	Ile-Verte,	Arr. No 10, école mixte.	
	Notre-Dame-du-Portage,	Arr. No 3, école mixte.	
	Rivière-du-Loup,	Arr. No 1, école mixte.	
	Rivière-du-Loup,	Arr. No 5, école mixte.	
	Saint-Antonin,	Arr. No 5, école mixte.	
	Saint-Arsène,	Arr. No 3, école mixte.	
	Saint-Jean-de-Dieu,	Arr. No 1, école mixte.	
	Saint-Jean-de-Dieu,	Arr. No 5, école mixte.	
	Saint-Jean-de-Dieu,	Arr. No 7, école mixte.	
	Saint-Modeste,	Arr. No 1, école mixte.	
Trois-Pistoles No 2,	Arr. No 2, école de filles.		
Comté de Rimouski.....	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur,	Arr. No 1, école mixte.	
	Rimouski, paroisse,	Arr. No 1, école mixte.	
	Rimouski, paroisse,	Arr. No école mixte.	
	Sainte-Blandine,	Arr. No 1, école mixte.	
	Saint-Fabien,	Arr. No 3, école mixte.	
	Sainte-Luce,	Arr. No 4, école mixte.	
Saint-Valérien,	Arr. No 3, école mixte.		

Comté de Roberval.....	Normandin-Canton, Saint-François-de-Sales, Sainte-Edwidge, Saint-Thomas-d'Aquin, Ville de Dolbeau, Ville de Dolbeau,	Arr. No 1, école de garçons. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 6, école mixte. école mixte. école de garçons.
Comté de Rouville.....	L'Ange-Gardien, Saint-Michel-de-Rougemont, Saint-Michel-de-Rougemont, Saint-Paul-d'Abotsford,	Arr. No 7, école mixte. paroisse, Arr. No 2, école de garçons paroisse, Arr. No 4, école mixte. Arr. No 6, école mixte.
Comté de Saguenay.....	Escoumains,	école mixte.
Comté de Shefford.....	Ely-Ouest, Notre-Dame-de-Granby, paroisse, Notre-Dame-de-Granby, paroisse, Roxton Falls, canton, Roxton Falls, canton, Saint-Alphonse-de-Granby, Sainte-Anne-de-Stukely, Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Joachim-de-Shefford, Saint-Valérien, paroisse, Saint-Élie-d'Orford	Arr. No 2, école de filles. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 5, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 2, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 2, école mixte. Arr. No 6, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 9, école mixte. Arr. No 3, école mixte.
Comté de Sherbrooke.....	Saint-Élie-d'Orford	Arr. No 3, école mixte.
Comté de Soulanges.....	Coteau-du-Lac, Saint-Polycarpe,	école de garçons. Arr. No 5, école mixte.
Comté de Stanstead.....	Barnston, Dixville (diss.) Sainte-Élizabeth, Saint-Wilfrid-de-Barnston.....	Arr. No 3, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 6, école mixte.
Comté de Saint-Hyacinthe.....	Saint-Damase, Saint-Denis, paroisse, Sainte-Madeleine, paroisse,	Arr. No 8, école mixte. Arr. No 2, école mixte. Arr. No 2, école mixte.
Comté de Saint-Jean.....	L'Acadie, L'Acadie, Saint-Luc,	Arr. No 1, école mixte. Arr. No 2, école mixte. Arr. No 1, école mixte.
Comté de Saint-Maurice.....	Ville de Shawinigan Falls, Yamachiche, Yamachiche, Yamachiche,	école de garçons. Arr. No 6, école mixte. Arr. No 11, école mixte. Arr. No 13, école mixte.
Comté de Témiscamingue.....	Fabre-Canton,	Arr. No 2, école mixte.
Comté de Témiscouata.....	Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-du-Lac, Saint-Eusèbe-de-Cabano, Saint-Joseph-de-Viel, Saint-Honoré, Saint-Honoré, Saint-Louis-du-Ha! Ha!	Arr. No 4b, école mixte. Arr. No 10, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 2, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 2, école mixte.
Comté de Vaudreuil.....	Rigaud, paroisse,	Arr. No 5, école mixte.
Comté de Verchères.....	Belœil, paroisse,	Arr. No 2, école mixte.
Comté de Wolfe.....	Ham-Nord,	Arr. No 1, école mixte.
Comté d'Yamaska.....	Saint-Joachim-de-Courval, Saint-Thomas-de-Pierreville,	Arr. No 6, école mixte. Arr. No 2, école mixte.

TITRE D'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

Comté d'Arthabaska.....	Ville de Victoriaville,	école de filles.
Comté de Bonaventure.....	Hamilton (Saint-Bonaventure)	Arr. No 2, école mixte.
Comté de Gaspé-Nord.....	Sainte-Anne-des-Monts, village, Sainte-Anne-des-Monts,	école de garçons. école de filles.
Comté de Chicoutimi.....	Bagotville, ville Port-Alfred, Port-Alfred,	école de filles. école de filles.
Hull cité.....	École Carrière, École Cauvin, École Larocque, École Saint-Joseph, École Saint-Thomas,	école de garçons, école mixte. école de garçons. école de garçons. école de filles. école mixte.

Comté de Missisquoi.....	Sainte-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg,	école de filles.
Montréal cité: District Nord:..	École Dollier-de-Casson,	école de garçons.
	École Léonard,	école mixte.
District Est:.....	École Saint-Louis-de-Gonzague,	école de garçons.
	École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus,	école mixte.
District Ouest:..	École Daniel O'Connel,	école de garçons.
	École Saint-Jean-de-Matha,	école de garçons.
District Centre:..	École Hippolyte,	école de garçons.
	École Thomas d'Arcy McGee,	école de garçons.
	École Thomas d'Arcy McGee,	école de filles.
Comté de Napierville.....	Saint-Patrice-de-Sherrington, Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Nicolet.....	Saint-Wenceslas, Arr. No 1,	école mixte.
Québec cité.....	École Notre-Dame-de-Grâce..	école de filles.
	Bart School,	école indépendante, mixte.
Comté de Québec.....	Giffard village, Arr. No 1,	école de garçons.
Comté de Rimouski.....	Saint-Anaclet, Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Fabien, Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Shefford.....	Sainte-Pudentienne, village,	école de filles.
Comté de Saint-Maurice.....	Pointe-du-Lac, village,	école de garçons, indépendante.
Comté de Témiscamingue.....	Nédélec, école mixte.	
	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville,	école mixte.
Ville des Trois-Rivières.....	École Notre-Dame,	école de filles.

Sur proposition de Mgr Courchesne, secondé par Mgr Papineau, il est résolu:

"Que le Gouvernement soit prié de porter à \$60,000.00 le fonds des municipalités pauvres qui est actuellement de \$37,620.00".

Et la séance est ajournée, la prochaine réunion devant avoir lieu le 1er février 1933, premier mercredi de ce mois.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire adjoint.

DOCUMENTS SCOLAIRES

192ième RÉUNION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL, LE 11 JUIN 1932

La séance est ouverte à 9 heures et demie a. m. par le président, Monsieur J.-Philippe Garneau.

En l'absence de M. Charles Lever, M. Roland Croteau agit comme secrétaire.

Étaient présents: M. J.-Charles Magnan, du Ministère de l'Agriculture; Monsieur le préfet de discipline, l'abbé Rosaire Couture; MM. les régents Pageau et Dumas; MM. les inspecteurs L.-P. Goulet, Ant. Rouleau, Irénée Jolin; MM. les professeurs de l'École normale: J.-H. Jobin, J.-P. Garneau, R. Létourneau, P.-P. Magnan, E. Badaeu; une délégation des instituteurs des Trois-Rivières; MM. les instituteurs de la cité et du district: R. Alain, L. Allard, C. Aubé, J.-E. Arteau, J.-W.

Beaumont, J.-E. Bélanger, A. Bégin, J. Bilodeau, M. Bergeron, C. Blanchet, A. Bourque, J.-J. Brochu, H.-E. Brochu, W. Carbonneau, S. Corriveau, J.-B. Despins, L. Duchesneau, R. English, W. Fortin, H. et F.-X. Goupil, J.-G. Gagnon, R. Genest, Alm. Goulet, J.-Ant. Goulet, J.-Ed. Goulet, W. Goulet, A. Godbout, R. Gravel, J.-E. Hamel, H. Hudon, H. Jolin, L. Lemay, L. Létourneau, J.-E. Labrecque, J.-P. Lavoie, A. Lapierre, A. Lebel, L. Lavigueur, Théo. Lessard, J.-M. Mailhot, F. Marineau, H. Morissette, R. Nadeau, P. Otis, G. Paré, R. Parent, P.-E. Pagé, E. Peron, E. Picard, G. et L. Poulin, R. Prémont, J.-M. Rondeau, L. Roy, Avila et J.-E. Simard, G.-H. Talbot, C. Tanguay, C. Éloi et Ths-L. Tremblay, C. Tousignant, les élèves-maîtres de l'École normale Laval et Roland Croteau, assistant-secrétaire.

Sur proposition de M. l'inspecteur Ant. Rouleau et avec l'assentiment de l'unanimité des membres présents, le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la dernière assemblée qui est ensuite adopté, tel que rédigé.

Monsieur le président invite alors les membres à payer leur contribution; *illico* soixante-cinq le font.

Ouverture de la séance: Monsieur le président, après avoir souhaité la bienvenue à tous ceux qui sont présents, prie ceux-ci de vouloir bien excuser les officiels du département de l'Instruction Publique qui sont retenus à des occupations impérieuses, vu l'approche de la fin de l'année scolaire et des examens du Bureau Central. Puis l'on passe à l'ordre du jour. Monsieur le président, en termes concis et justes, présente le conférencier M. Jean-Charles Magnan, Directeur des Cercles des jeunes agriculteurs. Le sujet fut, on le devine aisément: "L'Agriculture à l'école". Nous donnons ci-après un résumé de cette conférence:

CONFÉRENCE DE M. JEAN-CHS MAGNAN

La première pensée qui vient naturellement à mon esprit, dit M. Magnan, se rattache à une série de souvenirs, (le conférencier a été normalien) trop nombreux à relater en cette brève causerie. Le premier sentiment qui monte spontanément à mon cœur en est un de reconnaissance envers Mgr T.-G. Rouleau et M. J.-J. Dubé, les professeurs, les confrères, les inspecteurs d'écoles. Ce brin de conférence sera comme un message d'amitié envers tous et spécialement envers les élèves-maîtres finissants qui seront dans l'avenir les aides des agronomes, dont je suis. Je remercie votre président, M. J.-P. Garneau, de m'avoir demandé de parler devant une assemblée d'élite.

Dans cette atmosphère amie, atmosphère de fraternité que crée en nous l'amour commun de la terre et des champs, j'estime que nous en viendrons à une mutuelle compréhension et que vous aurez de la bienveillance envers les idées et les opinions que je viens soumettre aujourd'hui à votre jugement et à votre considération.

L'AGRICULTURE

Je voudrais essayer, non de vous convaincre, mais de vous rappeler que l'agriculture en notre province a été et demeurera "notre industrie nationale", notre vraie richesse, une de nos grandes ressources morales, un grand appoint dans la vie intellectuelle et nationale de notre pays.

IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE

Le problème agricole préoccupe en ce moment les esprits d'élite qui réalisent l'importance, dans un pays comme le nôtre, d'une agriculture bien assise et en état de prospérité. Chacun s'accorde à reconnaître que l'agriculteur, dans le passé, a fourni au pays, avec le pain quotidien, son immense contribution matérielle, morale et intellectuelle à la vie religieuse et nationale, économique et familiale.

D'autre part, les cultivateurs ont puissamment aidé à la conservation et au maintien de nos plus saines traditions et ils ont gardé intégralement toutes les valeurs qui ont fait notre force et notre bonheur, sur cette terre d'Amérique. Par sa population, par ses ressources et par ses richesses, la classe agricole demeure encore le plus grand actif de notre province. En effet, sur une population de 2,874,225 âmes, le nombre des ruraux se chiffre encore à 1,060,649 âmes. Près de 146,000 cultivateurs détiennent en ce moment 6,500,000 acres de terre en production et l'exploitation agricole: terres, bâtiments, instruments et machines agricoles, etc., s'évalue à \$1,356,000,000. Ajoutons à cela leurs économies, épargnes et placements, issus du bas de laine et du labeur ardu qui constituent l'armature économique de la plupart des banques et d'une grande partie de l'industrie et du commerce. Tout cela assurément, allié à bien d'autres richesses, mérite notre attention, notre respect, notre appui commun.

Enfin, celui qui réfléchit et qui voit venir "l'immense poussée" des gens de la terre, avec ses organisations grandissantes, ses revendications et ses aspirations légitimes, celui-là ne peut manquer de se rappeler que l'agriculture, par sa nombreuse population, par ses vertus et son utilité, par ses biens et sa puissance, demeure de plus en plus une réserve précieuse et devient plus que jamais une force bienfaisante pour notre pays. Et l'unanimité morale devrait exister, chez tous les esprits sincères et avertis, en vue de travailler à l'amélioration et à la conservation de cet immense patrimoine, si fructueux à la communauté.

AGRICULTURE—VRAI BAROMÈTRE DU PAYS

Quand l'agriculture est prospère, le pays l'est aussi. D'après la Banque de Montréal, le pouvoir d'achat actuel a bien diminué; 1,200 voyageurs sont immobilisés à cause de la diminution des objets ouvrés et c'est ce qui a amené le chômage. Un fait nous frappe cependant; la Bourse a dégringolé, les industries ont baissé, les placements sont devenus incertains, la marche du commerce a fléchi, des villes sont presque en faillite par suite des sans-travail, de la crise de confiance et de l'inquiétude qui règne. Une seule industrie demeure solide: l'industrie agricole qui donne à meilleur marché l'abri, le chauffage, le pain. La paix et l'indépendance, la santé et le bonheur restent toujours au foyer de l'agriculteur. Faisons-nous un devoir de comprendre et d'appuyer cette force bienfaisante. C'est elle, dans le passé, qui a fourni, en partie, nos grandes ressources morales et intellectuelles, nationales et économiques: 60,000 colons français ont conservé notre sol, notre croyance, nos mœurs et nos coutumes; ils ont élevé de nombreuses familles et ont conservé intactes les vertus et les traditions de la vieille France.

La vraie noblesse ici est la noblesse rurale; les noblesses de robe et d'épée s'en sont allées en France lors du Traité de Paris. Seule la noblesse rurale est demeurée, noblesse du cœur et de l'esprit. D'où viennent la plupart de nos gloires nationales et religieuses? de familles essentiellement campagnardes. Il faut les comprendre nos gens et les aimer. Ce sont eux qui ont fait la langue et la race; ils ont la poésie dans l'âme. Dans mes 20 années à la campagne, je n'ai jamais si bien compris et si mieux goûté la poésie.

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

C'est une science que l'agriculture. Il y a eu révolution dans le système de culture; le savoir, c'est réussir. En agriculture, c'est la tête qui doit diriger. Préparons l'avenir rural. Dans les villes inculquons des notions générales à tous nos élèves, mais surtout l'amour et le respect du sol. Relevons aux yeux de ceux qui nous écoutent, les gens de la campagne et ne traitons pas "d'habitant" certains enfants qui manquent d'intelligence. C'est placer du mépris ou du dédain sur une classe qui ne le mérite pas du tout. Relevons plutôt la mentalité des gens de la ville et surtout des jeunes gens et intéressons-les aux problèmes agricoles, aux semences, au bétail, aux marchés. Il y aura ensuite plus de coopération et les ventes seront plus faciles. Pour les gens qui vivent du sol, nous envisagerons ici le problème de l'enseignement de l'agriculture à l'école rurale.

La grande ressource naturelle étant l'enfance, nous étudierons le problème qui se pose pour l'instituteur, et il est bon que même le petit citadin sache ce que c'est que l'agriculture et apprenne à l'aimer. L'instituteur rural en particulier aura à solutionner les trois points suivants: 1. Doit-on faire quelque chose à l'École primaire en faveur de l'agriculture? 2. Le cultivateur est-il en droit d'attendre quelque chose de nous? 3. Peut-on agir favorablement et enseigner généralement l'amour du sol et des notions rudimentaires d'agriculture?

A.—Si l'agriculture est si importante; si elle vaut et compte autant qu'on le constate, on ne peut rester indifférent. Les autorités le demandent instamment, les difficultés agricoles l'exigent impérieusement et la voix du devoir et de l'intérêt personnel requiert que l'instituteur se rende de plus en plus apte à donner satisfaction sur cette branche de l'enseignement et qu'effectivement il obtienne des résultats.

B.—Le cultivateur est-il en droit d'attendre quelque chose de nous? Certainement, c'est une question de justice élémentaire qu'on rende le fils au moins aussi apte que son père à voir au soin de sa terre. L'école a l'obligation, il me semble, de répondre de ses actions à la majorité de ceux qui l'ont érigée. Ils en attendent une compensation efficace. Elle ne peut rester neutre, car alors ce serait une force ennemie de la terre! C'est une vocation que cultiver la terre. Voyez les Dallaire, les Tremblay, etc.

L'école est le prolongement de la famille. A la campagne, ce doit être l'apprentissage de la vie agricole, l'introduction à la vie champêtre. Le fils du cultivateur ne reçoit qu'une formation première en dehors de l'Église et de la famille, et c'est à l'école qu'il la recevra. Il faudra exalter la vie paysanne. Intéresser l'enfant, en lui expliquant les Expositions qui se font partout, à un

point de vue utile: comment les animaux sont préparés et soignés, comment les produits de la terre sont arrangés et quelle préparation on a dû leur donner. Leur indiquer, sur place, ce qui donne de la valeur à l'élevage ou à la culture, dresser, en quelque sorte, une "échelle des valeurs". Par des dessins, faire aimer la terre et tout ce qui s'y rattache. Découper des images dans les catalogues ou revues qui éveilleront dans les enfants une curiosité pour les choses de la terre et ainsi les porteront à s'y intéresser vraiment et les attacheront à leur "terre" en la leur faisant aimer, parce qu'elle est belle et qu'elle peut produire de belles choses.

C.—Peut-on agir favorablement à l'École en faveur de l'agriculture et inculquer l'amour de la profession en même temps que ses notions? Je le crois fermement... L'expérience et la saine pédagogie appuient cette affirmation. L'influence de l'école est indéniable. Voyons ce qu'a produit en France, en Italie, en Russie, en Allemagne, aux Indes, l'enseignement d'État, dans les écoles. L'enfant qui passe six heures par jour à la classe, 300 jours par année, est certainement influencé par ce qui y est dit ou montré. Il faut donc ruraliser l'enseignement, il faut créer une atmosphère champêtre et faire en sorte que l'enseignement réponde au milieu où il se donne et s'inspire des nécessités que la vie rurale imposera à l'enfant dans l'avenir. Il est certain que l'enseignement qui se donnera en Gaspésie, où la pêche est un métier, ne sera pas le même qu'au Cap-de-la-Madeleine, où l'industrie du bois domine.

L'agriculture, loin de nuire à l'éducation générale, deviendra un adjuvant pour les facultés de l'élève. Les trois grands principes pédagogiques—du concret à l'abstrait, du connu à l'inconnu, du particulier au général—ne peuvent mieux s'appliquer qu'en s'inspirant de choses vues et connues. Parler à l'enfant, du sol, de "sa terre" et de son milieu éveillera plus facilement son attention et l'intéressera toujours.

Tout l'enseignement convergera vers l'idée agricole. Les dictées et analyses, les exemples de grammaire peuvent aisément être pris de sujets ruraux. Les leçons de choses devront concerner les travaux de la terre, l'élevage, l'accommodation, le marché, etc. En arithmétique, les problèmes parleront d'animaux, de fruits, de champs et ainsi seront plus facilement résolus parce que plus faciles à s'imaginer. La géographie physique puis humaine peut être locale; la géologie élémentaire frappera l'esprit du jeune âge. L'histoire de Louis Hébert, Guillaume Couillard, des premiers colons de l'endroit, fera aimer la région par nos auditeurs et ils en deviendront fiers parce qu'ils la connaîtront mieux.

Réussir à faire comprendre l'importance de la ferme, lui faire apprendre ce qui peut la développer et l'embellir, fera aimer de l'élève le coin de terre où il est né. Une fois son cœur pris, sa confiance deviendra de plus en plus inébranlable, surtout si la réussite, la "chance" s'en mêle. Quand il "saura" (ce que vous lui aurez montré) il "voudra" et de là à "faire", il n'y a qu'un pas. Vous n'aurez pas de difficulté à lui persuader qu'il peut devenir quelqu'un, s'il fait quelque chose de mieux que les autres.

Tout d'abord les jardins scolaires; chaque élève ayant son coin, si possible, et en novembre une exposition scolaire terminera pratiquement, avec récompenses pour les plus beaux spécimens produits. Les leçons de choses qui seront données sur la manière de semer, de renchausser, d'arroser, de couper, d'arracher, de préparer pour le marché, etc., abonderont en conseils judicieux et pratiques, que les parents s'empresseront eux-mêmes de suivre.

Le manuel aidera en laissant dans l'esprit des principes qui empêcheront les futurs cultivateurs de gâcher leur travail, les protégeront contre l'insuccès et leur indiqueront la bonne manière d'agir en des cas, quelquefois assez difficiles à résoudre.

Le "musée scolaire" sera le plus beau résumé que vous pourriez organiser dans votre école. Chaque école rurale doit avoir son musée contenant des collections de graines, de mauvaises herbes, (qui sont conservées dans des chemises spéciales), de minéraux, de pierres, d'espèces de bois, d'insectes piqués sur un grand carton. Tout cela demande cependant un travail persévérant, mais en deux ou trois ans, on pourra avoir un musée scolaire régional assez complet pour être d'une grande utilité, à l'agronome même.

Les tableaux que le titulaire de la classe fera lui-même ou fera venir du Département de l'Agriculture, montrant les grains et légumes, l'élevage, l'industrie laitière ou érablière, les instruments aratoires, des fermes locales si possible, qui méritent d'être imitées, des animaux ou grains primés aux expositions, etc., qui occuperont l'esprit de l'élève quand il aura quelque moment libre.

Il faut aussi rendre l'école attrayante. Faire que la grande pitié de nos écoles disparaisse, que la propreté et l'embellissement attire plutôt la bienveillance que la répugnance. L'on vous aidera, si vous le demandez. Une clôture blanchie à la chaux, un peu de terrassement, quelques ronds de fleurs, deux ou trois allées de gravier, une couche de peinture ou de chaux sur l'édifice même. Ne pas demander quelque chose de dispendieux c'est l'obtenir, surtout si vous coopérez un peu. Il faut reconnaître ici une transformation surprenante depuis une dizaine d'années. Les remarques, les conseils, les encouragements de nos inspecteurs d'écoles ont fait opérer en mieux, un changement appréciable, mais il y a encore beaucoup à faire.

A titre d'ainé, dans l'enseignement rural, c'est un message de confiance et d'espérance que je vous apporte. Ce qui vaut aujourd'hui ce sont ses œuvres. Il faut aimer, surtout vous, les jeunes, la voie où vous vous engagez; le chemin est long, il est beau, cependant, et les premières étapes en sont les plus rudes.

CONCLUSION

La terre canadienne a besoin de tous les concours pour se maintenir et prospérer; elle compte sur l'École primaire pour lui aider à accomplir sa tâche bienfaisante pour tous. L'école peut et doit apporter sa collaboration à l'agriculture. Notre loi de l'Instruction publique, par son programme des études primaires, permet et facilite cette collaboration de l'école, par l'entremise des sections agricoles. Il faut donc travailler à la réalisation de ce programme d'études qui est excellent, et le faire comprendre et accepter par les commissions scolaires, les parents et l'élite rurale. Que tous ceux qui ont à orienter notre peuple s'entendent et coopèrent pour la mise en vigueur de cet enseignement salutaire!

Et nous tous qui travaillons obscurément parfois, mais avec combien de conviction et de joie intérieure, qui travaillons à la conservation du capital humain à la campagne, nous sommes fortement convaincus que cette conservation viendra d'une longue préparation de ce capital humain à son travail et à son rôle bienfaisant. Et plus encore, nous pensons que l'éducation et l'instruction agricoles, c'est-à-dire, le vouloir et le savoir conquérants solutionneront en partie l'important problème qui nous occupe: les agriculteurs, leur éducation et leur instruction.

L'agriculture fait partie intégrante de la nation, elle lui assure d'abord le pain quotidien et, ensuite, tout le confort de ses vertus morales et civiques. Chaque classe de la société compte sur elle pour l'entretien de sa vie. En retour, et en toute justice, l'agriculture a droit de compter sur toutes les unités du pays.

Je conserverai au plus profond du cœur, dit le conférencier en terminant, le souvenir de votre attention soutenue; ce me sera le meilleur réconfort et le plus délicieux des souvenirs.

Monsieur l'inspecteur L.-P. Goulet, appelé par le président, à remercier le conférencier, le fait en termes appropriés: "Monsieur Magnan, dit-il, bien que né et élevé en ville, aime l'agriculture plus qu'un terrien". Depuis 25 ans (1907), la culture a varié et il y a eu des améliorations sensibles. Les agronomes ont été bien utiles. Les questionner, c'est vouloir réussir. Cela n'a pas tardé à être connu et aujourd'hui les fermes sont transformées. Les conférences agricoles, les jardins, scolaires et les expositions agricoles scolaires ont fait tant de bien qu'il faut les continuer. M. Goulet souhaite à M. J.-Ch. Magnan de devenir le Directeur de l'enseignement agricole dans notre province.

Monsieur Théo. Lessard parle ensuite d'assurance-groupe.

La prochaine retraite fermée pour instituteurs ayant lieu à la fin de ce mois, Monsieur le président invite tous ceux qui veulent en bénéficier, à s'inscrire à la fin de cette séance.

Une communication de Monsieur Joseph Dumais, professeur d'élocution française, est ensuite lue. M. Dumais aura un camp de vacances aux Eboulements, où il donnera pendant cinq ou huit semaines des cours pratiques de diction, tout en permettant à ceux qui iront là, de jouir des plaisirs de la villégiature dans un endroit enchanteur. Le coût en serait \$60 pour cinq semaines et de \$100 (transport inclus) pour huit semaines. On peut s'inscrire de suite.

Il n'y a pas d'avis de motions ni de motions, alors l'on passe à l'organisation du programme de janvier prochain. Monsieur J.-P. Lavoie s'inscrit comme conférencier.

Après avoir remercié l'assistance, à 11.50 a. m., Monsieur le président entonne le chant national qui clôt la séance.

L'assistant-secrétaire de l'Association,

ROLAND CROTEAU, *instituteur.*

L'ASSOCIATION DES INSTITUTRICES

Le Comité de Régie de l'Association des institutrices catholiques de la Province de Québec, Inc., réuni le 10 septembre 1932, a appris avec regret la triste situation où se trouvent les institutrices de nos campagnes par décision prise dans certaines municipalités de fermer, par prétendue économie, leurs écoles, ou de diminuer les salaires déjà assez minimes.

Le Comité de Régie espère que les voies autorisées de son Excellence Mgr Villeneuve et de l'honorable Cyrille Delâge, seront prises en considération.

Le Comité de Régie.

ENSEIGNEMENT
ANTI-ALCOOLIQUELes Clercs de St-Viateur
2061, St-Dominique
Montréal

QU'EST-CE QUE L'ALCOOL ?

TABLEAU

1

Guerre à l'alcool !

1. L'alcool est un liquide provenant de la fermentation et de la distillation des céréales (blé, orge, seigle, avoine, riz, maïs), de la canne à sucre, de la betterave, de la pomme de terre et des fruits.
2. L'alcool prend différents noms : whisky, rye, scotch, rhum, genièvre (gin), absinthe, kirsch, cognac (brandy), etc., selon la matière première et le bouquet qu'on y ajoute.



NOS ENNEMIS

3. Les bouquets sont :
 - des produits chimiques
ou
 - des essences de plantes
(reine des prés, absinthe, hysope, mélisse, angélique, menthe, anis, etc.)
ou
 - des extraits de noyaux
(prunes, cerises, merises, etc.).
4. Ces bouquets, qui servent à masquer le mauvais goût de l'alcool, sont des poisons.



L'alcool brille dans ton verre, ô barbeur, mais prends garde, il mord et empoisonne comme la vipère.

TABLEAU I DE LA PRÉCIEUSE COLLECTION PUBLIÉE PAR LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR
(Reproduit de la *TEMPÉRANCE* avec la bienveillante permission de son directeur.)

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ET A L'ÉCOLE NORMALE

(Pour l'Enseignement Primaire)

Trois paysages

(L. VEUILLOT: LETTRES A SA SŒUR)

I

LE LEVER DE L'AURORE

Sous un ciel nettoyé et magnifique j'ai fait quatre lieues dans l'odeur des foins coupés, au chant de l'alouette et de l'*Angelus*, voyant tous les apprêts du lever de l'aurore, et c'est charmant. Elle a commencé par tirer ses rideaux, elle a jeté sur la terre un petit sourire d'un bleu rose, qui a tout animé. Soudain se sont dessinées les collines, les arbres ont poussé; et les champs peu à peu sont devenus verts et blonds, de noirs qu'ils étaient. Puis l'aurore a ouvert sa fenêtre et passé la tête. J'ai vu tout son visage. Il est agréable. C'est une physiologie pâlotte, mais souriante, fraîche, avec une teinte de mélancolie; figure-toi sœur Olga dans une minute d'attendrissement. Quelques étoiles restaient, par-ci, par-là, dans sa coiffure de nuit. En tombant sur la terre, elles devinrent des ruisseaux et des fleuves. Elle fit sa toilette et se pommada de tilleul et de foin avec une pointe de sureau; c'est son parfum du moment. Son haleine est fraîche, elle me donna une sensation de froid que j'aurais voulu vous envoyer dans nos taudis de la rue du Bac. Elle s'éclairait de plus en plus, et la terre de plus en plus se réjouissait de la voir. Tout s'animait, les animaux éclatèrent en chansons et me firent souvenir de faire ma prière comme ils faisaient la leur.

COMMENTAIRE LITTÉRAL

L'Aurore: Nous avons déjà dit que la première lueur du jour, lueur encore blanche, s'appelle l'aube; puis vient l'aurore avec ses teintes roses ou orangées.

Un ciel nettoyé: absolument pur, sans nuage aucun. Mais le mot nettoyé semble indiquer que, la veille, le ciel était sombre, sale, et qu'il s'était depuis débarrassé de toutes ses taches.

Magnifique: dont la beauté est pleine de grandeur.

Lieue: ancienne mesure itinéraire, valant à peu près quatre de nos kilomètres.

Au chant de l'alouette et de l'Angelus: La sonnerie de l'Angelus n'est pas, à vrai dire, un chant; mais se faisant entendre avec le chant de l'alouette, elle peut parfaitement lui être associée dans la même phrase.

Les apprêts du lever de l'aurore: 1° Veillot commence à assimiler l'aurore à une personne qui se lève. 2° Apprêts, préparatifs en vue d'un acte prochain.

Tirer ses rideaux: la lueur discrète, pour ainsi dire étroite, que jette l'Aurore ressemble à la lueur que laissent filtrer des rideaux entr'ouverts.

Un petit sourire: Cette lueur bleu-rose a la grâce d'un petit sourire.

Qui a tout animé: Et comme un sourire anime à la fois la figure qui sourit et celui à qui il s'adresse, cette lueur bleu-rose rend la vie à la terre endormie.

Les collines se sont dessinées: D'abord enveloppées de brume ou perdues dans le lointain, les collines reprennent leur forme, leur dessin, sous le jour qui les éclaire.

Les arbres ont poussé: Phénomène analogue, les arbres semblent sortir de terre.

Les champs sont devenus verts et blonds: En dépit de la conjonction *et*, il faut évidemment distinguer entre les prés qui réapparaissent verts, et les champs de céréales qui redeviennent blonds.

Puis l'aurore a ouvert sa fenêtre et passé la tête: cette double image correspond au progrès de l'aurore qui, tout à l'heure, filtrait à peine et se montre maintenant à plein.

C'est une physiologie pâlotte: 1° *Physiologie*, en général *expression du visage*, plutôt que traits du visage. Certains des détails qui suivent (souriante... mélancolie) s'accordent bien avec ce sens moral.—2° *Pâlotte*: diminutif familier, un peu pâle.

Avec une teinte de mélancolie: 1° Teinte, couche légère, superficielle, de couleur. 2° *Mélancolie:* exactement, humeur noire, sombre tristesse. Évidemment, le sens est ici très atténué; autrement, le mot contredirait violemment tous les autres détails.

Figure-toi: Veillot invite son correspondant à se représenter la figure de quelqu'un.

Sœur Olga: Ce quelqu'un, c'est la fille de la Comtesse de Ségur, une amie des Veillot. Sa mère était d'origine russe, d'où ce prénom *Olga*; quant à ce surnom *Sœur Olga*, indique-t-il que les relations étaient comme fraternelles ou que la jeune fille avait un peu l'air d'une religieuse, nous ne savons; mais peu importe.

Par-ci, par-là: de côté et d'autre.

Dans sa coiffure de nuit: L'aurore n'éclaire d'abord qu'un coin du ciel, à l'orient; ailleurs, la présence attardée de quelques étoiles rappelle la nuit encore toute proche.

En tombant sur la terre, elles devinrent des ruisseaux et des fleuves: Les étoiles ne semblent pas tomber comme le soleil; mais à leur disparition du ciel, correspond sur la terre l'apparition lumineuse des ruisseaux et des fleuves. Entre ces deux phénomènes, une imagination de poète établit un rapport de transformation.

Elle fit sa toilette: l'aurore devient de plus en plus brillante, comme un visage bien lavé.

Elle se pommada de tilleul et de foin: Le parfum du tilleul et du foin embaume le petit jour comme une pommade un visage.

Avec une pointe de sureau: la fleur du sureau est très odorante. Au parfum du tilleul et du foin, l'aurore ajoute celui du sureau plus fort, plus piquant (une *pointe*).

Son haleine est fraîche: L'air du matin.

Sensation: impression, agréable ou désagréable, perçue par l'intermédiaire des sens.

Taudis: Logement étroit, peu clair, peu aéré et malpropre. L'appartement des Veillot (la rue du Bac, à Paris, est fort étroite) n'était évidemment pas un taudis. Mais, comme en beaucoup de logis urbains, l'été devait y être très pénible.

Elle s'éclairait: L'aurore, évidemment; encore que le dernier pronom *elle* renvoyât à haleine.

La terre se réjouissait: Le soleil levant donne à la terre un aspect joyeux, riant.

Tout s'animait: tout reprenait vie et mouvement.

Les oiseaux éclatèrent en chansons: les chansons sortent brusquement, irrésistiblement de la gorge des oiseaux.

Me firent souvenir de faire: me rappelèrent que *je devais* faire ma prière.

Comme ils faisaient la leur: Les poètes chrétiens ont souvent représenté le chant matinal des oiseaux comme leur hommage à Dieu.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Ce fragment de lettre nous montre dans Louis Veillot l'homme de famille, le chrétien, et le poète. Mais tandis qu'un trait rapide exprime sa sollicitude pour les siens (*une sensation de froid que j'aurais voulu vous envoyer dans nos taudis de la rue du Bac*) ou l'orientation de son âme vers Dieu (*les oiseaux... me firent souvenir de faire ma prière...*), presque tout le morceau nous révèle son amour de la nature, et son talent de peintre.

Ce qui frappe d'abord c'est la diversité et la finesse de ses perceptions. Veillot est sensible à tout: à la lumière, aux couleurs, aux sons, aux parfums; et la joie que lui procure le lever du jour est, peut-on dire, une joie de tout son être.

Joie subtile, d'ailleurs, car l'écrivain perçoit toutes les nuances d'un même phénomène ou de phénomènes analogues. Au début, il mentionne, sans plus, le *chant de l'alouette*; mais plus loin quand *les oiseaux éclatent en chansons*, c'est un ample concert qu'il nous fait entendre. Pareillement, il distingue les éléments divers d'un parfum composé: *Elle... se pommada de tilleul et de foin avec une pointe de sureau*.

Surtout, il analyse finement les progrès de la lumière, avec les phénomènes qui l'accompagnent. Lumière discrète d'abord, "petit sourire bleu et rose", mais qui suffit à tout animer. Puis, le rayon s'élargit comme une fenêtre qui s'ouvre, laissant voir tout le visage dont on ne percevait tout à l'heure que le petit sourire. Enfin le personnage entrevu "s'éclaire de plus en plus..."

A chacun de ces progrès, répond une image précise des choses environnantes. D'abord des formes (les collines se dessinent), des mouvements (les arbres ont poussé), un changement de couleurs (les champs peu à peu sont devenus verts et blonds, de noirs qu'ils étaient). Puis un déplacement de lumière, et comme une espèce de métamorphose. (Quelques étoiles restaient par-ci, par-là... En tombant sur la terre, elles devinrent des ruisseaux et des fleuves.) Enfin avec l'épanouissement de la lumière, la vie, la joie universelle (Elle s'éclairait de plus en plus, et la terre de plus en plus se réjouissait de la voir. Tout s'animait, les oiseaux éclatèrent en chansons.)

Voilà donc une description exacte, mais poétique aussi par l'abondance des détails agréables et par la vivacité de l'émotion. Mais il y a plus. Avec une ingéniosité un peu laborieuse peut-être, Veillot a développé ici une espèce d'allégorie.

Pour lui, l'Aurore est une personne; et, sans oublier jamais qu'il peint un moment du jour, un aspect de la nature, il va dessiner le portrait d'une jeune fille.

Dès le début, grâce à ces quelques mots: *les apprêts* du lever de l'aurore, la transposition s'opère, le phénomène naturel devient un acte humain. Et voici la série des gestes, à la fois justes

et charmants: "Elle a commencé par ouvrir ses rideaux, elle a jeté sur la terre un petit sourire... Puis l'aurore a ouvert sa fenêtre et passé la tête... Elle fit sa toilette et se pommada de tilleul et de foin... Son haleine est fraîche... Elle s'éclairait de plus en plus..."

Encore une fois, tout cela est charmant, et l'on comprend la joie, l'épanouissement de la terre devant ce sourire, cette fraîcheur, ce parfum. Mais tout cela ne va pas sans préciosité. Précieux d'abord, le procédé lui-même, je veux dire cette application minutieuse à poursuivre une métaphore ingénieuse, à accumuler pendant toute une page des images du même ordre. Et, sans doute, les poètes primitifs ne procèdent pas autrement; mais, justement, ce sont des primitifs, leur imagination naïve transforme spontanément les phénomènes naturels en faits humains ou divins; et eux-mêmes croient à ces créations de leur génie. Mais ici l'allégorie ne peut être qu'un jeu de l'esprit, ingénieux sans doute mais un peu artificiel.

D'autre part, certains détails témoignent peut-être d'un goût excessif pour le gracieux, le joli. Acceptons, à la rigueur, le "petit sourire d'un bleu rose" que l'aurore jette à la terre comme un premier salut. Mais "ces étoiles qui restent par-ci, par-là dans sa coiffe de nuit", est-ce du Veillot ou du Fontenelle?—Et ce trait trop précis de l'aurore qui se pommade, ne pourrait-il pas être de Benserade ou de Cotin?

N'oublions pas cependant le caractère essentiel de cette page. Elle n'est destinée ni au grand public, ni aux salons mondains: c'est un fragment de lettre familière. Dans cette lettre, Veillot se divertit. Un peu trop gentiment?—Peut-être. Mais au solide prosateur qui n'écrit que pour servir, comment refuser la détente d'un jeu délicat? Au rude joueur qui reçoit encore plus de coups qu'il n'en donne, comment interdire de sourire à l'Aurore, et même de lui adresser, *cum grano salis*, des madrigaux parfumés?

* * *

Deux autres fragments de lettres permettront à nos lecteurs de voir mieux encore ce que Louis Veillot peut introduire dans une description soit d'amusante fantaisie, soit d'idéalisme grave et profond.

II

COUCHER DE SOLEIL

Les beaux jours sont finis; peut-être que j'ai croqué hier le dernier. Il a été rôti magnifiquement et mangé à point. D'un pauvre petit chemin plat, taillé en pleine terre plate, sans arbres, même sans pommiers, j'ai vu l'un des plus beaux couchers de soleil de ma vie. Les nuages nous avaient fait un vaste et immense cercle de montagnes très varié de formes et de couleurs; il y en avait de rondes et d'aigües, de taillées et de brisées; les unes étaient d'argent, les autres d'or, les autres d'azur; les unes montaient, les autres croulaient, ouvrant des perspectives sans fin. La montagne du soleil derrière laquelle il quittait ses habits de jour et déposait ses rayons, était un noir volcan plein de feux. Je pensais à Louis XIV déposant sa perruque avec colère. Cependant par quelques coins jaillissait une clarté si douce et si matinale que l'on pouvait croire que Madame de Maintenon était là. Il y avait pour tout peuple une vache et son petit gardien, un laboureur et un semeur, et dans une autre direction deux "épanouisseuses": ce sont deux femmes qui épanouissent le fumier.

A propos de ce texte, on pourra étudier:

1° L'art de la description proprement dite:

l'exactitude et la poésie.

2° L'esprit de Veillot:

a) esprit discutable encore, pour sa préciosité laborieuse (j'ai croqué hier le dernier. Il a été rôti magnifiquement et mangé à point.)

b) mais ailleurs bien ingénieux

Ainsi vers la fin, Veillot veut, à la magnificence du spectacle (le Soleil, le Roi-Soleil), opposer l'indigence des spectateurs. Il montre donc "pour tout peuple, une vache et son petit gardien, un laboureur et un semeur", et dans une autre direction deux "épanouisseuses". Ce dernier mot pique notre curiosité, et par sa rareté, et parce qu'il semble annoncer une fonction plus relevée; mais Veillot nous ménage une plaisante déception, car il ajoute aussitôt: "ce sont deux femmes qui épanouissent le fumier".

3° La fantaisie et l'imagination:

Une image en suggérant une autre, le soleil déposant ses rayons derrière une montagne de nuages, évoque aux yeux de Veillot la figure de Louis XIV (le Roi-Soleil), et ce sont deux traits inattendus, l'un plaisant (Louis XIV déposant sa perruque avec colère), l'autre délicat (la clarté si douce et si matinale qui fait croire à la présence de Madame de Maintenon).

III

LE GIVRE

Tout est bordé de perles blanches; les sapins sont transformés en candélabres; les toiles d'araignées semblent des lambeaux de point d'Alençon accrochés dans les buis et dans les rosiers. Les feuilles rouges du houx ont un air d'ailes de papillon ourlées d'argent... C'est un admirable symbole, le givre. Plus il est haut placé sur l'arbre, plus il tient. Lorsqu'enfin le soleil devient trop fort, c'est-à-dire quand le jour avance, il ne se liquéfie pas, il ne coule pas, il se détache et tombe dans sa forme et son éclat de diamant, et il reste ainsi jusqu'à ce que le pied du passant l'écrase, ou jusqu'à ce que la chaleur de la terre le dissolve tout doucement, et il disparaît sans qu'on l'ait vu changer. Et je pense que le Bon Dieu met à part cette eau si pure pour alimenter toutes les sources choisies et toutes les rosées salutaires qui nourrissent la vie.

L'étude de ce texte pourrait comporter trois parties:

- 1° L'art de la description exacte, objective (depuis "Plus il est haut placé..." jusqu'à "...vu changer").
- 2° L'art de la description poétique (Les quatre premières lignes).
- 3° La leçon morale (les trois dernières lignes, avec ce qu'elles exigent d'éclaircissements et d'applications pratiques).

GAILLARD DE CHAMPRIS.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE—NOVEMBRE 1932

Programme mensuel suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première année: étude de la ligne courbe. Le professeur pourra se servir avantageusement d'une ficelle piquée au tableau noir; de boutons, pièces de monnaie, carton taillé, etc. Le professeur tient l'objet devant ses élèves et leur demande d'en suivre le contour avec le bout du crayon ou le doigt. S'il se sert de la ficelle au tableau noir, il pourra en changer la disposition, de manière qu'elle forme une seule courbe d'abord, puis, plusieurs autres de différentes dimensions. Il fait ensuite tracer cette courbe, ou ces courbes sur le cahier.

En deuxième année: applications multiples sur les courbes et les droites. Avec l'aide d'un cerceau ou d'un couvercle rond d'assez grand diamètre, faire une sommaire démonstration sur le "raccourci" du cercle passant du plan vertical au plan horizontal. Faire suivre la démonstration de quelques exercices très faciles.

Première année

- 1a. Bouton de bonne dimension.
- 1b. Ficelles tendues par des punaises.
- 1c. Cerf-volant.
2. Drapeau papal (colorier en jaune).
3. Arrangement décoratif au moyen de boutons.
4. De mémoire: une carafe.

Deuxième année

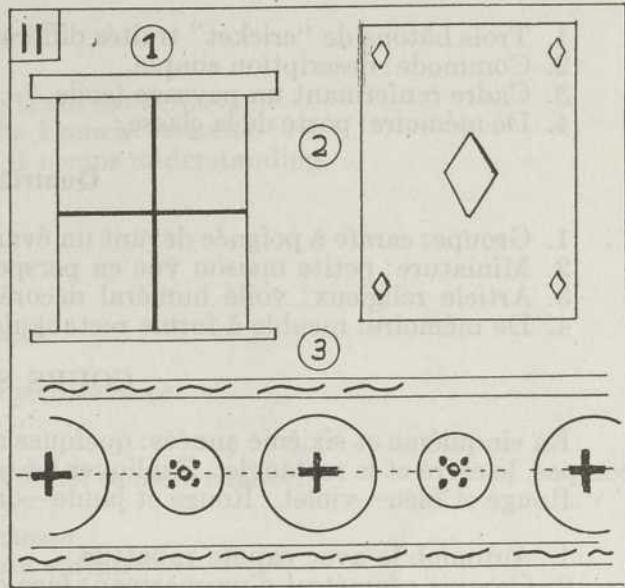
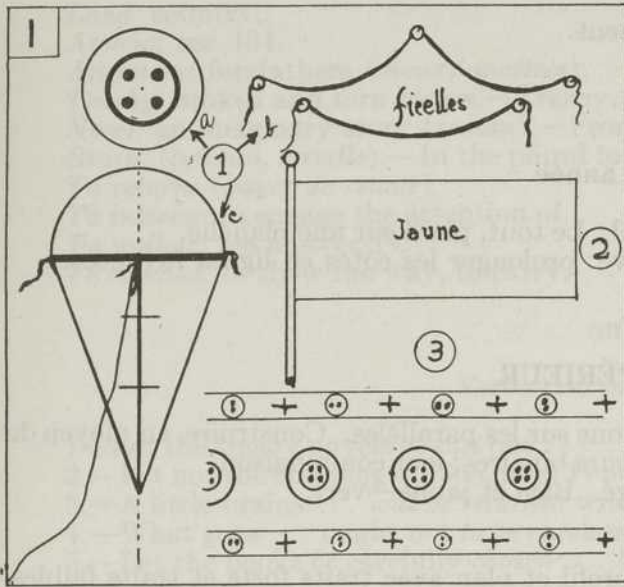
1. Fenêtre: description rudimentaire.
2. As de carreau.
3. Interprétation décorative: circonférences et boutons.
4. De mémoire: une assiette décorée.

COURS MOYEN

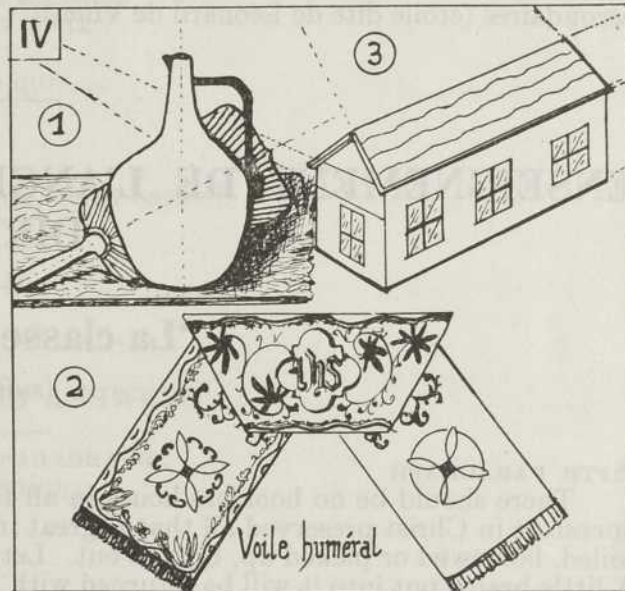
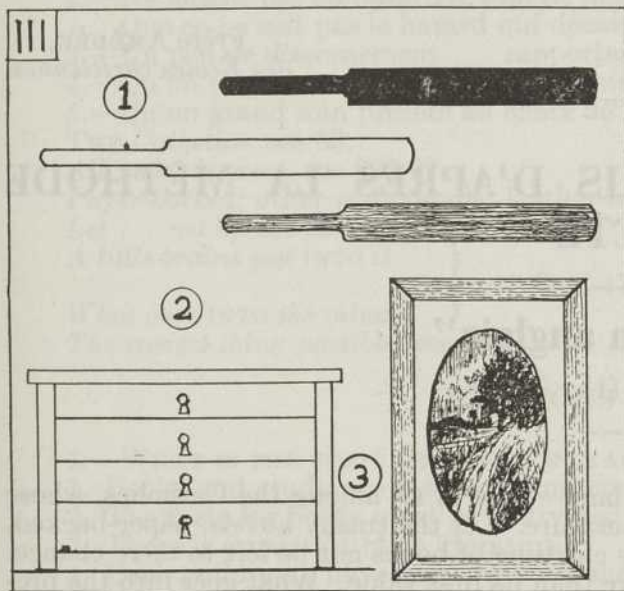
En troisième année: étude du rectangle. Cette figure géométrique est semée à profusion dans les constructions et les meubles; il suffit donc d'attirer l'attention des élèves. En effet; portes, fenêtres, panneaux, sont autant de sujets-types pour cette leçon.

En quatrième année: les mêmes applications qu'en troisième, mais traiter des sujets plus difficiles.

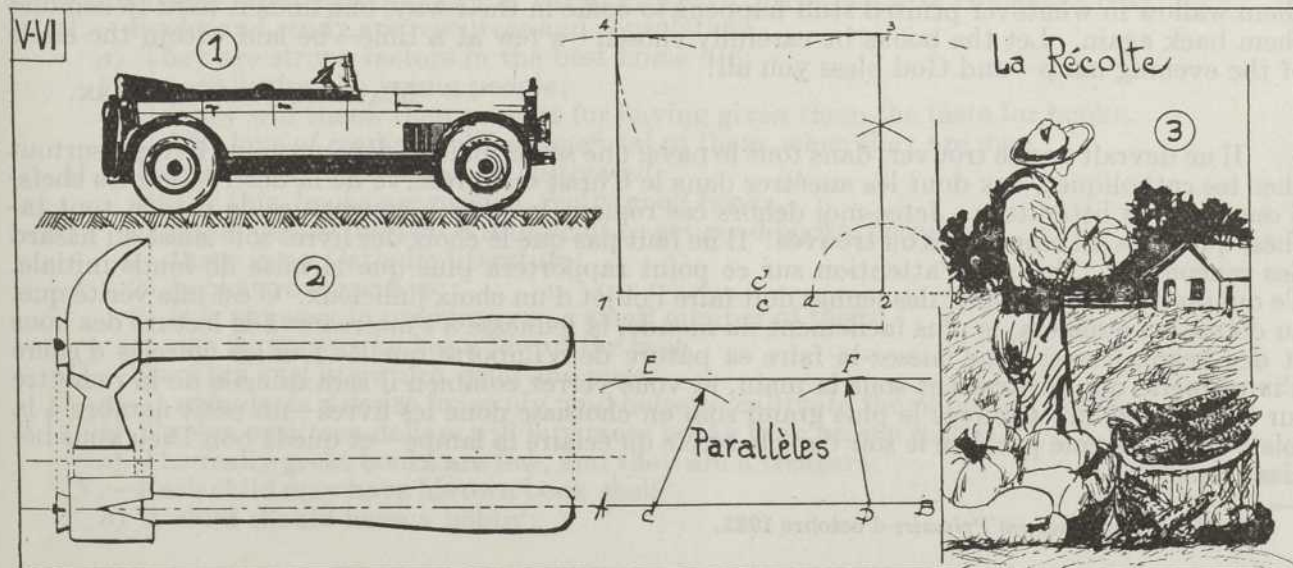
COURS INFÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS SUPÉRIEUR



Troisième année

1. Trois bâtons de "cricket" traités différemment.
2. Commode: description simple.
3. Cadre renfermant un paysage facile.
4. De mémoire: porte de la classe.

Quatrième année

1. Groupe: carafe à poignée devant un éventail. Le tout, placé sur une planche.
2. Miniature: petite maison vue en perspective: prolonger les côtés en lignes fuyantes.
3. Article religieux: voile huméral décoré.
4. De mémoire: meuble à forme rectangulaire.

COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: quelques notions sur les parallèles. Construire, au moyen du compas, le carré et le rectangle. Expliquer les couleurs binaires; leur combinaison. Rouge et bleu—violet. Rouge et jaune—orangé. Bleu et jaune—vert.

1. Automobile avec capote rabattue.
2. Croquis géométral d'un marteau: face ou profil et plan avec traits forts et traits faibles.
3. Description d'un. scène champêtre d'automne: "La récolte".
4. De mémoire: construire une étoile à six pointes et y apposer les six couleurs primaires et secondaires (étoile dite de Léonard de Vinci).

Frère AMÉDÉE,
des Écoles chrétiennes.

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE DIRECTE

"La classe en anglais"

(suite) (1)

FIFTH PARAGRAPH

There should be no bookless house in all this land—least of all among the Catholics, whose ancestors in Christ preserved all that is great in literature. Let the trashy novels, paper-backed, soiled, borrowed or picked up, be cast out. Let the choosing of books not be left to mere chance. A little brains put into it will be returned with more than its first value. What goes into the precious minds of the young ought not to be carelessly chosen. And it is true that, in the beginning, it is the easiest thing possible to interest young people in good and great books. But if one lets them wallow in whatever printed stuff happens to come in their way, one finds it hard to conduct them back again. Let the books be carefully chosen—a few at a time—be laid within the circle of the evening lamp—and God bless you all!

MAURICE FRANCIS EGAN.

Il ne devrait pas se trouver, dans tout le pays, une seule maison dépourvue de livres—surtout chez les catholiques, eux dont les ancêtres dans le Christ ont préservé de la destruction les chefs-d'œuvre de la littérature. Jetez-moi dehors ces romans ineptes, à couverture de papier, tout tachés, qu'on les ait empruntés ou trouvés! Il ne faut pas que le choix des livres soit laissé au hasard des rencontres. Un peu d'attention sur ce point rapportera plus que la mise de fonds initiale. Ce qui doit meubler l'esprit des jeunes doit faire l'objet d'un choix judicieux. C'est une vérité que, au début, on amènera, le plus facilement du monde, la jeunesse à s'intéresser à la lecture des bons et des beaux livres; mais laissez-la faire sa pâture de n'importe quelles feuilles noircies d'encre d'imprimerie qui lui tombent sous la main, et vous verrez combien il sera difficile de la remettre sur le bon chemin. Qu'avec le plus grand soin on choisisse donc les livres—un petit nombre à la fois—qu'on les voie paraître le soir dans le cercle qu'éclaire la lampe—et que le bon Dieu vous bénisse tous!

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* d'octobre 1932.

VOCABULARY

Land: country.

Among: see 484.

Ancestors: forefathers (*aïeux, ancêtres*).

Trashy: broken and torn pieces.—Trashy, like trash (*sans valeur*).

Novel: an imaginary story (*roman*).—From the French: *nouvelle*.

Brain: (*cerveau, cervelle*).—In the plural form, it means understanding.

To return: (*payer de retour*).

To interest: to engage the attention of.

To wallow: see answer 14.

To conduct: to show the way, to carry.

GRAMMAR

Verbs used in the passive voice.

- 1.—Let the trashy novels *be cast out*.
- 2.—Let not the choosing of (365, note 1) books *be left* to mere chance.
- 3.—A little brains . . . *will be returned* with . . .
- 4.—What goes . . . *ought not to be carelessly chosen*.
- 5.—Let the books *be carefully chosen* . . . *be laid* within . . .

(*The active voice is preferred in French.*)

- 1.—Qu'on jette dehors ces romans sans valeur.
- 2.—Ne laissez pas au hasard le soin de décider du choix . . .
Que ce ne soit pas le hasard qui décide du choix . . .
- 3.—Un peu de discernement . . . rapportera . . .
- 4.—Qu'on choisisse avec le plus grand soin ce qui . . .
- 5.—Qu'un grand soin préside au choix de . . .

The Catholics: see 63.

All THAT is great: see 202 3°.

Paper-backed: other compounds: leather-backed, cloth backed.

Let . . . not be: see 303.

A little brains put INTO it . . .

See 475 1°

What goes INTO the mind . . .

The easiest thing possible: see 90.

QUESTIONS AND ANSWERS

- 1.—WHAT IS THE TOPIC SENTENCE IN EACH PARAGRAPH?
 1. Books and study are resources and consolation;
 2. The taste for books must be cultivated;
 3. There is a vast Catholic literature;
 4. Each child may have his own book shelf;
 5. (Let books be well chosen) *gathered from the meaning*.
- 2.—FROM THESE TOPIC SENTENCES (OR THEMES) WRITE OUT A PLAN OF THE SELECTION:
 - I.—Books and study are resources and consolation.
 - a) They are strong factors in the best home life;
 - b) especially for the young people:
 - 1) They will thank their parents for having given them the taste for books.
 - 2) The love of reading will be beneficial to them when they are men.
 - II.—The taste for books must be cultivated.
 - a) For this, books are needed, really good books.
 - b) Some people pretend it is difficult to get good books, because:
 - 1) there is no Catholic literature;
 - 2) books are expensive;
 - 3) it is not easy to procure even a small number of them;
 - 4) one is not sure he has a few of the best.
 - III.—There is a vast literature, good and pure.
 - a) It stimulates a desire for study, and helps to cultivate the mind and heart.
 - b) Twelve or fifteen dollars will buy more books than people realize.
 - c) The really great books are few, and they are a treasure.
 - IV.—Each child may have his own book shelf.
 - a) A child should have a hobby;

- b) chances should be given him to develop it into a serious study:
- 1) A boy who liked to collect pebbles became a great geologist.
 - 2) A girl who was fond of reading poetry became a clever writer.

NOTE: The last sentence. "The taste of the early days..." repeats in other words what was said before: "Every chance should be given him to develop it into a serious study".

V.—Let books be well chosen.

- a) People should keep from worthless books;
- 1) The choice of books not to be left to chance;
 - 2) difficult to conduct them back (or: *get them away*)
- b) It is most important to choose the books for the young:
- 1) Easy at first to interest them in good and great books;
 - 2) difficult to conduct them back from trashy stuff.

3.—SHOW HOW THE FIRST PARAGRAPH HAS BEEN DEVELOPED FROM THE THEME.

The theme has been developed by stating the *effects* of the taste for books in young people in their father's home, and later on when they are grown up. (See "*Causes and Effects*", page 248.)

4.—EXPRESS WHAT SUGGESTION THERE IS IN THE SENTENCE: "WHEN, AROUND THE HOME LAMP, HE MADE ONE OF THE CIRCLE ABOUT HIS FATHER'S TABLE".
Comfort, quietness, happiness, mutual love, order.

5.—EXPLAIN "COMING MAN":

The man of to-morrow, hence, a boy or a young man on the way to note and fame.

6.—GIVE THE MEANING OF

"Outcast": one who is cast out; hence, a degraded person; vagabond.

"Cynical": snarling, fault-finding, surly, quarrelsome.

7.—EXPLAIN "IN A SMALL COMPASS";

Small in extent, of limited range; hence, not embracing many subjects.

8.—FIND A DEPRECIATIVE CIRCUMLOCUTION IN THE SECOND PARAGRAPH:

"Everything between covers is not a book". (See "*Estimation*", page 170.)

9.—EXPLAIN THE LAST SENTENCE OF THE THIRD PARAGRAPH; WHAT WORD IN IT IS VERY SUGGESTIVE?

Fifty of the very best books constitute a precious collection, to which one can resort for consolation in adversity, rest in fatigue, and alleviation or solace in sickness.—"Treasure" is a very suggestive word.

10.—WHAT IS A HOBBY?

A subject to which one constantly reverts; here, it means, a favorite subject of study or effort. In French, we say "*marotte*", but there is a little more mockery in it than in "hobby".

Look up the dictionary for the special meaning of the synonyms: *occupation, employment, pursuit, calling, vocation*.

HOW CAN A HOBBY BE DEVELOPED INTO A SERIOUS STUDY?

The two instances given in the paragraph explain it. A taste for an occupation and much time devoted to it cause one to excel, if he is in any way gifted. The hobby revealed the talent.

11.—COULD YOU ADD ONE OR TWO INSTANCES TO THOSE RELATED IN THE FOURTH PARAGRAPH?

Benjamin West (see page 277) was continually drawing things with a piece of chalk on barn doors or the floor; having no paint brushes, he made some with the tip of his cat's tail. He became a great artist.

Franklin, an inventor, statesman and writer, had had only one year's schooling, when at the age of nine, he was made to learn his father's trade. At his leisure hours, he used to read a paragraph, and then try to express the same thoughts in as many ways as possible. He is what is called "a self-made man".

Henry Ford, who owns the largest manufacture of automobiles in the world, was ever making all kinds of contrivances with wooden boxes and old pans when he was young.

12.—WHAT IS THE MODE OF DEVELOPMENT IN THE FOURTH PARAGRAPH?

By examples (See page 243.)

13.—WHAT IS THE MEANING OF "WHOSE ANCESTORS IN CHRIST PRESERVED ALL THAT IS GREAT IN LITERATURE"?

"Ancestors in Christ": the Christians, and more particularly, different orders of monks, learned and industrious men, who copied and taught the masterpieces in the literature of Rome and Greece. The vast number of copies, everywhere disseminated, saved them from being utterly destroyed when the barbarians invaded and conquered the Roman Empire.

14.—IN THE LAST PARAGRAPH IS "WALLOW" A FITTER WORD THAN "READ" OR "ENJOY"? WHY?

The proper meaning of "wallow" is "to roll one's self about, as in mire". Used in a figurative sense, it is a very fitting word, because it expresses a condemnation of the kind of stories some like to read.

15.—WHAT STATEMENT SUMS UP THE WHOLE PIECE?

The last: "Let the books be carefully chosen—a few at a time—be laid within the circle of the evening lamp—and God bless you all!"

16.—IF YOU HAVE VISUALIZED THE WHOLE PIECE, TELL WHAT IS THE MOST PLEASING PICTURE YOU HAVE FORMED.

"Around the home-lamp, he made one of the circle about his father's table". This would be a good subject for a painting. As was said before, the home scene is suggestive of love and happiness.

17.—(ANSWERS TO THE TWO QUESTIONS WILL VARY.)

Frère HENRI,
des Frères de l'Instruction Chrétienne.

GÉOGRAPHIE

(Programme de septième année)

Eau de ruissellement (1)

Les cours d'eau de tout genre, torrents, rivières et fleuves, exercent aussi une *action mécanique* et une *action chimique* sur la surface des terrains. Ces cours d'eau se forment les uns par les autres à partir de la goutte de pluie et du grain de neige qui fond.

1. *Les pluies*.—Lorsque l'eau de pluie tombe sur un terrain en pente et peu perméable, l'eau de ruissellement est plus abondante que l'eau d'infiltration, surtout si les averses sont fréquentes et abondantes.

L'eau de ruissellement peut agir sur le sol et modifier sa surface soit *mécaniquement* en enlevant les débris des roches, soit *chimiquement* en dissolvant certaines roches.

A) *Effets mécaniques: Cheminées des fées—Dénudation des racines* des arbres.

Une pluie d'orage tombant sur le sol ruisselle à sa surface en y creusant de petites rigoles. Si par places se trouvent des cailloux assez volumineux pour ne pas être entraînés, le sable qui se trouve au-dessous sera protégé contre l'action de l'eau et donnera une petite colonne autour de laquelle l'eau ruissellera (Fig. 7).

Si la roche tendre supporte non pas des cailloux, mais d'énormes blocs d'une roche dure, l'eau de ruissellement découpera de belles pyramides coiffées de blocs protecteurs. Ces colonnes ou *cheminées des fées*, comme on les appelle, sont abondantes dans le Tyrol et à Saint-Gervais (Haute-Savoie).

(1) Pour les leçons précédentes, voir l'*Enseignement Primaire* de septembre et octobre 1932.

On peut encore citer comme effet mécanique du ruissellement la dénudation des grosses racines des arbres qui poussent sur les collines. La terre qui recouvrait les racines a été enlevée peu à peu par l'eau de ruissellement.

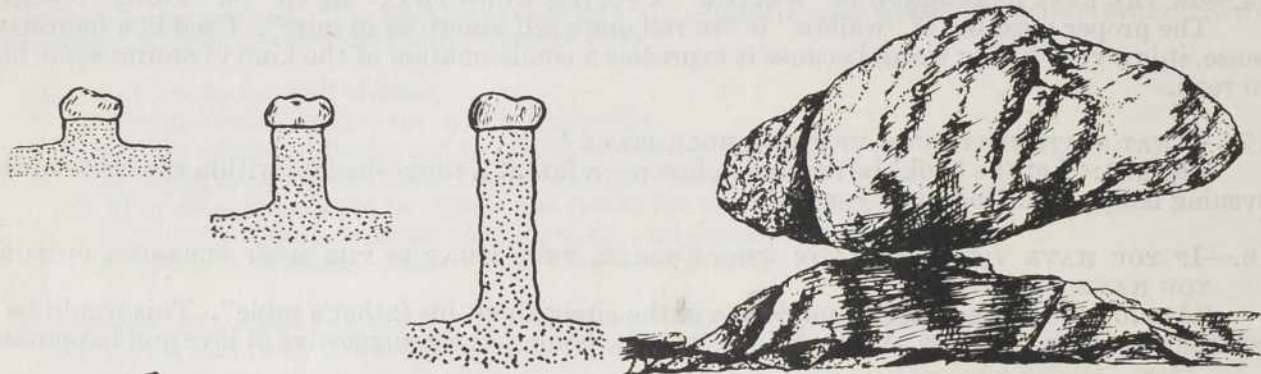


Fig. 7. — Formation d'une cheminée des fées.

Fig. 8. — Une pierre branlante.

Fig. 7.—Formation d'une cheminée des fées. Fig. 8.—Une pierre branlante.

B) *Effets chimiques.*—L'eau de ruissellement, surtout si elle contient du gaz carbonique, finit par attaquer non seulement le calcaire, mais même les roches les plus dures, le granit par exemple, comme nous l'avons vu en étudiant l'action chimique de l'eau d'infiltration.

Cette action de l'eau sur le granit explique l'aspect ruiniforme que prennent les affleurements de cette roche dans certaines régions (La Bretagne).

Il existe parfois, dans ces amas de blocs, des pierres qui semblent en équilibre instable sur d'autres roches restées en place. Ces pierres sont appelées *pierres branlantes* (Fig. 8), car, malgré leur poids énorme, un homme peut facilement les faire osciller: Citons, à ce propos, la *Roche qui remue* de la forêt de Fontainebleau.

2. *Les cours d'eau.*—L'eau de ruissellement qui coule en minces filets à la surface du sol finit toujours par se rassembler en certains endroits et forme alors, soit un *torrent*, soit un cours d'eau ordinaire, *fleuve* ou *rivière*.

Comme l'eau d'infiltration, l'eau courante est nécessaire à l'existence des êtres vivants. La preuve c'est que les hommes échelonnent ordinairement leurs habitations le long des cours d'eau qui rendent les irrigations possibles et qui facilitent les communications entre les peuples... Mais à côté de ce rôle bienfaisant, l'eau courante, ainsi que nous allons le montrer, remplit un autre rôle moins profitable à l'humanité: elle s'attaque à la terre ferme, la ronge peu à peu et devient ainsi l'instrument le plus actif de la dénudation des montagnes et même de la destruction des continents.

A) *Torrents.*—Dans les régions montagneuses, les eaux provenant de la pluie et de la fonte des neiges peuvent s'accumuler dans une dépression appelée *bassin de réception* ou *cirque* (Fig. 9). De ce bassin l'eau pourra s'échapper et s'écouler en suivant les pentes de la montagne par un conduit étroit et sinueux, le *canal d'écoulement*; enfin, les blocs de rochers arrachés aux flancs de la montagne sont entraînés par le courant rapide qui les déposera dans la vallée, lorsque la vitesse sera diminuée, et ils formeront alors un amoncellement conique appelé *cône de déjection*. Tel est l'ensemble du *torrent*.

Action des torrents.—Le torrent est un cours d'eau *temporaire*: pendant la saison sèche, la masse d'eau diminue, et il arrive même souvent que le lit est à sec. Ce n'est qu'à la suite de pluies d'orage ou d'une fonte des neiges que le torrent fonctionnera de nouveau, précipitant vers la plaine sa masse d'eau qui poussera devant elle une véritable mitraille de pierres. Le lit du torrent se creuse et devient à la longue une gorge profonde; les parois, minées par le frottement de l'eau et le choc des galets, s'écroulent et forment, en travers de la *gorge d'écoulement*, des barrages derrière lesquels les eaux s'accumulent pour rebondir ensuite en cascade. Ce barrage cède, un jour, et les eaux qu'il retenait se précipitent en trombe dans la gorge et courent vers la plaine avec une effrayante vitesse, *inondant*, *dévastant* tout sur leur passage.

Les eaux des torrents sont généralement boueuses, de couleur grise, à cause de l'abondance des matières qu'elles charrient. Le lit d'un torrent à sec montre des blocs arrondis, polis par le frottement des matériaux, transportés avec une vitesse extraordinaire.

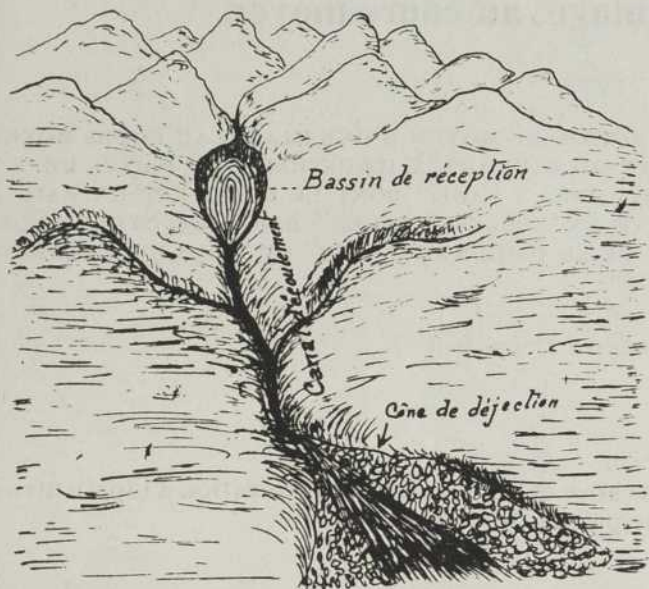


Fig. 9. — Vue d'ensemble d'un torrent.

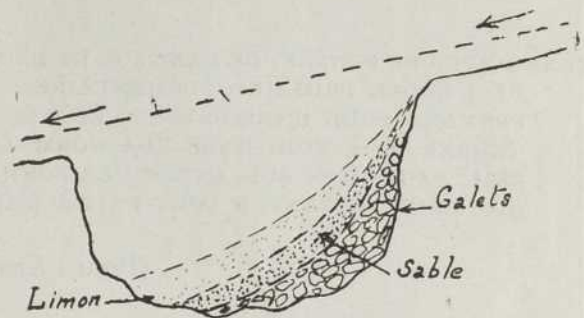


Fig. 10. — Profil
montrant le comblement d'un lac.

Fig. 9.—Vue d'ensemble d'un torrent. Fig. 10.—Profil montrant le comblement d'un lac.

Lorsqu'un torrent pénètre dans un lac, sa vitesse diminuant peu à peu, les matériaux qu'il transporte s'y déposent avec une certaine régularité. Ce sont d'abord les blocs et les galets qui tombent au fond du lac, tandis que le sable fin et le limon sont emportés beaucoup plus loin (Fig. 10), de sorte qu'on peut suivre de l'œil les eaux troubles du torrent au milieu des eaux claires du lac. Puis enfin toutes ces matières se déposent en formant ce qu'on appelle un *cône de déjection lacustre* ou encore un *delta torrentiel*. Si les matériaux déposés sont en quantité suffisante, le torrent peut arriver à combler le lac et à lui substituer une plaine fertile. La plupart des lacs des Alpes sont voués au comblement, et depuis la disparition des glaciers qui les ont formés, un grand nombre ont déjà disparu.

Pour diminuer la puissance du ruissellement torrentiel, il suffit de retenir les eaux tout le long des pentes. On y arrive par le *reboisement* des montagnes. Chez nous, si les torrents n'existent que très peu, le déboisement excessif des hauteurs n'est pas moins redoutable, parce qu'il nuit fortement au régime des eaux. En effet, les hauteurs boisées exercent ici un rôle de réservoir d'alimentation pour les cours d'eau, soit en retenant l'humidité produite par les pluies, soit en empêchant la fusion rapide des neiges accumulées durant l'hiver; et par suite elles empêchent la crue rapide des cours d'eau qui cause des inondations plus ou moins désastreuses.

B) *Fleuves et rivières*.—Les fleuves et les rivières, au lieu d'être temporaires comme les torrents, sont des cours d'eau *permanents*. Ils sont alimentés soit par des sources (eau d'infiltration) soit par le ruissellement (torrents, glaciers ou fonte des neiges). Leur action est donc continuelle, moins brutale que celle du torrent, mais s'exerçant sur une plus vaste échelle. Cette action se produit en trois phases:

a) *Ils sont un instrument d'érosion*: Lors de leur formation, les cours d'eau ont creusé eux-mêmes leur lit et la vallée dans laquelle ils coulent; aujourd'hui encore, ils accomplissent un travail continu d'érosion dans leur lit et sur leurs berges.

Quelques-unes des rivières de la Province, par exemple celle du Gouffre, à la Baie Saint-Paul, la rivière Sainte-Anne, dans le comté de Portneuf, la rivière Etchemin, etc., montrent que le travail d'érosion opéré sur leurs rives a produit des *élargissements* considérables aux dépens des terrains avoisinants.

SOEUR X., des SS. de l'Assomption.

“UNE AGRÉABLE SURPRISE”

Rédaction d'après l'image, au cours moyen

(EXERCICES DE PENSÉE, DE LANGAGE ET DE RÉDACTION AU MOYEN D'UNE IMAGE, AU COURS MOYEN DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.—TRAVAIL SERVANT À ILLUSTRER UNE FAÇON DE S'Y PRENDRE POUR HABITUER LES ÉLÈVES À ÉCRIRE LA PAGE “DONT LE SUJET EST UN FAIT À NARRER”.—À VOIR DANS “LA NORMALIENNE EN BELLES-LETTRES” PAR MGR SYLVIO CORBEIL, PAGES 9 ET SUIVANTES, “LA FORMULE DE LA PAGE NARRATIVE” OU “DES HUIT ASPECTS QUE PEUT PRÉSENTER TOUT FAIT À RACONTER”.)

(Pour l'Enseignement Primaire)

I. LA CAUSERIE PRÉPARATOIRE

1° Un questionnaire inscrit au cahier de préparation.

(Série des principales questions préparées d'avance et qui serviront d'inspiration à l'institutrice ou au maître pour susciter et organiser la causerie préparatoire.)

A) Présentation du sujet

Que vous représente l'ensemble de cette gravure ? (Ayant fait l'expérience de cette causerie préparatoire avec des élèves du cours moyen, nous avons obtenu de l'une d'entre elles, après un instant de réflexion, cette réponse : “Une petite fille, durant que sa mère est absente pour aller au magasin, veut lui causer une surprise en faisant des petits gâteaux”.)

Quelle sorte de page, pourrions-nous écrire en observant cette image ?—(Page narrative.)

B) Revue

Que fait-on dans la page narrative ?—(On raconte un fait.)

Quels principaux points pouvons-nous développer, ou quelles principales questions pouvons-nous nous poser pour raconter un fait ? (D'après la “Normalienne en Belles-lettres” : le cadre qui comprend le temps et le lieu, le principal personnage du fait, les moments du fait et la conclusion qui peut comprendre la cause (le pourquoi de l'événement), l'effet (la suite de l'événement), une citation (ou un témoignage), ou enfin un rapprochement par ressemblance ou par opposition.—On n'est pas tenu de développer tous ces divers aspects.)

C) Le cadre: temps et lieu

Quel jour de la semaine, pensez-vous, se passe ce fait ?—Pourquoi ?

Que peut faire une écolière, chez elle, le samedi ?

Partagé entre le jeu et le travail comment passe ce congé ?

Pour quel repas, pensez-vous, la fillette prépare-t-elle ce plat ?

Quelle heure alors est-il ?

Dans quel mois se passe ce fait ?... Dans quel mois sommes-nous ?

A la mi-octobre, que fait le soleil à cette heure ?

Dites chez qui se passe ce fait ?... Dans quelle pièce de la maison ?

Par quoi pouvons-nous voir au dehors ? (Vocabulaire: “croisée”)

Qu'apercevez-vous par la croisée ? (1)

En reste-t-il beaucoup de verdure ?... Pourquoi ?

Qu'apercevez-vous ici et là, au milieu de cette verdure ?

Qu'est-ce qui jette ainsi ces taches jaunes et rougeâtres ?

A quoi ressemblent ces taches qui brillent ?—(“Plaques d'or”).

Comment est le châssis ?... Regardez-le à droite.—(“entre-bâillé”).

Qu'est-ce qui pénètre alors dans la cuisine ?... (“brise”).

(1) L'image qui a servi pour préparer et donner cette leçon étant en couleurs, les élèves ont observé les couleurs telles qu'elles étaient. On peut tout de même suppléer, au moins par l'imagination, au manque de couleurs de la gravure telle que reproduite ici. Les couleurs rendent la “vision” plus vive.



“UNE AGRÉABLE SURPRISE”

Qu'est-ce qui tombe de chaque côté de la fenêtre ?
 De quelle couleur sont-ils ?... De quoi sont-ils faits ?
 Que leur fait la brise en passant ?
 Comment appelez-vous cette partie-ci de la pièce ?... ("parquet")
 Comment est-il ?... De quelle couleur ?
 De quelle couleur sont les murs ?
 Nommez le meuble que vous voyez à gauche... Comment est-il ?
 Quel autre meuble apercevez-vous ?... De quelle couleur est-il ?
 Qu'y a-t-il dans le haut du buffet ?... Comment est cette vaisselle ?
 Quelles sont donc les qualités qui règnent dans cette cuisine ?

D) *Le principal personnage de l'action*

Donnez un nom à la fillette... Quel âge a-t-elle ?...
 De quelle couleur sont ses cheveux ?... Comment est-elle mise ?
 Comment doit être cette élève en classe ?
 Pourquoi tout le monde l'aime-t-il ?
 Comment est-elle à la maison pour ses parents ?
 De quoi s'occupe-t-elle à la maison pour aider sa maman ?
 Que préfère-t-elle faire, pensez-vous ?
 De qui a-t-elle reçu ainsi des leçons "d'art culinaire" ?

E) *La cause (tirée de la "conclusion")*

Où est allée sa maman cet après-midi ?
 Qu'est-ce que Jeanne a l'intention de faire durant son absence ?
 Pourquoi ?... Quel est le vrai nom de cette pâtisserie ?

F) *Les moments du fait*

Quel est, pensez-vous, le premier moment du fait ?... (préparation de la pâte)
 Quelles précautions a-t-elle d'abord prises ?
 Dans quoi va-t-elle délayer la pâte ?
 Que va-t-elle mêler tout d'abord ?... Que va-t-elle ajouter ?
 Qu'a-t-elle soin de bien faire avec tout cela ?... ("pétrir")
 Avec quoi pétrit-elle la pâte ?
 Que fait-elle avec la pâte, après l'avoir pétrie ?
 Avec quoi la sépare-t-elle ?... ("coupe-pâte")
 Sous quelle forme façonne-t-elle ces morceaux ?
 Où les dépose-t-elle ?... Comment doit être la lèchefrite ?
 Quel est le second moment du fait ?... (la "cuisson")
 Comment devra être le four pour mettre à cuire ?
 Combien de temps durera la cuisson ?
 Que regardera Jeanne pour savoir à quel moment elle retirera les biscuits du four ?
 Que peut-elle faire durant la cuisson par prévenance pour sa maman ?... Qu'apercevez-vous sur le poêle ?... Sur le buffet ?
 Quelle sorte de pain est-ce ?... — ("pain de ménage") Comment est sa croûte ? Comment sent-il ?
 Quel est ce petit garçon qui est maintenant dans la cuisine ?
 Donnez-lui un nom... Quel âge a-t-il ?
 Qu'est-ce qui pend de sa poche de pantalon ?
 Où était-il donc et que faisait-il durant que Jeanne préparait la pâte ?
 Qui, durant qu'elle serait absente, la mère avait-elle demandé à Jacques d'écouter ?
 Qui a appelé Jacques ?... Pourquoi ?... Qu'est-ce qui vous indique, sur la gravure, que Jacques a fait sa toilette ?
 Pourquoi Jeanne veut-elle que Jacques fasse sa toilette ?
 Qu'a senti Jacques en entrant dans la cuisine ?
 Qu'a-t-il demandé à Jeanne ?... Qu'a-t-elle pu lui répondre ?
 Quel est le troisième et dernier moment du fait ?... ("la surprise")
 Que va faire Jeanne au bout d'une vingtaine de minutes ?
 Qu'a-t-elle hâte de voir ?... De quoi Jacques a-t-il hâte ?
 Que prend Jeanne dans ses mains avant d'ouvrir le four et pourquoi ?
 Comment se tient-elle à ce moment ?... Que fait-elle alors ?
 A qui montre-t-elle la lèchefrite ?... Qu'est-ce que celui-ci aperçoit ?... Combien y en a-t-il ?
 Pourquoi huit ?

Comment apparaissent ces biscuits?... Que sentent-ils?
 Comment se tient Jacques à ce moment?... Comment sont ses yeux?
 Ses lèvres?... Que semble-t-il vouloir ou faire? (déguster d'avance")
 A quel défaut Jacques semble-t-il être incliné?
 Comment est la figure de Jeanne?... Pourquoi?
 Qu'est-ce que Jeanne semble dire à son petit frère?
 Qui arrive doucement sur les entrefaites? Où est-elle? Que fait-elle?
 Comment est-elle?... Pourquoi?... Que va-t-elle dire à Jeanne?
 Que peut-elle avoir dans ses bras? Pour qui peut-elle avoir apporté cela?... Pourquoi?...

G) *Conclusion: effet.*

Qui arrivera dans quelques instants?... D'où viendra-t-il?
 Ce sera bientôt l'heure de quoi?... Comment sera la vie du foyer à ce moment?... Quel sentiment aura le père en se mettant à table?
 A quoi Jeanne est-elle déjà habile?... Qu'est-ce que cela annonce?
 Qu'est-ce que sa mère sera heureuse de continuer à lui montrer?
 Que deviendra cette jeune fille plus tard?

H) *Quel titre pourrez-vous donner à cette narration?*

Remarque.—Il est entendu qu'avec des élèves plus avancés et qui, par conséquent, seraient plus entraînés à observer et à exprimer leur pensée, il faudrait, dans la causerie préparatoire, leur laisser plus d'initiative personnelle, et ne pas poser autant de questions qui entrent dans les détails. Il s'agit ici d'habituer l'élève à bien préciser.

2° *Un tableau synoptique dressé au tableau noir, avec le concours des élèves, au fur et à mesure de la causerie préparatoire.*

JEANNE FAIT DES BISCUITS CHAUDS (fait à raconter)
 (ou, "Une agréable surprise")

Le cadre du fait:

Temps:	{	congé du samedi: temps passe vite entre jeu et travail.	
		A la mi-octobre, vers 5 hrs de l'après-midi:	{ jour baisse de bonne heure. par croisée: { reflets rougeâtres du soleil dans reste de verdure.
(et)			
Lieu: Cuisine de Monsieur D...	{	brise:	{ pénètre par entre-bâillement du châssis, agite légèrement rideaux de mousseline bleue.
		ordre et propreté	{ parquet fraîchement peinturé en vert foncé, murs d'un gris clair, poêle reluisant, blanc buffet avec vaisselle rangée.

Le principal personnage du fait: (son portrait):

Jeanne:	{	Au physique:	{ fillette d'une douzaine d'années, aux cheveux blonds, à la mise proprette.
		Au moral:	{ à la classe: { modèle d'application, tout le monde l'aime. à la maison: { obéit, rend service: joie de ses parents, s'occupe des soins du ménage, aime surtout à mettre en pratique leçons d'art culinaire

Les moments du fait:

1er moment: préparation de la pâte:	Précautions:	{ allume le poêle, se lave les mains, protège robe rose d'un tablier blanc.
	Pétrissage:	{ mêle graisse à farine dans le bol, ajoute lait sur, soda, sucre et sel; pétrit bien le tout à la cuiller;
	Mise dans lèche-frite:	{ sépare la pâte en galettes rondes, les dépose dans lèche-frite graissée.

2e moment: la cuisson:	se rend compte	{ de la température élevée du four, de l'heure à l'horloge.
	met à cuire	
	ses prévenances pour maman.	{ remplit la bouilloire d'eau, taille le "pain de ménage", appelle Jacques pour sa toilette.

appétit et curiosité de Jacques: réponse de Jeanne.

3e moment: la surprise:	De quoi Jeanne et Jacques ont hâte.
	Aspect des biscuits.
	Jacques en admiration: son défaut.
	Attitude de Jeanne.

Arrivée de maman: sa joie devant ce spectacle.

Conclusion:

Cause:	{ Jeanne veut causer une agréable surprise à sa mère, à son retour du magasin. (Remarque: dans cette rédaction, nous intercalerons la cause entre la présentation du principal personnage et les moments du fait, en énonçant le fait.)
	Bientôt heure du souper: { arrivée et joie de papa; vie du foyer plus intime.
Effet:	{ Maman continuera à montrer art domestique à Jeanne. Jeanne deviendra plus tard bonne cuisinière, excellente ménagère.

Remarque.—Ayant fait faire cette rédaction aux élèves de troisième et quatrième années de l'École d'application, nous avons consacré deux leçons à organiser la causerie préparatoire. Durant la première leçon, nous avons fait observer "le cadre" et "le principal personnage de l'action", la deuxième leçon ayant été employée à l'observation des "moments du fait" (dans lesquels entrent les personnages secondaires du fait) et de la "conclusion". Après chaque leçon, nous avons effacé le tableau synoptique ou plan que nous avions constitué, au tableau noir, avec le concours des élèves. Nous n'avons pas permis à ces derniers de copier ce tableau synoptique, afin de laisser libre jeu à la "fermentation" des idées et des images dans la tête de chacun. Après quelques heures, à la suite de chacune de ces leçons, nous avons donné à faire, en classe même, le devoir de rédaction en rapport avec les points observés. Avant que les élèves prennent leur crayon pour écrire, nous leur avons demandé de mettre leur front entre leurs mains pour quelques minutes et de tâcher de bien voir dans leur tête le spectacle ou le fait en question: ceci dans le but de rendre aussi vivante que possible la vision intérieure. Nous sera-t-il permis de dire que nous avons obtenu ainsi des pages vraiment intéressantes: aucune copie n'a été nulle; quelques-unes pouvaient être qualifiées de "passables"; la plupart étaient "bonnes"; nous aurions volontiers inscrit sur quelques copies la note "très bien". Il est entendu que pour rédiger leur page, les élèves n'avaient pas et ne doivent pas avoir pris connaissance de la page écrite d'avance dans le cahier de préparation de classe. Cette rédaction du maître ou de la maîtresse ne pourra être lue aux élèves, tout au plus qu'à la dernière leçon dite "séance de correction".

II. UNE PAGE NARRATIVE ÉCRITE D'AVANCE AU CAHIER DE PRÉPARATION:

Une agréable surprise (ou, "Jeanne fait des biscuits chauds".)

C'est samedi. Partagé entre le jeu et le travail à domicile, comme ce congé passe vite! Cinq heures viennent déjà de sonner et l'après-midi achève, car le jour baisse de bonne heure à la mi-octobre. De l'intérieur de la cuisine, chez Monsieur D., par la croisée, apparaissent au de-

hors les reflets plus rougeâtres du soleil. Ils jettent comme des plaques d'or dans le reste des verdures de l'automne.

Par l'entre-bâillement du châssis, pénètre dans cette pièce une bienfaisante brise. Elle agite légèrement les rideaux de mousseline bleue qui tombent de chaque côté de la fenêtre.

Le parquet fraîchement peinturé en vert foncé, les murs d'un gris clair, le poêle reluisant, le blanc buffet où la vaisselle est soigneusement rangée, tout indique l'ordre et la propreté.

Jeanne, une fillette d'une douzaine d'années, aux cheveux blonds, à la mise propre, va et vient dans cette cuisine. A la classe, elle est un modèle d'application. Elle se montre toujours si affable et de si bonne humeur que tout le monde l'aime. A la maison, son esprit d'obéissance et son empressement à rendre service en font la joie de ses parents. Les soins du ménage l'intéressent. Mais ce qu'elle préfère surtout, c'est de tâcher de mettre en pratique les petites leçons d'art culinaire reçues parfois de sa mère au foyer ou de sa maîtresse à l'école.

Cet après-midi, sa mère étant sortie pour aller au magasin, Jeanne veut lui ménager, pour son retour, une agréable surprise: celle de faire pour le souper de la famille des biscuits chauds.

Voici donc qu'après avoir allumé le poêle, s'être soigneusement lavé les mains et avoir revêtu par-dessus sa robe rose un tablier d'une blancheur exquise, elle s'est mise à préparer la pâte.

Elle mêle d'abord dans un bol de la graisse à de la farine, qu'elle délaye avec un reste de lait sur qui allait se perdre. Elle y ajoute un peu de soda dissous, une pincée de sel et quelques cuillerées de sucre. Puis elle pétrit bien le tout à la cuiller. Maintenant, ayant étendu la pâte au moyen du rouleau et l'ayant séparée à l'aide d'un coupe-pâte, elle en façonne comme des petites galettes rondes qu'elle dépose, à distance l'une de l'autre, dans une lèchefrite graissée.

Comme elle constate que le four est maintenant suffisamment chaud, elle met à cuire. En même temps, elle jette un coup d'œil sur l'aiguille de l'horloge. Durant la vingtaine de minutes que doit durer la cuisson, Jeanne ne reste pas oisive. Par prévenance pour sa maman, elle remplit la bouilloire d'eau, puis taille en tranches régulières le "pain de ménage" à la croûte dorée, à la senteur appétissante.

Elle appelle son petit frère Jacques, âgé de dix ans, qui est à jouer dehors et qui a été laissé à sa garde. Elle lui demande de venir faire sa toilette avant le prochain retour de leur mère. En entrant dans la cuisine, Jacques sent une odeur de pâtisserie fraîche qui pénètre jusqu'à son estomac déjà mis en appétit par l'exercice et le plein air. "Qu'as-tu fait de bon?" demande-t-il. — "Devine, si tu peux", lui répond Jeanne avec un air de légère malice.

Mais le moment est arrivé pour Jeanne de constater si elle a bien réussi. Elle a hâte de voir, et Jacques donc, de savoir. . . Munie d'une serviette, la fillette, ployant un genou sur le plancher, ouvre la porte du four, en retire et montre à son frère la lèchefrite, où huit biscuits, bien renflés, tout dorés, tout fumants, répandent un délicat arôme de gâteaux chauds. Jacques, qui a, Jeanne le sait bien, un mignon défaut, entre subitement en admiration devant ce plat. Le buste incliné, les mains appuyées sur les genoux, les yeux tout grands, les lèvres avancées, il semble déguster d'avance la tentante pâtisserie. Jeanne toute souriante, joyeuse de sa réussite, heureuse aussi de faire plaisir à Jacques, observe cependant la mine de son petit frère auquel elle semble dire des lèvres, avec un brin de taquinerie, qu'il est un peu trop gourmand et qu'il devra attendre la fin du souper pour manger de ce dessert.

Sur ces entrefaites, la jeune mère des deux enfants, revenant de faire ses emplettes, apparaît doucement, sans être aperçue, au bout du corridor, à l'entrée de la cuisine. Durant quelques instants, elle jouit du charmant spectacle qui s'offre à son regard maternel. Sa figure marque toute la satisfaction que lui donne son gentil "cordon bleu" qu'elle s'empresse de féliciter. Peut-être que maman a aussi dans ses bras une surprise pour sa Jeanne qui est si dévouée et pour Jacques qui s'est montré sage.

Papa arrivera dans quelques instants de l'ouvrage. Ce sera l'heure du repas du soir, de la vie plus intime au foyer. Comme ce père sera heureux de se mettre à table avec sa joyeuse famille.

L'habileté de Jeanne à préparer quelques plats annonce déjà la future bonne cuisinière. Aussi avec quel bonheur sa mère continuera-t-elle à l'initier à l'art domestique. Cette jeune fille deviendra plus tard une excellente ménagère qui rendra de précieux services. Quel heureux présage!

ROCH AUBRY, professeur,
École normale de Hull.

PARTIE RÉCRÉATIVE

Noir et Blanc (1).

A deux voix égales (à volonté.)

Allegro.

Refrain

Il faut être franc. Tout est noir ou blanc.

Il faut être franc: Tout est noir ou blanc.

Moderato

1^{er} Couplet

Noir est le char-bon blanc, le doux mou- ton En hi-ver

Noir est le char-bon, Blanc le doux mou- ton; En hi-ver,

noire est la bran- che, Et la froi- de neige est blan- che. *au refr*

noire est la bran- che, Et la froi- de neige est blan- che. *au refr.*

(1) On peut supprimer la deuxième voix (*ad libitum*).

2e COUPLET

Noire est la prison,
Blanche est la maison.
Blancs les cheveux de grand'mère,
Et noirs les yeux de mon frère.

3e COUPLET

Blanc nous vient le pain.
Et blanche est la main.
Mais l'encre de l'écrivoire,
Ainsi que la nuit, est noire.

4e COUPLET

Noir, le ramoneur,
Plus noir le mineur;
Blanche est la fleur d'aubépine,
Et blanche aussi la farine.

5e COUPLET

On est blanc de peur,
Blanche est la vapeur,
Comme un corbeau c'est notoire
Que la cheminée est noire.

6e COUPLET

Les murs des manoirs
A coup sûr sont noirs;
Pourtant, par les nuits sans voiles,
Bien blanches sont les étoiles.

(1) Extrait des "Chansons de l'enfant", cours pratique de musique, application graduée et progressive du solfège élémentaire, par Jules Jacob, professeur de chant, paroles de Hippolyte Ryon. (Bricon, éditeur, 19, rue de Tournon, Paris.)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

L'Église catholique, apostolique et romaine

L'ÉGLISE A ÉTÉ INSTITUÉE PAR JÉSUS-CHRIST SOUS LA FORME D'UNE SOCIÉTÉ PARFAITE

(Suite et fin)

“Il faut” est une expression un peu forte, disons plutôt que cela nous paraît convenable. Car, si nous mettons de côté les abus de l'autocratie qui, trop souvent dans les gouvernements de ce monde, dégénère en tyrannie, il est certain que le pouvoir unique et absolu est le plus efficace et le plus parfait, puisqu'il répond mieux à la fin de l'autorité qui est de maintenir l'unité chez les membres d'une société. D'ailleurs, il se rapproche davantage de la souveraine perfection gouvernementale qui est Dieu dirigeant le monde.

Quoi qu'il en soit, Jésus-Christ a donné à son Église un chef, qui sera sa pierre fondamentale et sa sauvegarde contre les puissances des ténèbres: “Pierre, tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.” (1)

Et, n'allons pas croire qu'ils s'agisse d'un grade honorifique qui soit la récompense de la foi de Simon en la divinité du Sauveur.

D'abord, il serait difficile de comprendre comment une présidence honoraire, décernée à l'un des apôtres, pourrait servir de base immuable à la société chrétienne et la mettre pour toujours à l'abri des coups meurtriers de ses ennemis. De plus, le divin Maître manifeste clairement dans d'autres paroles qu'il entend confier à saint Pierre un véritable pouvoir de juridiction (ou de primauté, comme disent les théologiens), sur toute l'Église.

Pour récompenser l'apôtre de la triple affirmation de son amour, Jésus lui dit, deux fois, de paître ses agneaux et, une fois, de paître ses brebis. Or, qui sont ces agneaux et ces brebis que le pécheur Simon devra conduire aux pâturages du Christ? Ce sont évidemment les chrétiens, les disciples de Celui qui a dit: “Je suis le bon pasteur; je connais mes brebis et mes brebis me connaissent.”... “Je donne ma vie pour mes brebis.” (2)

Pourquoi la houlette est-elle placée dans les mains de saint Pierre? Quel sera son autorité sur le troupeau de Jésus-Christ?

Il suffit de comprendre le langage biblique pour savoir que, aux trois fonctions d'un berger qui consistent: à conduire les brebis, les empêcher de se disperser et les protéger contre les loups, correspond, dans le gouvernement d'une société humaine, le triple pouvoir législatif, judiciaire et exécutif.

Jésus-Christ a donc conféré à l'apôtre, qui doit être la pierre fondamentale de l'Église, l'autorité souveraine qu'il avait lui-même reçue de son Père; et, désormais, l'Église a ses membres, sa hiérarchie et son chef.

Lui manque-t-il quelque chose pour être une véritable société?

—Elle a déjà reçu de son fondateur les lois qui la régissent; elle a, du reste, établi dans son sein un gouvernement qui, sans toucher aux préceptes fondamentaux du christianisme, saura prendre en temps et lieu les mesures disciplinaires que requièrent les besoins de ses enfants.

—Elle est bien visible, quoi qu'en disent les protestants, dans ses membres, ses pasteurs et son chef; dans sa liturgie, ses sacrements et ses œuvres de bienfaisance. Sa tête est au ciel dans la personne du Christ ressuscité, son âme échappe à l'œil de l'homme; mais son corps est incontestablement sur la terre.

—Elle a ses moyens d'action, dont les principaux sont les sacrements de la loi nouvelle, institués par son fondateur pour signifier et produire la grâce dans les âmes.

Sa fin propre, surnaturelle et indépendante de toutes les puissances de la terre, lui est clairement manifestée par la vie, les paroles, les actions et la mort du Rédempteur, qui est venu sauver ceux qui allaient périr et ne s'est élancé de la tombe au plus haut des cieux, que pour nous indiquer le terme de notre existence terrestre: la glorieuse vision de Dieu dans le ciel.

(1) Math. 16, 17.

(2) Joan, X, 14.

Bref, que faut-il encore à l'Église de Jésus-Christ pour prendre place à côté des peuples du monde, leur ouvrir ses bras, et, sans les absorber, les recevoir dans son sein comme les enfants d'une même mère ?

A celle qui a reçu l'organisation d'une société très parfaite, non pour accomplir une œuvre passagère, mais pour porter dans ses mains le flambeau de la révélation, il faut, non seulement les droits inhérents à la souveraineté d'une nation libre, mais aussi, la stabilité dans sa constitution, dans ses dogmes et sa morale. Il faut *l'indéfectibilité et l'infaillibilité*.

L'abbé D.-M.-A. MAGNAN.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

Dites ce que font: le jardinier (Le jardinier plante, arrose...),—le laboureur (Le laboureur laboure, sème, herse...),—le boulanger,—le cantonnier, — le prêtre, — le vent, — l'orage,— la couturière, — le chien, — le feu...

II

Compléter les phrases suivantes:
Pour faire une bouteille, on emploie...
Pour faire un arrosoir...
Pour faire un vêtement d'homme...
Pour faire un meuble...
Pour faire une maison...
Pour faire une omelette, etc...

DICTÉES

I

VISITES AU CIMETIÈRE

Le jour de la Toussaint et surtout le jour de la fête des Morts, les visites au cimetière sont nombreuses. On y dépose des pots de fleurs, des gerbes, des bouquets.

N'oublions pas nos morts et adressons à Dieu de ferventes prières pour qu'il les délivre des souffrances du purgatoire.

QUESTIONS.—Qu'est-ce que le cimetière ? C'est le lieu où l'on déposera notre corps après notre mort.—Pourquoi fait-on des visites au cimetière ? (En mémoire des morts, pour prier pour eux.)—Pourquoi faut-il prier pour les morts ?—Les corps enterrés au cimetière y resteront-ils toujours ?—Pourquoi ressusciteront-ils ?

GRAMMAIRE.—Quels sont les compléments de *dépose* (2e phrase) ?—Analyser ces compléments.—Remplacer *n'oublions pas* par une expression équivalente (dernière phrase). (*Souvenons-nous de.*)

II

DANS LA CHEMINÉE

Grand-père Létourneau demeure à Saint-Jean, dans l'île d'Orléans. Il habite la

vieille maison séculaire des ancêtres. J'y suis allé dernièrement avec maman. Il pleuvait et la température était plutôt froide. Grand-père fit du feu dans la cheminée. Ce fut un beau feu clair subitement, une belle flambée joyeuse illuminant tout. Les flammes dansaient, changeaient, s'élançaient, toujours plus hautes et plus gaies, faisant monter et courir le long des murailles les ombres allongées des choses.

QUESTIONS.—Où demeure le grand-père Létourneau ? Où se trouve l'île d'Orléans ? Comment se fait le chauffage des appartements ? (Par des cheminées, des poêles, des calorifères.)—Quel avantage présente une cheminée ? (Une cheminée ventile bien l'appartement, en portant au dehors l'air intérieur, pendant que l'air extérieur pénètre dans l'appartement par les fissures des portes et des fenêtres.)—Qu'est-ce qu'une flambée ? (Un feu flamboyant et de courte durée.)—Avec quoi fait-on une flambée ? (Avec des copeaux, des brindilles, du menu bois.)

GRAMMAIRE.—Analyser les deux articles contenus dans la 1re phrase.—Quel est le sujet de *dansaient*, *changeaient*, *s'élançaient* (2e phrase) ? Mettre cette 2e phrase au présent de l'indicatif.

II

UN PETIT ÉGOÏSTE

Édouard n'est pas bon pour son petit frère Georges. *Il exige* qu'on ne s'occupe que de lui-même et qu'on *laisse* de côté ce pauvre enfant. Il est jaloux de lui. *Je pense* cependant que ce vilain sentiment ne *durera* pas et qu'Édouard *travaillera* à le déraciner dans son cœur et qu'il *consacrera* tous ses efforts à devenir meilleur; *il avouera* qu'il a été méchant l'autre jour en *empêchant* son frère d'aller jouer dans le jardin avec ses petits amis. Si Édouard ne se *corrigeait* pas, on ne le *supporterait* plus, chacun s'*éloignerait* de lui et le *laisserait* seul comme un vilain égoïste.

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée en soulignant les verbes de la 1re conjugaison.

2. Faire la liste des verbes de la 1^{ère} conjugaison contenus dans la dictée et, à la suite de chacun, écrire ce même verbe à une autre personne du même temps. Exemples:

Il désire	nous désirons
Qu'on s'occupe	que vous vous occupiez
Qu'on laisse	qu'ils laissent.
Je pense	tu penses, etc.

3. (Revision.) Écrire le conditionnel, l'impératif et le subjonctif du verbe *aimer* en ajoutant un complément à chaque personne. Ex: J'aimerais le beau temps. . . Aime Dieu, mon enfant. . . (Il faut) que je sois sage. . . etc. . .

4. (Revision.) Trouver douze mots terminés par *ent* et écrire à la suite ce que signifient ces mots.

Ex.: Vêtement	habit qui nous couvre.
Serpent	Animal rampant,
Vent	air agité, etc. . .

RÉCITATION

LE MENTEUR PUNI

Guillot criait au loup, un jour, par passe-temps.
Un tel cri mit l'alarme aux champs:
Tous les bergers du voisinage
Coururent au secours. Guillot se moqua d'eux.
Ils s'en retournèrent honteux,
Pestant contre son badinage.
Mais rira bien qui rira le dernier.
Deux jours après, un loup avide de carnage,
Un véritable loup-cervier,
Malgré notre berger et son chien, faisait rage
Et se ruait sur le troupeau.
Au loup! s'écria-t-il, au loup! Tout le hameau
Rit à son tour. A d'autres, je vous prie.
Répondit-on: l'on ne nous y prend plus.
Guillot le goguenard fit des cris superflus:
On crut que c'était fourberie.
Un menteur n'est point écouté
Même en disant la vérité.

FLORIAN.

EXPLICATIONS.—*Passe-temps*: pour passer son temps, pour s'amuser, se divertir.—*Alarme*: émotion causée par l'approche réelle ou supposée d'un ennemi. *Frayeur*, épouvante subite.—*Mit l'alarme aux champs*: remplit de frayeur, d'épouvante ceux qui étaient dans les champs voisins.—*Pestant*: terme familier. Témoignant de leur mauvaise humeur par des paroles aigres et emportées.—*Rira bien qui rira le dernier*: ce proverbe se dit en parlant de quelqu'un qui se flatte du succès en une affaire où l'on compte l'emporter sur lui.—*Loup-cervier*: quadrupède carnassier ressemblant à un grand chat, mais à queue courte.—*Faisait rage*: faisait un grand désordre.—*Se ruait*: se précipitait avec violence.—*A d'autres, je vous prie*: c'est-à-dire dites cela à d'autres, adressez-vous à d'autres. Pour nous, nous ne nous mêlons pas de cette affaire.—*Goguenard*: qui plaisante en se moquant.—*Des cris superflus*: des cris inutiles.—*Fourberie*: action de tromper.

QUESTIONS A POSER.—Que criait Guillot?—Pourquoi criait-il au loup?—Quel fut l'effet de ce cri?—Que firent les bergers du voisinage?—Comment les reçut Guillot?—Les bergers furent-ils contents?—Qu'arriva-t-il deux jours après?—Que fit alors Guillot?—Les bergers vinrent-ils à son secours?—Que dirent-ils?—Quelle morale peut-on tirer de cette petite fable?

Qu'est-ce que le mensonge?—Pourquoi ne faut-il pas mentir?—D'abord parce que le mensonge est un péché qui offense Dieu, qui dégrade l'homme; et ensuite parce que

Un menteur n'est point écouté,
Même en disant la vérité.

RÉDACTION

Après avoir relu une fois ou deux la petite fable précédente, le maître la fera redire par les enfants.

COURS MOYEN

EXERCICE DE PENSÉE ET DE LANGAGE

LES CONTENANTS

Pinte. — Bouteille. — Fiole. — Flacon. — Bocal. — Tonneau. — Tonne. — Cuve. — Cuvier. — Baril. — Barrique. — Baquet. — Seau. — Cruche. — Pot. — Potiche. — Vase. — Carafe. — Carafon. — Verre. — Tasse. — Bol. — Soupière. — Saladier. — Plat. — Assiette. — Gobelet. — Gammelle. — Saucière. — Cafetière. — Théière. — Sucrier. — Casserole. — Poëlon. — Terrine. — Porte-allumettes. — Burette. — Bidon. — Gourde. — Carnier. — Valise. — Malle. — Sac. — Sacoche. — Bourse. Porte-monnaie. — Casette. — Caisse. — Caisson. — Boîte. — Panier. — Corbeille. — Encrier. — Etui.

DICTÉES

I

MON PÈRE

Mon père portait ses années comme un chêne robuste de nos montagnes porte ses soixantièmes feuilles, en s'en décorant et sans plier, ou plutôt ses années le portaient droit et ferme sur la forte tige de vie que Dieu lui avait donnée. Sa figure, sans avoir cette pureté délicate de traits et de lignes qui caractérise la beauté de détail du visage humain, avait l'effet de cette beauté en masse qui fait qu'on s'arrête et qu'on dit: "Voilà un noble type de l'humanité, voilà un corps digne de porter une âme et de s'appeler le temple de Dieu".

LAMARTINE.

EXPLICATIONS.—*Feuilles*: le chêne tous les ans renouvelle ses feuilles: il avait donc soixante ans.—*En s'en décorant*: qu'est-ce que le mot *décorant*? Analyser le mot *en*.—*Avait donnée*: à quel temps est ce verbe? Comment s'accorde le participe passé?—*Pureté* des traits: des traits réguliers, nets et corrects.—*Type*: modèle original.—Pourquoi le corps de l'homme est-il appelé le temple de Dieu.

EXERCICES.—Relever les verbes, donner leur infinitif, leur participe présent.—Conjuguer *plier* à l'imparfait et au futur de l'indicatif.—Chercher plusieurs noms terminés au singulier par *s, r, z*.

II

LE CATÉCHISME

Il y a un tout petit livre que l'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on

les interroge à l'église. Lisez ce petit livre, qui est le catéchisme: vous y trouverez la solution de toutes les questions que j'ai posées. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait; comment elle y va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'aurait pu y songer, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime.

JOUFFROY.

QUESTIONS.—Qu'est-ce que le *catéchisme*?—Comment appelle-t-on la personne qui enseigne le catéchisme?—Donner un synonyme de *solution*. (Réponse)—D'où vient l'homme?—Où va-t-il?—Comment y va-t-il? Quel est le sens de *sublime*? (Très belle, très noble, très élevée.)

GRAMMAIRE.—Quelle est la nature de *l'* dans: que *l'on* fait apprendre? (Lettre euphonique.)—Combien y a-t-il de propositions dans la deuxième phrase?—A quel temps est *demandez*? Conjuguer ce verbe au passé composé et au futur simple de l'indicatif.—Quel est le sujet de *vient*?—Donner les pronoms personnels de la troisième phrase.—Quelle est leur fonction?—Analyser grammaticalement: *il vous fera une réponse sublime*.—Conjuguer *faire* au passé simple de l'indicatif, à l'imparfait et au subjonctif imparfait.

RÉCITATION

LES DEUX MAINS

Un jour, dans sa mauvaise humeur,
La Main Droite en ces mots grondait sa pauvre sœur;
"Il n'est rien que pour vous tous les jours je ne fasse:
Mais de travailler seule à la fin je me lasse;
Vous ne savez rien toucher, rien tenir;
Tant pis! Et si pour vous, ma sœur, tout est de verre,
Je n'en peux mais. D'un repos salutaire
A mon tour je prétends jouir,
Et désormais je ne veux plus rien faire".
D'un reproche aussi dur, avec quelque raison,
La pauvre main Gauche s'offense;
Mais sur son éducation
Elle rejette en vain son ignorance
L'excuse alors n'était pas de saison.
Et, sans différer davantage,
Il fallut se mettre à l'ouvrage.
Elle essaya d'abord des travaux du ménage;
Devenus plus laborieux,
Ses doigts devinrent plus agiles;
Elle fit mal un jour, un autre jour fit mieux;
Puis, défiant les plus habiles,
A la honte des paresseux,
Pour elle, enfin, ne furent que des jeux,
Vous qui de rien faire avez pris l'habitude,
Retenez cette fable, et rappelez-vous bien
Qu'en fait de savoir il n'est rien
Dont ne viennent à bout le travail et l'étude.

NAUDET.

RÉDACTION

DIRECTION:—Lire en classe le morceau qui suit. Expliquer les mots en italiques.—Le faire résumer oralement par deux ou trois élèves, puis le donner à résumer par écrit.

LES BULLES DE SAVON

Un bien gentil jeu, certainement, que celui des bulles de savon! Elle sont si jolies, ces bulles, si bien arrondies, *transparentes* comme le cristal et si brillantes! Quand on les *fait* grossir un peu, elles sont si légères, si minces! Et alors elles prennent des couleurs très vives, rouges, bleues, violettes, comme les nuances de l'arc-en-ciel. Quand on les lance en l'air, elles flottent doucement, elles dansent, elles volent au moindre souffle; on peut les faire sauter sur une couverture de laine ou sur un morceau de *drap*. Ou bien, mieux encore: l'été on les lance par la *fenêtre*. Le vent les *emporte*. Comme elles sont belles, flottant dans l'espace! Ce sont de vrais ballons en *miniature*. On les voit voler au vent, *tournoyer*, *errer*; quelquefois elles semblent *éviter* les objets; d'autres fois, elles se *posent* doucement ou se *précipitent* contre les murs... Comme on les suit des yeux dans leur voyage aérien, jusqu'à ce qu'elles se *brisent* en touchant quelque *obstacle* ou *disparaissent* en éclatant au beau *milieu* de l'air!

COURS SUPÉRIEUR

EXERCICE DE PENSÉE ET DE LANGAGE

RECHERCHE DES CONTRAIRES

Arracher.	Planter	Mon oncle vient d' <i>arracher</i> un pommier; au printemps prochain il <i>plantera</i> un prunier au même endroit.
Arrière-garde	Avant-garde.	L' <i>arrière</i> - garde vient à la suite d'une armée: l' <i>avant-garde</i> , elle, marche toujours en avant.
Arriver.	S'en aller.	A peine <i>arrivé</i> à l'école, le paresseux désirerait <i>s'en aller</i> .
Assis.	Debout.	Pour écrire, il vaut beaucoup mieux être <i>assis</i> que <i>debout</i> .
Attaquer.	Défendre.	Un gros chien ayant <i>attaqué</i> Médor, celui-ci s'est bravement <i>défendu</i> .
Attentif.	Inattentif. Étourdi. Dissipé. Inappliqué.	A l'école, un élève <i>attentif</i> travaille souvent plus à lui tout seul que trois enfants <i>dissipés</i> , <i>étourdis</i> , <i>inattentifs</i> .

CANEVAS.—Oncle, arracher, pommier; printemps, planter, prunier.—Arrière-garde, avant-garde.—École, arrivé, paresseux, s'en aller.—Pour écrire, assis, debout.—Gros chien, attaquer, Médor, défendre.—Elève, attentif, travailler, enfants, dissipés, étourdis, inattentifs.

DICTÉES

I

LA VIEILLESSE ET L'ENFANCE

De tous les contrastes, le plus grave et le plus gracieux, c'est celui que présente l'enfance à côté de la vieillesse: l'une porte la vue en avant, l'autre ne regarde plus qu'en arrière; l'enfance rappelle à la vieillesse ce qu'elle fut, la vieillesse montre à l'enfance ce qu'elle deviendra peut-être. De ce rapport naît une sorte de sympathie qui rapproche la vieillesse et l'enfance. Il est rare qu'elles ne se plaisent pas l'une avec l'autre. Presque toujours les enfants recherchent les vieillards, et les vieillards trouvent toujours du plaisir à attirer à eux les enfants. Il y a, dans cet attrait réciproque, quelque chose qui atteste la prévoyante sagesse de la Providence; car la vieillesse languissante a besoin de se réchauffer au doux foyer de l'enfance, et l'enfance, simple et novice, a besoin d'être éclairée et guidée par l'expérience de la vieillesse. Lorsque le temps a exercé sur l'homme ses ravages, lorsque tout lui échappe: force, activité, santé, que lui resterait-il pour charmer les derniers jours de son existence et pour y répandre encore quelque douceur, si Dieu n'avait mis dans nos cœurs un sentiment de respect et de déférence pour les cheveux blancs?

DE JUSSIEU.

APPLICATION:—Mettre cette dictée en rapport avec les connaissances acquises en grammaire.

II

LETTRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ A SA FILLE

Ah! ma bonne, quelle lettre, quelle peinture de l'état où vous avez été, et que je vous aurais mal tenu ma parole, si je vous avais promis de n'être point effrayée d'un si grand péril! Mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin sans frémir. Ce Rhône qui fait peur à tout le monde, ce pont d'Avignon où l'on a tort de passer, même après avoir pris toutes ses mesures: un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche. Par quel miracle n'avez-vous pas été brisés et noyés dans un moment? Et M. de Grignan vous laisse embarquer pendant un orage, et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous! Au lieu de vous

faire attendre que l'orage soit passé, il veut bien vous exposer! Ah! mon Dieu! qu'il eût été bien mieux d'être timide et de vous dire que si vous n'aviez point de peur, il en avait lui, et de ne pas souffrir que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisait. Que j'ai de peine à comprendre sa tendresse en cette occasion! Je ne soutiens pas cette pensée, j'en frissonne; et je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau? De bonne foi, n'avez-vous point été effrayée d'une mort si proche et si inévitable? Mais encore serais-je un peu consolée, si cela vous rendait moins hasardeuse à l'avenir, et si une aventure comme celle-là vous faisait voir les dangers comme ils sont.

APPLICATION.—Mettre cette dictée en rapport avec les connaissances apprises en grammaire.

RÉCITATION

SUR UNE TOMBE

Le vent se fait plus calme et l'étable nuance
La pourpre et l'or, bien doucement, sur les tom-
[beaux.
C'est l'heure de la paix, c'est l'heure du silence
Où l'extase des nuits rallume ses flambeaux.
Le sentier se repose, et la branche est muette:
Le bruit du jour s'éteint et le rayon s'enfuit;
On ne voit déjà plus que les Croix en vedette,
Et dans l'ombre montante une espérance luit.

Vous qui venez ici, priez sans une larme,
Sans donner de regret aux débris du cercueil;
L'amour a plus de foi qu'il n'a connu d'alarme,
Et le Ciel ne veut pas de prières en deuil.
C'est dans la joie et dans l'espoir, que la prière
Doit conduire les morts à la gloire sans fin;
S'ils ont tout abandonné quand vint l'heure der-
[nière,
Pour les atteindre il faut l'âme d'un séraphin.
Dieu, qui mesure au cœur la sereine souffrance,
En fermant les tombeaux n'a pas fermé les cieux;
Car la mort est la Vie, et c'est la délivrance,
Oh! n'oubliez jamais les morts, priez pour eux.

JULES TREMBLAY.

COMPOSITION

NOVEMBRE

Novembre! Que vous dit ce mot?—la nature,—le jour,—vos occupations,—l'Église.

DÉVELOPPEMENT

Novembre! voici les jours sombres, courts, les brouillards, les feuilles tombent à grandes envolées et s'amassent au pied des arbres, la terre est humide, grasse, boueuse. Les

chemins sont fréquentés par de nombreux attelages conduisant le foin, les patates et grain aux gares des chemins de fer.

Il faut se lever à la lumière et s'habiller de même. Il fait à peine jour pour gagner l'école où l'on arrive un peu grelottant malgré son capot et sa casquette. Mais le poêle est allumé et ronfle, et nous voici bien au courant du travail dans nos divisions nouvelles; quand la classe est commencée, on ne pense plus au temps ni au froid, on s'intéresse aux études et les jours ne nous paraissent pas longs. Le soir, nos devoirs et nos leçons abrègent la veillée, la clarté de la lampe groupe la famille, on a repris toutes sortes de travaux intéressants. Ma mère

tricote et apprend à ma sœur à tricoter; mon frère aîné dessine, mon père lit le journal en se reposant du travail de la journée.

Et quand vient le moment de la prière, nous récitons le *De Profundis* pour nos parents morts. L'Église nous rappelle leur souvenir au commencement de ce mois noir. Elle a placé la fête des morts au moment où la nature semble s'éteindre et s'endormir pour mettre nos âmes en harmonie avec l'aspect que prennent toutes choses. Mais pour nous rendre le courage et l'espérance elle nous redit que nos morts vivent, que nous les retrouverons un jour, que nous pouvons soulager leurs âmes et qu'eux aussi prieront pour nous!

École primaire complémentaire

SECTION GÉNÉRALE

DICTIONNAIRES

I

L'ESPRIT DE FAMILLE

Je ne crains rien du jeune homme qui a conservé l'esprit de famille; plein d'amour pour ses parents, il craindra de rien faire qui puisse les faire rougir ou pleurer. Présente, la famille impose au jeune homme le respect de lui-même; absente, il pourra l'oublier un instant; mais une lettre du père, mais la pensée des larmes d'une mère, l'arrêteront sur la pente d'une mauvaise action; et si l'un et l'autre ont disparu, leur mémoire sera encore puissante, et il la respectera d'autant plus qu'ils ne sont plus là pour lui pardonner.

Qu'est-ce que l'esprit de famille? C'est un mélange de crainte affectueuse pour le père, de tendresse craintive pour la mère, de respect pour tous les deux, d'admiration pour leurs vertus, de volontaire aveuglement pour leurs travers, de reconnaissance pour leurs bienfaits, de compassion pour leurs souffrances, de pitié pour leurs sacrifices. De tous ces sentiments se forme un sentiment unique et complexe, le sentiment de la vénération, dont Goethe (1) a dit: "Celui qui n'a point éprouvé de vénération dans sa jeunesse ne sera point lui-même l'objet de la vénération dans ses vieux jours".

L'esprit de famille éloigne le jeune homme des passions flétrissantes, et il adoucit les passions violentes; car, dans la paix du foyer domestique, l'imagination se purifie et le désordre des sentiments s'apaise de lui-

même. Il guérit l'esprit de raillerie: qui ne s'arrêterait pas devant un père, une mère? il guérit le mépris des grandes choses; car celui qui éprouve de la vénération dans le sein de la famille est disposé à admirer et à aimer tout ce qui est vénérable. Il guérit la fausse exaltation; car les idées redeviennent saines et tranquilles dans ce milieu vrai, naturel et pacifique. Il guérit l'orgueil; car involontairement la présomption s'abat et s'humilie à la table de famille sous la douce ironie des vieux parents.

PAUL JANET

APPLICATION:—Mettre cette dictée en rapport avec les connaissances acquises en grammaires et en syntaxe. Épeler le mot (1) *Goethe*, un mot de ce personnage.

II

POUR SE BIEN CONDUIRE

Le meilleur moyen pour se bien conduire, c'est de penser souvent à Dieu; le meilleur moyen de penser souvent à Dieu, c'est de lui rapporter toutes nos affections. Quand tu songes, à nos sœurs, à notre mère, à moi, à tous ceux que tu aimes, dis-toi que nous avons besoin de grâces divines, élève ton cœur à Celui qui nous donne toute félicité, recommande-nous à sa clémence. Quand tu songeras à notre pauvre père, fais une prière pour lui. Cela peut se faire partout, dans le monde, à la promenade, au travail, à table. On a bientôt dit un *Pater* ou un *Ave Maria*, ou simplement: *Jesu, miserere nobis*. Il est de foi que la prière est utile aux morts, en même temps qu'à celui qui prie pour eux. Après cela, ne te déssole jamais, et sois d'abord patient pour toi-même, parce qu'avant tout

Dieu veut qu'on ait confiance: la confiance est un acte de foi et d'amour. En religion, celui qui ne veut pas périr ne périt pas. Cher enfant! qu'il sera doux pour toi et pour moi, je l'espère, de causer de ces choses entre nous, de nous en occuper préférablement à tant de niaiseries qui prenaient nos moments, de travailler ensemble pour la gloire de cette sainte religion qui a été, nous pouvons dire, le pain de l'âme et du corps. Pour moi, je suis bien décidé à lui donner ma vie; les meilleurs fruits de mon intelligence, le but le plus constant de mes travaux et de mes efforts, tout pour elle!

LOUIS VEUILLOT,
Lettre à son frère Eugène.

APPLICATION:—Mettre cette dictée en rapport avec les connaissances acquises en grammaire et en syntaxe.

RÉCITATION

L'AUTOMNE

Le pauvre vient. J'entends sa voix. Ouvre la porte
Ma fille, et va lever la lampe près du seuil.
Tu ne peux pas savoir combien le reconforte
Ce battant qui s'écarte et ce geste d'accueil...

Le pauvre vient: tu ne peux pas savoir, ma fille,
La crainte qui retient ses pas sur le pavé,
Arrêtant son triste murmure inachevé
Et faisant grelotter son dos sous sa guenille!

Toi qui n'a pas eu faim, tu ne peux pas savoir
L'angoisse des pieds lourds et des estomacs vides,
La faiblesse étreignant les tempes sous les rides
Et les désirs de soupe chaude et de pain noir!...

Ouvre la porte: écoute, il prie au fond de l'ombre,
Et sa traînante voix remplit le jardin bleu.
Il ne tremblera plus si tu souris un peu,
Comme le font au ciel les étoiles sans nombre...

Lève la lampe. Il sied qu'une flamme, le soir,
Brille sans vaciller entre tes mains dociles.
O mon enfant, vivante page d'Évangile,
Vierge sage, lis du vallon, rayon d'espoir...

Le pauvre vient. Il voit ton sourire! il devine
La table près du feu, le vin frais; et déjà,
Sur son front où l'hiver implacable neigea,
Toute aumône fait resplendir la paix divine...

MARIE BARRERE-AFFRE.

SECTION AGRICOLE

ORTHOGRAPHE ET RÉDACTION

PLAISIRS D'AUTOMNE

Connaissez-vous l'automne, l'automne en
pleins champs, avec ses bourrasques, ses
longs soupirs, ses feuilles jaunies qui tour-
billonnent au loin, avec ses beaux couchers
de soleil, pâles comme le sourire d'un ma-

lade, ses flaques d'eau dans le chemin...
connaissez-vous tout cela?

Si vous avez vu toutes ces choses, vous n'y êtes certes pas restés indifférents: on les déteste ou on les aime follement. Je suis au nombre de ceux qui les aiment et je donnerais deux étés pour un automne... J'adore les grandes flambées; j'aime à me réfugier dans le fond de la cheminée, ayant mon chien entre mes guêtres humides. J'aime à regarder les hautes flammes qui lèchent la vieille ferraille aux dents pointues et illuminent les noires profondeurs. On entend le vent siffler dans la grange, la grande porte craquer, le chien tirer sur sa chaîne en hurlant, et malgré le bruit de la forêt, qui tout près de là rugit en courbant le dos, on distingue les croassements lugubres d'une bande de corbeaux qui luttent contre la tempête. La pluie bat les petites vitres; on songe à ceux qui sont dehors, en allongeant ses jambes vers le feu. On songe aux marins, au vieux docteur, conduisant son cabriolet dont la capote se dandine, tandis que les roues enfoncent dans l'ornière et que Cocotte hennit contre le vent, On pense aux deux gendarmes dont le tricorne ruisselle, on les voit morfondus, trempés, courbés en deux et cheminant dans le sentier des vignes, assis sur leur monture que recouvre le grand manteau bleu. On songe au chasseur attardé, courant dans la bruyère, poursuivi par l'ouragan, comme le criminel par le châtiment, sifflant son chien, la pauvre bête! qui barbote dans les marais.

Infortuné docteur, infortunés gendarmes,
infortuné chasseur!

GUSTAVE DROZ, écrivain français.

QUESTIONS.—1. a) Sens du mot *morfondu*.—
b) Quelle est la *vieille ferraille* et les *noires profondeurs* dont parle l'auteur?—c) Que pensez-vous de cette expression "*la vieille ferraille*."

2. Comme devoir de rédaction, donner à résumer la dictée.

RÉCITATION

LA CHANSON DES ÉPIS

Homme des champs, mon frère, écoute dans la plaine,
Écoute la chanson suave des épis;
Voix sublime et sans fin dont la campagne est pleine.

Quand tous les bruits humains, le soir, sont assoupis,
Quand la tige s'endort au fond de la ravine
Et que les gais oiseaux aux bois se sont tapis,

Écoute cette voix, c'est une voix divine,
La voix des épis d'or qui parlent d'avenir,
Et qui versent le ciel à flots sur la colline.

Écoute quand la nuit commence à rembrunir,
Les ombres des forêts où les troupeaux vont boire,
Écoute les épis chanter pour te bénir!...

Ils disent que tu dois aimer, prier et croire,
Lutter contre le vice et contre le malheur
Comme l'épi des champs lutte dans l'ombre noire;

Que tu dois te grandir par la sainte douleur,
Laisser ton cœur ouvert aux pitiés fraternelles,
Et mourir sans orgueil, comme une simple fleur
Pour devenir l'épi des moissons éternelles!

BLANCHE LAMONTAGNE.

SECTION MÉNAGÈRE

COMPOSITION

LA PONCTUALITÉ ET L'ORDRE CHEZ LA MAÎTRESSE DE DEMAIN

Texte.—Montrez que la ponctualité et l'ordre sont deux importants devoirs d'une maîtresse de maison.

DÉVELOPPEMENT

S'il fallait énumérer tous les devoirs d'une maîtresse de maison, la tâche serait assurément fort lourde. En effet, il n'est pas de situation, pas de profession qui en comprennent un aussi grand nombre et d'aussi variés. En réalité, la vie tout entière d'une bonne maîtresse de maison n'est qu'un long devoir se présentant sous des formes multiples. Les circonstances réclament d'elle, selon les cas, le concours de telle ou telle qualité, même de telle ou telle vertu, et elle doit être toujours prête à faire face à ces nécessités en trouvant en elle les ressources nécessaires.

Malgré la multiplicité de ces devoirs, on peut cependant s'apercevoir qu'ils se ramènent à quatre principaux: la ponctualité, l'ordre, l'économie et l'épargne.

Disons quelques mots de la ponctualité et de l'ordre.

La ponctualité est presque un art dans la vie domestique. Elle consiste à faire toute chose si bien à l'heure et au temps convenables qu'on ne saurait imaginer que cette chose pût être faite en un autre temps et à un autre moment.

C'est la ponctualité qui fait que les repas sont toujours servis à heure fixe, que le blanchissage du linge a lieu régulièrement chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois; que les nettoyages de la cuisine, des chambres, des divers objets mobiliers, se font à des jours ou à des dates immuables, etc. . . Ainsi s'établissent dans la vie familiale et domestique une série d'usages très précieux. Chacun prend l'habitude de ménager le temps, chacun finit par comprendre de quelle grande

valeur il est, car, selon, le mot de Franklin, *il est l'étoffe dont la vie est faite.*

Une maison où ne règne pas la ponctualité est insupportable à habiter. L'incohérence, le désordre dans le travail sont parfois la cause de discussions très vives entre les membres d'une famille. Ceux qui travaillent au dehors ont le droit d'exiger que leurs repas soient régulièrement servis, que la maîtresse de maison soit à son poste lorsque sa présence est nécessaire. Faute d'être là quand il le faudrait, faute de se lever de bonne heure, de surveiller la cuisine à l'instant propice, d'aller au marché au moment opportun, que de choses, que d'objets peuvent être gâchés ou perdus par la faute de la maîtresse de la maison et son manque de ponctualité!

A côté de la ponctualité, plaçons l'ordre, qui est aussi un impérieux devoir.

Qu'est-ce que l'ordre considéré au point de vue de la vie domestique? C'est la disposition que l'on a à bien ranger toutes choses autour de soi, non seulement les objets mobiliers, mais aussi le linge, les vêtements. C'est l'ordre qui fait déterminer la place que chaque chose doit occuper et qui fait qu'on la remet toujours en ce même endroit quand on l'en a déplacée. C'est l'ordre qui fait que tout objet qui ne sert plus est nettoyé avant d'être remis en place, que ce soit ustensile de cuisine ou vêtement, etc., etc. . .

L'ordre véritable est toujours accompagné de la prévoyance, qui fait bien distribuer le temps dont on dispose. C'est travailler avec désordre que de passer trop vite d'une occupation à une autre, avant que le premier travail soit parfaitement terminé. C'est manquer d'ordre que de repasser le linge avant de l'avoir visité et raccommodé. C'est encore manquer d'ordre que de mal ranger dans les armoires le linge, la chaussure, les mille objets nécessaires à la vie, de telle sorte qu'il faut perdre du temps quand on veut les prendre pour s'en servir: c'est encore manquer d'ordre que de ne pas mettre en place tout ce qui offre un danger pour les jeunes enfants: il vaut mieux prévenir que d'avoir à punir ou à guérir.

LECTURE ET RÉCITATION

PROSE DES MORTS

Sur les chrétiens qu'un feu cruel et lent,
Au Purgatoire, accable en les brûlant,
Et que tourmente un supplice accablant,
Laissez descendre un regard consolant,
Mère de Dieu!

O Vous! d'un Roi mère et fille, effacez
Des pénitents tous les crimes passés;
Par votre fils vos vœux sont exaucés;
Soyez propice aux pauvres trépassés,
Mère de Dieu!

Voyez ces morts, par un pieux soupir,
De leurs tourments aspirant à sortir;
Sous vos regards heureux de revenir,
Du Paradis ils ont soif de jouir
Mère de Dieu!

Mère! écoutez leur gémissante voix,
Près du Seigneur faites valoir vos droits,
Et que Jésus couvre encore de sa croix,
Ceux que sa mort a sauvés autrefois,
Mère de Dieu!

Les serviteurs que Dieu vous a donnés,
Sont à vos pieds humblement prosternés;
Priez-le donc pour ces infortunés
Qu'à son royaume il a prédestinés,
Mère de Dieu!

Puissent nos pleurs un jour nous protéger
Devant Celui qui doit tous nous juger;
Et que ce jugé au lieu de se venger,
Aux chœurs divins daigne nous agréger.
Mère de Dieu!

Et, lorsqu'enfin viendront les jours prédits,
Où séparant les justes des maudits,
Dieu paraîtra, suppliez votre Fils
De nous admettre en son saint Paradis,
Mère de Dieu!

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE, MESURAGE

Arithmétique

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

1. Remplacez le point d'interrogation par le bon chiffre:

$10 \text{ plus } 6 \text{ font ?}$

$10 \text{ plus } 7 \text{ font ?}$

$10 \text{ plus } 8 \text{ font ?}$

$10 \text{ plus } 9 \text{ font ?}$

$10 \text{ plus } 10 \text{ font ?}$

$8 + 2 = ?$

$7 + 6 = ?$

$7 + 8 = ?$

$9 + 6 = ?$

$6 + 8 = ?$

$15 \text{ moins } 5 = ?$

$16 \text{ moins } 6 = ?$

$17 \text{ moins } 7 = ?$

$18 \text{ moins } 8 = ?$

$19 \text{ moins } 9 = ?$

$19 - 1 = ?$

$18 - 2 = ?$

$17 - 3 = ?$

$16 - 4 = ?$

$15 - 5 = ?$

$15 = 10 \text{ plus ?}$

$16 = 10 \text{ plus ?}$

$17 = 10 \text{ plus ?}$

$18 = 10 \text{ plus ?}$

$19 = 10 \text{ plus ?}$

$6 + ? = 11$

$8 + ? = 12$

$7 + ? = 14$

$5 + ? = 15$

$9 + ? = 15$

$15 \text{ moins ?} = 10$

$16 \text{ moins ?} = 10$

$18 \text{ moins ?} = 10$

$17 \text{ moins ?} = 10$

$19 \text{ moins ?} = 10$

$16 - ? = 15$

$17 - ? = 10$

$18 - ? = 16$

$19 - ? = 17$

$20 - ? = 10$

2. Alice a 17 lignes de lecture à étudier. Elle en sait déjà 10. Combien lui en reste-t-il à apprendre ?

2^e ANNÉE

1. Ecrivez en chiffres les nombres de 400 à 420 et de 470 à 490.

2. Soustractions:

458	440	472	484	405
-234	-127	-283	-275	-149
——	——	——	——	——

3. Multiplication:

34	42	32	21	30
×2	×3	×4	×5	×6
——	——	——	——	——

4. Votre père a récolté 248 minots d'avoine dans un champ et 132 dans un autre. Combien a-t-il récolté de minots en tout ?

5. Votre mère vend 2 livres de beurre à 24 sous la livre. Combien remettra-t-elle sur un billet de \$1.00 ?

COURS MOYEN

3^e ANNÉE

1. Exercice sur la division abrégée:

(A) 2)8164	2)6032	2)5934	2)9782	2)7510
(B) 3) 928	3)1938	3) 850	3)1413	3)2712
(C) 4) 914	4) 272	4) 79	4)3508	4)37,478

Exemple: $4 \overline{) \frac{914}{228}}$ reste 2

N.-B.—*Habituez les élèves à procéder par division abrégée chaque fois que la division ne dépasse pas 12.*

2. Division par 10:

$320 \div 10$	$240 \div 10$	$175 \div 10$	$4232 \div 10$
$430 \div 10$	$4320 \div 10$	$545 \div 10$	$7548 \div 10$

3. Division par 100:

$1200 \div 100$	$24000 \div 100$	$450 \div 100$	$48240 \div 100$
$1800 \div 100$	$45000 \div 100$	$825 \div 100$	$56325 \div 100$

N.-B.—*Laissez faire ces divisions par la méthode ordinaire et demandez ensuite aux enfants de donner une règle générale pour diviser 1^o par 10; 2^o par 100.*

4. Un cultivateur vend à un boucher 4 agneaux pesant respectivement 54 livres, 58 livres, 62 livres et 65 livres. Que recevra-t-il à 8 sous la livre ?

Solution : $54 + 58 + 62 + 65 = 239$ livres

$239 \times .08 = \$19.12$. Rép.

4^e ANNÉE

1. Convertir en fractions ordinaires:

0.5	0.20	0.35	0.12	0.90
0.3	0.15	0.45	0.24	0.84
0.4	0.25	0.65	0.36	0.48
0.8	0.50	0.75	0.62	0.92

2. Convertir en fractions décimales:

$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{5}$	$\frac{1}{10}$	$\frac{1}{20}$
$\frac{1}{4}$	$\frac{3}{8}$	$\frac{2}{5}$	$\frac{3}{10}$	$\frac{3}{20}$
$\frac{3}{4}$	$\frac{5}{8}$	$\frac{4}{5}$	$\frac{7}{10}$	$\frac{7}{20}$

3. Trouvez le total du compte suivant:

- $6\frac{1}{2}$ lbs de bœuf à 0.14 =
 $8\frac{1}{4}$ lbs de lard à 0.16 =
 $2\frac{3}{8}$ lbs de saucisse à 0.24 =
 $5\frac{7}{16}$ lbs d'agneau à 0.16 =
 1 lb, 10 onces de bifteck à 0.24 =

Total.....

Rép. \$4.06

4. Un jardinier possède un demi-arpent de terre qu'il partage en 18 planches d'égale grandeur. Quelle est l'étendue de chacune en fraction d'arpent?

$$\frac{1}{2} \div 18 = \frac{1}{36}. \text{ Rép.}$$

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. Un cultivateur a dépensé 54 lbs de sarrasin pour la nourriture de 50 volailles pendant 2 mois. Combien de sarrasin lui faudra-t-il pour nourrir 60 volailles le reste de l'année?

Solution : 50 volailles en 2 m. consomment 4)54 lbs.

1 volaille en 2 m. consomme 4) $\frac{54}{50}$

60 volailles en 2 m. consomment 4) $\frac{54 \times 60}{50}$

60 " 1 m. " 4) $\frac{54 \times 60}{50 \times 2}$

60 " 10 m. " 4) $\frac{54 \times 60 \times 10}{50 \times 2} = 2724 \text{ lbs. Rép.}$

2. Un champ évalué à \$300. a donné 1200 minots de patates vendus à \$0.30 le minot. Combien pour cent ce champ a-t-il rapporté si l'engrais, la semence et la main d'œuvre sont estimés à \$240. ?

Solution : Revenu brut du champ: $\$0.30 \times \$1200 = \$360.$ Revenu net du champ: $\$360 - \$240. = \$120.$

\$300. rapportent \$120.

\$1 rapporte $\frac{\$120}{300}$ \$100. rapportent $\frac{\$120 \times 100}{300} = \$40.$

Rép. 40%

6^e ANNÉE

1. En vendant 20 minots de patates \$6.00, je perds 25%. A quel prix par minot devrai-je les vendre pour gagner 5% ?

Solution : Puisque je perds 25%, je ne les vends que 75% du prix coûtant.

$$75\% \text{ du prix coûtant} = \$6.00$$

$$115\% \text{ du prix coûtant} = ?$$

$$\frac{\$6.00 \times 115}{75} = \$9.20. \text{ Rép.}$$

2. Un cultivateur vend deux vaches au prix de \$48.00 chacune, gagnant ainsi 20% sur la première et perdant 20% sur l'autre. Combien lui coûtait chaque animal et combien aurait-il fallu vendre chacun pour ne rien perdre ?

Solution : Dans le 1er cas \$48. représente 120% du prix coûtant.

$$120\% = 48$$

$$100\% = \frac{\$48 \times 100}{120} = \$40.$$

Dans le 2e cas, \$48. représente 80% du prix coûtant.

$$80\% = 48$$

$$100\% = \frac{\$48 \times 100}{80} = \$60$$

$$\frac{\$40 + \$60}{2} = \$50. \text{ Rép.}$$

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE, MÉNAGÈRE

7^e ANNÉE

Arithmétique

1. Un fermier et ses trois fils ont entrepris de drainer un champ en 15 jours, mais après avoir travaillé 8 heures par jour pendant 5 jours, ils constatent qu'ils n'ont que les $\frac{4}{15}$ de l'ouvrage de fait. Combien d'heures devront-ils travailler chaque jour à venir pour terminer l'ouvrage à la date fixée ?

Solution : Pour faire $\frac{4}{15}$, ils ont mis 5 jours de 8 heures

Pour faire $\frac{11}{15}$, ils mettront 10 jours de ?

$$\frac{8 \times 11 \times 5}{4 \times 10} = 11 \text{ h. Rép.}$$

2. Si 15 hommes en 12 jours de 8 heures peuvent creuser un réservoir de 4800 verges cubes, combien d'hommes travaillant 9 heures par jour pendant 16 jours pourront creuser une citerne de 24 verges de longueur, 20 verges de largeur et 15 de profondeur ?

Solution : $24 \times 20 \times 15 = 7200$ verges cubes.

Pour faire 1800 ver. en 12 jours de 8 heures, il faut 15 hommes.

Pour faire 7200 ver. en 16 jours de 9 heures, il faut ?

$$\frac{15 \text{ hms} \times 7200 \times 12 \times 8}{1800 \times 16 \times 9} = \frac{80}{2} = 40 \text{ hommes. Rép.}$$

Mesurage (Voir section industrielle)

8^e ANNÉE

Arithmétique

1. Un courtier m'a remis \$824.20 sur un billet de \$848.93 escompté pour 146 jours à 7½%. A-t-il retenu l'escompte en dehors ou l'escompte en dedans ?

Solution : L'escompte = \$848.93 - \$824.20 = \$24.73

$$\text{L'escompte en dehors} = \frac{\$848.93 \times 7\frac{1}{2}\% \times 146}{\frac{365}{5}} = \$25.4679$$

$$\text{L'esc. en dedans} = \frac{\$824.20 \times 7\frac{1}{2}\% \times 146}{\frac{365}{5}} = \$24.726$$

Rép. C'est l'escompte en dedans.

2. J'ai un compte de \$216. à payer et j'emprunte à la banque l'argent nécessaire en donnant mon billet à 93 jours (jours de grâce compris). Quel devra être le montant du billet, si la banque charge 7% d'escompte ?

Solution : \$216. représente le produit net du billet

$$\text{Le taux pour 93 jours} = \frac{7\% \times 93}{365} = \frac{6.51}{365}\% \text{ ou } 1\frac{2}{3}\frac{8}{6}\frac{6}{5}\%$$

$$\text{Le banquier me remettra } 100\% - 1\frac{2}{3}\frac{8}{6}\frac{6}{5}\% = 98\frac{7}{9}\frac{9}{6}\frac{5}{5}\%$$

$$98\frac{7}{9}\frac{9}{6}\frac{5}{5}\% \text{ du billet} = \$216.$$

$$100\% \text{ du billet} = \frac{\$216 \times 100}{98\frac{7}{9}\frac{9}{6}\frac{5}{5}} = \$219.91. \text{ Rép.}$$

MESURAGE

Voir section industrielle.

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE

Mesurage

1. Le pignon d'une grange a la forme d'un triangle rectangle isocèle. Quelle en est la superficie si la grange a 30 pieds de largeur ?

Solution : La largeur de la grange égale l'hypoténuse du triangle.

$$\text{Le carré d'un côté} = \frac{30^2}{2} = 450$$

$$\text{Le pignon} = \frac{450}{2} = 225 \text{ pi. car. Rép.}$$

2. Quel est le côté d'un enclos en forme d'hexamètre régulier équivalent à un triangle équilatéral de 120 de périmètre ?

Solution : Côté du triangle = 120 ÷ 3 = 40 pieds

$$\text{Surface du triangle} = 40^2 \times 0.433 = 692.8 \text{ pi. car.}$$

$$\text{Côté de l'hexagone} = \sqrt{\frac{692.8}{6} \times \frac{2}{0.433}} = 16.33 \text{ pi. Rép.}$$

Algèbre

1. Un cultivateur vend, à la ville, 3 porcs pour lesquels il reçoit \$53.60. Le premier porc a été vendu 9 sous la livre, le second, qui pesait $\frac{8}{11}$ de plus que le premier, a été vendu 8 sous la livre, et le troisième, qui pesait 2 fois autant que le premier moins 40 livres, a été vendu 7 sous la livre. Trouvez le poids de chacun.

Solution : Soit x le poids du 1er

Alors $\frac{11x}{8}$ le poids du 2e

et $2x - 40$ poids du 3e

$$9x + \frac{11x}{8} \times 8 + (2x - 40) \cdot 7 = 5160$$

$$9x + 11x + 14x - 280 = 5160$$

$$34x - 280 = 5160$$

$$34x = 5160 + 280 = 5440$$

$$x = \frac{5440}{34} = 160, \text{ 1er}$$

$$\frac{11x}{8} = 160 \times \frac{11}{8} = 220. \text{ 2e.}$$

$$2x - 40 = 160 \times 2 - 40 = 280. \text{ 3e}$$

} *Rép.*

8^e ANNÉE

Mesurage

1. Trouvez la surface d'une couronne formée par les cercles inscrit et circonscrit à un carré de 80 pieds de côté.

Solution : Diamètre du cercle inscrit = 80 pieds

$$\text{Diamètre du cercle circonscrit} = \sqrt{80^2 \times 2}$$

$$\text{Superficie de la couronne} = (80^2 \times 2 - 80^2) \cdot 0.7854 = 5026.56 \text{ pi. car.}$$

Rép.

2. On inscrit une ellipse dans un terrain rectangulaire de 100 pieds de longueur sur 72 de largeur. Quelle est la surface comprise entre le périmètre du rectangle et celui de l'ellipse ?

Solution : Superficie de l'ellipse = $100 \times 72 \times 0.7854 = 5654.88$ pi. car.

$$\text{Superficie du rectangle} = 100 \times 72 = 7200 \text{ pi. car.}$$

$$\text{Différence} = 7200 - 5654.88 = 1545.12. \text{ Rép.}$$

Algèbre

1. Un cultivateur avait deux fois autant d'avoine que son voisin; mais après que chacun des deux en eut dépensé le $\frac{1}{5}$ et que le premier en eut vendu 600 minots à son voisin, celui-ci se trouva en possession d'une quantité double de celle du premier. Combien chacun en avait-il d'abord ?

Solution : Soit $2x$ la part du premier

Alors x la part du voisin

$$2\left(\frac{4}{5} \text{ de } 2x - 600\right) = \frac{4x}{5} + 600$$

$$\frac{16x}{5} - 1200 = \frac{4x}{5} + 600$$

$$16x - 6000 = 4x + 3000$$

$$16x - 4x = 3000 + 6000 = 9000$$

$$x = \frac{9000}{12} = 750 \text{ 2^e}$$

$$2x = 750 \times 2 = 1500 \text{ 1^{er}}$$

} *Rép.*

2. Le montant d'un certain capital placé à intérêt simple au taux de 5% pendant un certain temps, est de \$1040; et le montant du même capital, à 8% pour le même temps, est de \$1184. Trouver le capital et le temps.

Solution : Soit x le capital et y le temps.

Dans le 1^{er} cas, nous avons: $x + (x \times \frac{5}{100} \times y) = 1040$ ou $x + \frac{5xy}{100} = 1040$

Dans le 2^e cas, nous avons: $x + (x \times \frac{8}{100} \times y) = 1184$ ou $x + \frac{8xy}{100} = 1184$

Chassons les dénom.: (1) $100x + 5xy = 104000$

(2) $100x + 8xy = 118400$

Multiplions (1) par 8 et (2) par 5, afin de remener les xy au même coefficient et de pouvoir ainsi les éliminer:

1) $800x + 40xy = 832000$

2) $500x + 40xy = 592000$

$300x = 240000$

$x = \frac{240000}{300} = 800$

Portons cette valeur dans (1):

$80000 + 5 \times 800 \times y = 104000$

$4000y = 104000 - 80000 = 24000$

$y = \frac{24000}{4000} = 6.$

Rép. Capital \$800. taux 6%.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LA JEUNE FILLE MODERNE.....

Ce que je veux qu'elle soit:

D'abord, je la veux pieuse, mais d'une piété éclairée, solide, fondée sur une connaissance aussi complète que possible de sa religion; et non pas d'une piété fautive, formaliste, encombrée d'une foule de pratiques extérieures et toutes routinières. . . . Dans cela, il n'y a rien de bon, de pur, de généreux. Ce qui me plairait surtout en elle, c'est qu'elle sût faire l'emploi de son temps dans la position qu'il lui faut remplir dans le monde et dont Dieu l'a chargée; qu'elle sût le partager sagement entre les travaux du ménage, les pratiques de piété, la lecture ou autres études, les promenades, les amusements et les bonnes œuvres.

Je veux que la jeune fille soit bien mise, élégante même, mais sans luxe, surtout quand elle n'est pas riche; et je suis enclin à trouver très séants, les vêtements qu'elle se confectionne elle-même.

Je veux que la jeune fille soit joyeuse, d'une de ces joies franches, ouvertes et saines, qu'il n'est possible de trouver que dans les cœurs purs.

Beaucoup de personnes lui disent souvent, sans le croire, qu'elle est un ange. Je voudrais qu'elle eût au moins ces deux ailes dont il est parlé dans l'Imitation: la simplicité et la pureté.

Elles (ces deux ailes) ne lui serviraient pas à voltiger d'un amour à l'autre, mais elles l'élèveraient au-dessus de nos fanges, dans les régions de la lumière sereine et de la vraie beauté.

A.-B. ROUTHIER.

BUREAU CENTRAL

LECTURES LITTÉRAIRES:—Analyse des dix textes adoptés pour le Brevet élémentaire aux examens de juin 1933.—Analyse des dix textes adoptés pour le Brevet supérieur aux examens de juin 1933.

Deux brochures qui sont en vente à la Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne, La Prairie, P. Q.

Dans la brochure *Brevet élémentaire*, c'est le texte les *Laboureurs* de Georges Sand, qui, par erreur, a été expliqué et non les *Laboureurs* de Lamartine, texte qui est au programme pour juin 1933.

Dans un prochain numéro de *l'Enseignement Primaire*, l'analyse des *Laboureurs* de Lamartine sera publiée.

“ÉCONOMIES ET PLACEMENTS VS GASPILLAGE”

Le zélé curé de la Pointe-du-Chêne, P. Q., M. l'abbé O. Bélanger, a publié l'an dernier, sous le titre ci-dessus, une petite brochure que nous recommandons au personnel enseignant. La crise économique que le monde traverse fait un devoir aux maîtres et aux maîtresses de mettre en garde les garçons et les filles des classes supérieures de nos écoles contre l'imprévoyance et de leur inculquer l'idée de l'économie. Cette devise de la brochure de M. le curé Bélanger constitue tout un programme d'éducation sociale: “Vivre selon ses moyens et avec esprit de devoir”.

Cet ouvrage est en vente chez l'auteur: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$7.00 le cent.

L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

75e anniversaire de son établissement

Dimanche, le 2 octobre, l'École normale Jacques-Cartier, de Montréal, a célébré avec éclat le 75e anniversaire de son établissement, en 1857.

Quatre cents anciens élèves avaient répondu à l'appel du président du comité des fêtes, M. Irénée Vautrin, député. Il y eut messe le matin à l'École normale, messe célébrée dans la chapelle de l'École et chantée par un ancien élève, le R. P. Donat Gariépy, s. j. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Farley, supérieur du Séminaire de Joliette, et également ancien élève de l'École normale Jacques-Cartier.

Après la messe, une adresse de bienvenue fut présentée aux anciens par un élève-maître du cours supérieur.

A 4 heures de l'après-midi, une séance récréative réunissait les anciens, les invités et les élèves actuels dans la salle académique de l'École. Douze anciens de 1912-13, jouèrent avec talent “Un voyage à Boulogne sur mer”, pièce très amusante que les douze anciens avaient interprétée à l'École normale vingt ans auparavant.

Au cours de cette séance, un vœu très important fut adopté, concernant l'élévation de l'École normale Jacques-Cartier au rang d'École normale primaire supérieure.

Le soir eut lieu le banquet, dont les convives remplirent la grande salle du Gymnase. A la fin du banquet, des discours furent prononcés par le président, M. Vautrin; M. l'abbé Desrosiers, principal; S. Ex. Mgr G. Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal; l'honorable M. Delâge, Surintendant (1); l'honorable M. David, Secrétaire de la Province; le Maire de Montréal, l'honorable M. Rinfret; Mgr Piette, Recteur de l'Université de Montréal; M. Victor Doré, président de la Commission scolaire catholique de Montréal; MM. Bastien et Dupuis, députés et anciens élèves; M. J.-M. Manning, directeur des études à Montréal, et M. le Dr Gaston Demers.

Les orateurs rappelèrent le souvenir du fondateur de l'École, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, et celui du premier Principal, M. l'abbé Verreau.

La séance se termina par le chant national *O Canada*.

FAISONS RELIER “L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE”

Un règlement du Comité catholique oblige les commissions scolaires à faire relier chaque année les numéros de l'*Enseignement Primaire* reçus par les écoles de la municipalité. M. Jérémie Richard, relieur, 31, rue du Sault-au-Matelot, Québec, recevra avec plaisir les collections de la revue pour reliure.—M. Richard reliera l'*Enseignement Primaire* à un prix modéré.

(1) Dans la prochaine livraison, nous publierons le discours de M. le Surintendant.